

# VERS UN MONDE SANS ARMES NUCLÉAIRES



**ALB**  
ARRÊTEZ LA BOMBE !

**Colloque international  
26 et 27 juin 2014  
Assemblée Nationale, Paris**

## POURQUOI CE COLLOQUE ?

**A**u milieu des années 1980, les Etats-Unis et l'Union Soviétique entretenaient un arsenal de 70 000 armes nucléaires. Les calculs de la dissuasion avaient abouti à la situation absurde d'un monde vivant sous la menace permanente de l'anéantissement. Dans un premier temps, seules quelques puissances (Royaume-Uni, France, Chine) à la suite des USA et de l'URSS ont pris la décision de fonder leur sécurité sur la dissuasion nucléaire en se dotant de la capacité d'infliger à leurs adversaires potentiels des dommages humains disproportionnés et insupportables. Après qu'Israël les eut imités, l'Inde et le Pakistan ont suivi la même voie, de manière ouverte après la fin de la guerre froide. La Corée du Nord prétend elle aussi à l'arme nucléaire. Malgré la quasi-universalisation du Traité de Non-Prolifération (TNP) et le renforcement de ses dispositifs de contrôle, le risque de l'apparition de nouveaux acteurs nucléaires reste élevé. C'est tout l'enjeu des négociations avec l'Iran. Heureusement, un pays comme l'Afrique du Sud a su montrer qu'il était possible d'assurer la sécurité internationale sur d'autres bases. Alors qu'il avait hérité du régime de d'apartheid un armement nucléaire clandestin, ce pays a fait le choix de renoncer à l'arme nucléaire et de participer activement aux efforts internationaux de lutte contre la prolifération et de désarmement.

Le XXIème siècle s'est ouvert avec une nette diminution de l'arsenal nucléaire mondial (environ 16 300 ogives aujourd'hui) grâce notamment à d'importants accords inter-

nationaux qui ont pu organiser un désarmement substantiel sous la garantie d'un système de vérification contraignant. Mais il est indéniable que le désarmement nucléaire marque aujourd'hui le pas : blocages sur l'interdiction des essais et de fabrication de matières fissiles à usage militaire, refus d'engager la négociation sur une « zone exempte d'armes nucléaires » au Moyen-Orient ou encore élimination des armes nucléaires tactiques de l'OTAN d'Europe qui font toujours de cette région un champ de bataille nucléaire potentiel.

Contrairement aux idées reçues à propos de la dissuasion nucléaire, cette stratégie n'est pas une garantie de paix et rien n'assure que l'arme nucléaire ne sera jamais employée. Outre les dangers de la prolifération nucléaire, ceux d'un tir accidentel persistent. Le simple fait de l'accroissement du nombre d'acteurs nucléaires multiplie les risques d'un échec de la dissuasion. Les instabilités de l'après-Guerre froide, dont témoigne la crise ukrainienne, créent un nouvel univers stratégique, où l'éventualité d'un tir nucléaire d'une puissance estimant ses intérêts vitaux menacés pourrait redevenir une hypothèse crédible. Or les conséquences humanitaires d'une explosion nucléaire, même d'énergie relativement limitée, seraient démesurées.

Il est temps de relancer le processus de désarmement, qui est une obligation expresse du Traité de Non-Prolifération, pour parvenir à terme à un monde sans armes nucléaires, ce qui est désormais accepté et appelé par la totalité des Etats ne disposant pas d'armes nucléaires. Cette démarche est soutenue par



de très nombreuses organisations de la société civile, par des millions de citoyens, des milliers de maires et de parlementaires et d'hommes d'Etat.

La France, sa diplomatie, ses élites politiques, ses universitaires et ses chercheurs doivent être partie prenante de ce processus de désarmement et y contribuer par des propositions concrètes. Le présent colloque se situe dans cette perspective.



## SOMMAIRE

### Liste des intervenants



## 1. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ARME NUCLÉAIRE DEPUIS 1945

- Bernard NORLAIN, Général d'armée aérienne (2 S), France
- Marc FINAUD, Ancien diplomate, Conseiller principal du Centre de Politique de Sécurité, Genève (GCSP) et Collaborateur scientifique de l'Institut des Nations Unies pour la Recherche sur le Désarmement (UNIDIR), France
- Louis GAUTIER, Conseiller maître à la Cour des comptes, France
- Steward DAVE, Directeur Exécutif de la Fondation de Klerk, ancien Conseiller du Président W. de Klerk, Afrique du Sud

## 2. LES FREINS AU DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

- Michel ROCARD, ancien Premier ministre, France
- Hubert VEDRINE, ancien ministre des Affaires étrangères, France
- Shlomo BEN-AMI, ancien ministre des Affaires étrangères, Israël
- Ian KEARNS, Directeur d'European Leadership Network (ELN), Royaume-Uni

## 3. LES IDÉES REÇUES À PROPOS DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE

- Ward WILSON, Expert international, Chercheur au Think tank BASIC, Etats-Unis
- Jean-Marie COLLIN, Chercheur associé au GRIP, Directeur France du PNND, France
- Lou MARESCA, Conseiller en Droit international, Comité International de la Croix Rouge – CICR, Suisse
- Paul QUILES, ancien ministre de la Défense, France
- Oliver MEIER, Chercheur associé de l'Institut allemand des affaires internationales et de sécurité (SWP), Allemagne
- Hervé MORIN, ancien ministre de la Défense, député, France
- Jean-Pierre MAULNY, Directeur adjoint de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques - IRIS

## 4. VERS UN MONDE SANS ARMES NUCLÉAIRES

- Paolo COTTA-RAMUSINO, Secrétaire général de Pugwash Conferences on Science and World Affairs, Italie
- Yasuyoshi KOMIZO, Secrétaire Général de Mayors for Peace, Directeur de l'Hiroshima Peace Culture Foundation, ancien ambassadeur du Japon
- Jennifer ALLEN SIMONS, Présidente de The Simons Foundation, Canada
- Alyn WARE, Directeur international du PNND, Nouvelle-Zélande
- Ursula PLASSNIK, ambassadeur d'Autriche en France, ancienne ministre des Affaires étrangères, Autriche
- Des BROWNE, ancien Secrétaire d'Etat au ministère de la Défense, Royaume- Uni
- Paul QUILES, Bernard NORLAIN, Jean-Marie COLLIN

## Paul QUILES

Ancien ministre



En cette année où nous commémorons le souvenir de la guerre de 14-18, il était normal qu'on s'intéresse aux conflits, aux causes des conflits, à la façon de les éviter.

J'ai plaisir à me retrouver ici en présence d'un ami et du Président de cette Assemblée, Claude Bartolone, avec qui je me trouvais il y a juste une semaine dans mon département du Tarn, où Claude Bartolone était venu célébrer plusieurs événements concernant ce grand homme, ce grand humaniste, ce grand pacifiste, ce grand patriote qu'était Jean Jaurès. J'y suis, peut-être plus que d'autres, attaché puisque j'ai été député de la circonscription qui fut la sienne pendant 14 ans. Pour le sujet qui nous concerne aujourd'hui, je rappelle que Jean Jaurès était, entre autres choses, favorable à ce qu'il appelait « l'arbitrage international ».

Si nous allons parler pendant ces deux jours de l'armement nucléaire, c'est que nous considérons, en tout cas pour ceux qui ont organisé cette conférence internationale, qu'il faut essayer d'aller vers un monde débarrassé de ces armes de destruction massive, de ces armes terrifiantes, qui ont déjà été utilisées et

dont nous ne souhaitons pas qu'elles soient un jour à l'origine de la destruction d'une partie de l'humanité.

Nous voulons sortir des idées toutes faites, sortir des fausses évidences. Pour cela, il faut parler, écouter, échanger et débattre. Quel est le meilleur lieu pour parler que le Parlement ?

Je remercie, au nom de l'association ALB qui organise cette conférence, l'Assemblée Nationale et son Président Claude Bartolone, de nous permettre de faire avancer ce débat, qui existe dans le monde entier et malheureusement un peu moins développé en France. Si nous pouvons au cours de ces deux journées, grâce aux nombreuses personnalités françaises et internationales qui nous ont fait l'amitié d'y participer, faire avancer ce débat, ces échanges, pour aider à un monde sans armes nucléaires, nous en leur serons très reconnaissants.

■ Voir la vidéo de cette intervention : <https://www.youtube.com/watch?v=IAf3x5fIPMw>



*Paul Quilès a été député de 1978 à 1983, de 1986 à 1988 et de 1993 à 2007. Il est maire de Cordes-sur-Ciel (Tarn) depuis 1995. Il a été ministre de 1983 à 1986 (notamment de la Défense de 1985 à 1986) puis de 1988 à 1993. A l'Assemblée nationale il a été Président de la commission de la Défense et des forces armées de 1997 à 2002 puis Vice-président de la commission des Affaires étrangères de 2004 à 2007. Il est l'un des principaux fondateurs et animateurs du club Gauche Avenir (<http://www.gaucheavenir.org/>). Il est membre de l'association Maires pour la Paix France, et a signé l'appel de Global Zero. Il a publié, sur la question du désarmement nucléaire, « Un mensonge français » (Éditions Charles Léopold Mayer, 2012). Il est également co-auteur avec Bernard Norlain et Jean-Marie Collin, du livre « Arrêtez la bombe ! » (Le Cherche Midi, février 2013).*

<http://paul.quiles.over-blog.com/>



## Claude BARTOLONE

Président de l'Assemblée Nationale



C'est un grand plaisir pour moi de vous accueillir à l'Assemblée Nationale, et je voudrais sincèrement remercier Paul Quilès, d'avoir choisi ce lieu pour débattre de ce sujet majeur qui nous rassemble aujourd'hui.

En effet je souhaite que ce soit à l'Assemblée Nationale française, dans ses commissions, dans ses missions d'information, dans ses salles de colloques qu'aient lieu les grands débats politiques, économiques, sociaux, sociétaux, stratégiques et environnementaux. Je suis très attaché à cette vocation de notre institution, car c'est finalement ici, dans ce temple de la démocratie et de la liberté d'expression que doivent éclore les idées nouvelles, changer les concepts qui changeront le monde futur, se rencontrer ceux qui, par leur expérience, leur culture et leur réflexion, au départ souvent solitaire, apportent les éléments du futur de notre Nation, de l'épanouissement des personnes, de l'organisation du monde. Vous êtes de ces acteurs là, et merci à chacune et à chacun d'entre vous d'être ici.

Vous n'avez peut-être pas choisi le thème le plus simple, mais lorsque Paul Quilès s'occupe de quelque chose, ce n'est jamais simple. Ce thème touche à la sécurité globale, à la mort, et à l'équilibre du monde.

Notre commission de la Défense, sous la présidence de Patricia Adam, a procédé à douze réunions plénières sur le thème de la dissuasion. Elle a auditionné plus d'une vingtaine d'experts, chercheurs, philosophes, représentants des cultes, militaires, industriels, diplomates, et représentants de *think tanks*.

Je souhaite saluer ce travail remarquable qui n'a pas de précédent dans notre histoire législative.

Cette relation complexe de l'arme atomique à la paix commence à la moitié du vingtième siècle. C'est à la suite de la volonté écrite d'Albert Einstein, des moyens accordés au grand physicien Robert Oppenheimer, et de la volonté politique de Franklin Delano Roosevelt qu'explose le 16 juillet 1945 près de Los Alamos la première bombe nucléaire de l'histoire. Ils étaient tous les trois des pacifistes convaincus. Quand le président Truman reçoit sur un petit bout de papier le message du succès de l'expérimentation de Los Alamos, il est assis en face de Staline, lors d'un conciliabule préparatoire à la conférence de Postdam. Les historiens retiennent que Staline ne comprit la portée de cette révolution stratégique que quelques jours plus tard.

Les 6 et 9 août, quand les villes d'Hiroshima et de Nagasaki payèrent leur lourd tribut à l'histoire, nous entrons ainsi dans une période de non guerre mondiale ininterrompue jusqu'à nos jours.

Nous sommes ici en France, où nous commémorons, hasard des millésimes, la fin de deux guerres mondiales, l'une n'étant que la prolongation de l'autre. Elles se sont déroulées largement sur notre sol. De l'une a résulté la destruction de notre jeunesse, de l'autre l'occupation, c'est-à-dire le traumatisme quotidien des coups frappés à la porte le matin, où des familles entières disparaissaient on ne sait où ; on ne tarda

pas à savoir où, et pire encore, on ne tarda pas à savoir comment elles disparaissaient. C'est parce que les dirigeants politiques de la Quatrième République ont voulu « plus jamais ça », ne plus jamais être occupés ou attaqués, qu'ils décidèrent de construire la bombe.

Vous connaissez la suite. Ce programme mobilise la France dans une même détermination, de Mendès-France à De Gaulle, et inclus tous les responsables des Républiques successives. Il fut développé dans le plus grand secret, puisque financé sur le budget des services secrets. En 1960 fut expérimenté grâce au volet secret des accords d'Evian. Le militaire Charles Ailleret, le scientifique Yves Rocard, le conceptuel Pierre-Marie Gallois, dotèrent ainsi la France de sa force de dissuasion nucléaire.

“ Cette arme sert-elle encore à quelque chose ? C'est la question que vous posez et dont vous allez débattre, avec la difficulté particulière qu'elle est à la fois une arme stratégique, un outil politique, et un élément identitaire. En tout cas il y a un consensus pour croire qu'elle a servi à quelque chose. ”

Cette arme sert-elle encore à quelque chose ? C'est la question que vous posez et dont vous allez débattre, avec la difficulté particulière qu'elle est à la fois une arme stratégique, un outil politique, et un élément identitaire. En tout cas, il y a un consensus pour croire qu'elle a servi à quelque chose. Qu'est ce qui a retenu les 55 000 chars du Pacte de Varsovie face aux 7000 des pays de l'OTAN en Europe occidentale ? Pourquoi la Chine et l'Inde ont-ils été au bord de la guerre sans franchir le pas ? Pourquoi l'Inde et le Pakistan se livrent-ils maintenant à quelques escarmouches dans les montagnes du Cachemire ? Pourquoi les pays arabes n'attaquent-ils plus Israël et ont même signé des accords de paix ? Il n'est pas contestable que la dimension de dissuasion a fonctionné.

En ce qui concerne le débat sur le futur de la bombe, je vais prendre avec grand intérêt de vos apports. La réponse à chaque question est complexe.

Faut-il mettre en avant l'aspect moral ? Le bombardement de Dresde est-il plus moral que celui d'Hiroshima ? Le napalm est-il plus acceptable que le nucléaire ? Faut-il mettre en avant l'aspect financier ? Des pays qui n'ont que du conventionnel ont des budgets comparables au notre. Devons-nous valider la notion de qualité prix de la sécurité ? Faut-il entrer dans la discussion du concept d'emploi, alors que le flou conceptuel, la variété de la puissance des armes et de leur porteur font partie intégrante de la dissuasion par cette imprévisibilité qui interdit le contournement.

Faut-il envisager un monde où il n'y aurait que des forces conventionnelles ? Les écarts de puissance, de technologie et de budget ne nous obligeraient ils pas à nous aligner rapidement, et finalement confier notre sécurité à une Amérique qui n'en demande sans doute pas tant.

Les commissions spécialisées du congrès des Etats-Unis n'ont-elles pas considéré elles-mêmes la défense anti-missile comme un leurre technologiquement inefficace, très coûteux et politiquement contre performant ?

Quand on voit l'incroyable montée en puissance des forces militaires, et la multiplication des enjeux stratégiques dans la zone pacifique, on peut penser que les Etats-Unis et la Chine ne se feront pas la guerre en raison de l'existence d'armes stratégiques qui la rende impossible.

Ces exemples montrent qu'il est clair que l'arme atomique n'impose pas la paix, mais qu'elle assure la non guerre globale entre les grandes puissances, ce qui a été toute l'histoire des guerres mondiales du vingtième siècle. La prolifération vient de ce que les pays dotés de l'arme nucléaire considèrent qu'elle les assure de ne pas être envahis.

“ C'est un règlement de paix global et préalable qui seul pourra permettre la non prolifération puis le désarmement. ”

C'est un règlement de paix global et préalable qui seul pourra permettre la non prolifération puis le désarmement. Je réclame le droit à l'utopie : pourquoi renoncer à cette espérance, même si ce sont sans doute nos successeurs qui la réaliseront ?

“ La voie d'application du traité de non prolifération est la bonne : chacun doit d'abord ramener, comme l'ont fait la France et la Grande Bretagne, leur dispositif au minimum crédible. ”

L'arme nucléaire est une arme asymétrique, il en existe une autre : le terrorisme. Le 11 septembre a montré que l'arsenal stratégique ne préserve pas de tout, et qu'il n'apporte pas la réponse à ce type d'agression. Les forces de renseignement et de police seront elles aussi longtemps nécessaires tant que le monde sera ce qu'il est, c'est-à-dire peu capable de faire précéder les négociations politiques aux actions de force. Là encore je me refuse à désespérer de l'homme, et je ne suis pas un adepte du caractère inexorablement tragique de l'histoire.

Mais ne faut-il pas que chacun s'interroge sur ce que doit être un seuil minimal raisonnable de crédibilité ? La Corée du Nord a sans doute 8 armes, Israël 80, l'Inde et le Pakistan 100, la Chine et la Grande-Bretagne 250, la France 300, les Etats-Unis 7000, la Russie 8000. Cela veut dire que ces deux



derniers pays disposent à eux seuls de 95 % des armes nucléaires du monde. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Je vous énumère ainsi les principales questions qui sont les miennes en tant que responsable politique. Je dois rappeler que la France ne peut pas être montrée du doigt : nous avons détruit nos missiles stratégiques sol-sol et leurs silos enterrés du plateau d'Albion, nous avons détruit tous nos missiles à courte portée Pluton et à moyenne portée Hadès, nous avons stoppé notre production de matière fissile militaire ; enfin nous sommes le seul pays membre permanent du Conseil de Sécurité à avoir non seulement démantelé mais avoir véritablement détruit notre site d'essais nucléaires du Pacifique.

La voie d'application du traité de non prolifération est la bonne : chacun doit d'abord ramener, comme l'ont fait la France et la Grande Bretagne, leur dispositif au minimum crédible. Nous devons appeler toutes les nations à faire cet effort, pour que l'esprit du TNP représente une espérance.

L'arrivée de nouveaux acteurs, Israël, le Pakistan, l'Inde, la Corée du Nord, sans parler des pays aptes à posséder l'arme nucléaire, ne facilite pas l'esprit de désescalade. L'histoire dans ce domaine n'évolue pas dans le sens que nous souhaitons. Chaque jour nous découvrons de nouveaux conflits, de nouveaux pays en guerre, de nouvelles tragédies. Cette situation est inédite depuis mai 1945. Notre devoir de vigilance est donc impératif comme celui d'espérer en l'humanité.

Maintenant place aux échanges. Il n'y a pas de sujets tabous, il n'y a pas de doute interdit, il n'y a pas de doctrine sacrée. Il doit y avoir un vaste débat entre des hommes et des femmes épris de paix, d'humanisme et de liberté. Je sais que vous en êtes et je suis certain que vous allez mettre à profit les heures à venir pour échanger et proposer sur l'ensemble de ces questions.

■ Voir la vidéo de cette intervention :

[https://www.youtube.com/watch?v=lol9X\\_uS2sg](https://www.youtube.com/watch?v=lol9X_uS2sg)



*Claude Bartolone est Président de l'Assemblée Nationale française depuis 2012. Il a été maire du Pré-Saint-Gervais, ministre délégué à la Ville, député, Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Il a par la suite été Vice-président de l'Assemblée Nationale de 1992 à 1993, Président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de 1997 à 1998 et Président de la commission d'enquête parlementaire sur les emprunts et produits à risque souscrits par les collectivités territoriales et les acteurs publics locaux fin 2009.*

## 1 LE DEVELOPEMENT DE L'ARME NUCLEAIRE DEPUIS 1945

## Bernard NORLAIN

Général d'armée aérienne  
(2 S), France



J'ai l'honneur de parler le premier dans cette conférence qui est l'une des rares conférences internationales sur le désarmement organisée par une association française dans un bâtiment public, à l'Assemblée Nationale.

Je vais m'attacher à dégager les caractéristiques, la spécificité, la singularité, l'originalité, du développement du programme nucléaire français. Cette originalité a contribué fortement à façonner le consensus à la française qui est généralement invoqué quand on parle de l'adhésion à la dissuasion nucléaire française.

On a coutume de faire remonter les prémices du programme de développement nucléaire français à 1939, année où l'équipe dirigée par Frédéric Joliot Curie a déposé un brevet secret qui confirmait le principe de la fission et qui affirmait la notion de masse critique. Puis est arrivée la débâcle de 1940

et la deuxième guerre mondiale pendant laquelle les travaux de recherche en France ont été interrompus. Certains se sont retrouvés au Canada, et c'est là où se situe l'épisode rocambolesque où l'équipe dirigée par Bertrand Goldschmidt a informé le Général De Gaulle en trois minutes de l'existence du programme Manhattan qui est le programme de la première bombe atomique aux Etats-Unis.

“ La montée en puissance est ensuite très rapide, avec l'accession à la technologie thermonucléaire, et simultanément la mise sur pied des trois composantes. ”

Deux mois après l'explosion de la bombe à Hiroshima, le Général De Gaulle a créé le Commissariat à l'énergie atomique. Il a été ensuite le véritable créateur de la force de frappe nucléaire française, et depuis cette époque, il est devenu l'ombre tutélaire de la dissuasion nucléaire en France, et l'auteur des concepts qui y sont associés.

La IVème République a déployé un programme nucléaire d'abord dans le secteur civil. A la fin de 1948, c'est la première pile atomique française Zoé qui diverge. Pierre Mendès-France prendra la décision de lancer

un programme militaire secret avec l'objectif de préparer la bombe. Dans ce cadre est créé par Pierre Guillaumat, qui était l'administrateur général du CEA, le Bureau d'Etudes Générales, qui deviendra plus tard la direction des applications militaires. Ce Bureau est confié au général Albert Buchalet. Dans son équipe très restreinte qui

l'entoure, on trouve le professeur Rocard.

C'est le général De Gaulle qui prend la décision publique de créer une force de frappe nucléaire. A partir de ce moment, les événements iront très vite. Le 1er février 1960 explose « Gerboise Bleue », le premier engin expérimental français, suivi par plusieurs autres explosions. Le septième essai aboutit à l'explosion de la première vraie bombe nucléaire française appelée « Béryl ».



La montée en puissance est ensuite très rapide, avec l'accession à la technologie thermonucléaire, et simultanément la mise sur pied des trois composantes : la composante des forces aériennes stratégiques avec les Mirages IV, la composante terrestre avec les SSBS et en 1973 les missiles tactiques ou stratégiques, et la composante navale avec les SNLE.

A la fin de la Guerre froide, la France est dotée d'environ 600 têtes nucléaires. On assiste alors à une relative décrue, avec l'abandon de la composante terrestre, la réduction progressive du nombre de têtes aux environ de 300, et l'arrêt des essais nucléaires.

De nos jours, il y a un renouvellement de notre arsenal, avec deux composantes seulement, en maintenant 300 têtes nucléaires.

Il y a trois caractéristiques de ce programme nucléaire français :

- La première est l'autonomie de réalisation, l'indépendance qui a présidé à l'installation de ce programme nucléaire.
- La deuxième est l'originalité du concept, de la doctrine.
- La troisième est la réalisation d'une base technologique et industrielle adaptée et efficace.

L'autonomie est la rapidité de réalisation. Elle a été possible par une volonté politique forte et clairement affichée, et par la construction d'une architecture managériale et industrielle très structurée. Cette indépendance de réalisation au service du concept gaullien

central de l'indépendance nationale a été et reste un grand motif de fierté nationale. Ce développement technologique a bénéficié à plusieurs reprises d'un appui précieux, pas toujours officiel, de la part des Etats-Unis, notamment pour s'assurer de la sécurité des armes. Mais cet appui, qui est resté limité, même s'il a permis au programme de gagner plusieurs années, n'a pas été décisif.

Un concept original. Le général De Gaulle s'est relativement peu intéressé aux aspects doctrinaux, qui sont souvent byzantins. C'est l'école stratégique française, qui selon l'expression de Lucien Poirier, a entrepris « une investigation théorique pour doter la France d'un concept de dissuasion nucléaire qui lui soit propre et qui soit adapté à sa situation ». Ce concept a essentiellement été le travail de quatre généraux, surnommés les « quatre chevaliers de l'Apocalypse », André Beaufre, Pierre-Marie Gallois, Charles Ailleret, et Lucien Poirier. Ce travail théorique a été fortement critiqué par Raymond Aron, qui s'en est pris à ce qu'il a appelé le « délire logique » du général Gallois. Il a déclaré par la suite qu'il ne s'était jamais exprimé contre la réalisation d'un programme nucléaire français, mais qu'il n'avait jamais souscrit à la doctrine de la dissuasion du faible au fort, et plus généralement de la sanctuarisation de la France, qui est au cœur du concept de dissuasion nucléaire.

Le concept de la France au moment de la Guerre froide est celui de la dissuasion minimale, dissuasion du faible au fort, et du pouvoir égalisateur de l'atome, c'est-à-dire

qu'un petit pays peut dissuader un grand pays de l'attaquer ou de l'envahir.

La France développe alors une théorie très originale, la théorie de la dissuasion pure, qualifiée de « non emploi », qui rejette la théorie de riposte graduée des Etats-Unis. Simultanément, la possession d'armes atomiques devient la condition de l'indépendance nationale. L'atome est considéré comme une nouvelle forme de souveraineté, et permet au général De Gaulle de déclarer que la possession de cette arme est légitime pour tous les pays, ce qui ouvre la porte à toute prolifération. Par ailleurs la notion de « tout ou rien » conjuguée au développement technologique permet d'introduire la notion d'ultime avertissement.

Par la suite, les discours du président Jacques Chirac à l'île Longue, et le discours du président Nicolas Sarkozy à Cherbourg ont fait évoluer cette doctrine vers un concept de frappes sélectives, qui permet aux thuriféraires de la dissuasion nucléaire française de dire que la doctrine a évolué et qu'elle s'est adaptée. Mais elle ouvre la porte à la doctrine de l'emploi tout à fait contraire à la doctrine du non emploi.

“ Le développement du programme a été rendu possible par la mise en place d'une architecture managériale et industrielle dédiée et pérenne. ”

Une politique industrielle originale. Le développement du programme a été rendu possible par la mise en place d'une architecture managériale et industrielle dédiée et pérenne : une structure publique qui regroupait le CEA-DAM, la délégation ministérielle pour l'armement qui devient la Délégation Générale pour l'Armement, et l'Etat-major des Armées. Cette structure publique a mis en place une base industrielle permettant de couvrir toutes les technologies nécessaires, et mobilisant pour chaque technologie un grand maître d'œuvre accompagné par un nombre très important d'entreprises de second rang. Ainsi s'est constitué au fil du développement de ce programme un lobby puissant scientifique, militaire, industriel, d'autant plus attaché au développement continu et constant du programme nucléaire français qu'il constitue au titre de la souveraineté un marché captif.

Les trois caractéristiques de la singularité du développement du programme nucléaire français ont contribué fortement à la constitution du consensus, qui a été relativement long à se former. Au début du programme nucléaire, lors que le général De Gaulle l'a rendu public, il y a eu une très forte opposition de la part des partis politiques, des médias et des militaires (qui étaient à l'époque très majoritairement opposés), de l'Eglise, des experts, et aussi d'une bonne partie de l'opinion publique. Il s'agissait donc d'une hostilité générale. Puis progressivement à la fin des années soixante dix les partis politiques se sont ralliés à la dissuasion nucléaire, à commencer par le Parti Communiste Français

et par le Parti Socialiste, suivis par tous les partis, sauf peut-être les écologistes. L'armée a trouvé dans le programme nucléaire une nouvelle légitimité. L'adhésion des médias, de l'Eglise avec quelques nuances, et finalement de tout le monde n'a cessé de se renforcer et de se durcir pour faire de ce programme un bloc que rien ne peut entamer. C'est là que se situe

“ La France est ainsi quasiment absente de tout débat sérieux et ouvert sur l'arme nucléaire, à la différence de la totalité des pays nucléaires ou non. ”

là un point sensible, au-delà du raisonnement logique et rationnel, qui sans doute se situe dans l'inconscient collectif français. Parce que la bombe atomique française est devenue le symbole de l'indépendance nationale, elle contribue à pérenniser la nostalgie de la puissance et du prestige de la France, à l'inverse du discours ambiant qui cultive souvent le « *déclinisme* » et la soumission.

la véritable spécificité du consensus français, qui se caractérise par son imperméabilité à toute remise en cause.

La France est ainsi quasiment absente de tout débat sérieux et ouvert sur l'arme nucléaire, à la différence de la totalité des pays nucléaires ou non. Nous touchons

Un ex ministre n'hésite pas à écrire : « *la dissuasion, c'est la France* ». N'y a-t-il pas une certaine tristesse à réduire l'héritage de la France à une bombe, fut-elle atomique ? On peut craindre que ce consensus de l'opinion publique démotive les Français sur ce qui constitue l'esprit de défense.

La spécificité du programme nucléaire français, par cette indépendance politique, conceptuelle et technologique a fortement contribué à la formation de ce bloc consensuel qui se caractérise par son imperméabilité. On pourrait se réjouir, car l'unanimité sur un sujet aussi sensible est quelque chose de rare. Mais peut-on se satisfaire d'un concept sans doute adapté à la guerre froide, confronté aujourd'hui à des enjeux de sécurité totalement différents ? Peut-on faire le pari de l'immobilisme, du repli sur soi, de la crispation dans un monde ouvert, multi centré, et en constante évolution ? Si l'idée politique majeure du général De Gaulle de l'indépendance et de la liberté d'action reste toujours une ardente obligation, est-ce la bombe qui en constitue de nos jours l'indispensable pilier ? C'est la question que nous devons nous poser et dont va traiter ce colloque.

■ Voir la vidéo de cette intervention : <https://www.youtube.com/watch?v=lwdcZnM8JFc>



## Marc FINAUD

Ancien diplomate, Conseiller principal du Centre de Politique de Sécurité, Genève (GCSP) et Collaborateur scientifique de l'Institut des Nations Unies pour la Recherche sur le Désarmement (UNIDIR), France



Bernard Norlain est général d'armée aérienne (2S). Il a été chef de cabinet militaire des Premiers Ministres Jacques Chirac puis Michel Rocard. Ancien pilote de chasse, il fut à la tête de la Force Aérienne de Combat, puis nommé Directeur de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale. Il est co-auteur avec Paul Quilès et Jean-Marie Collin du livre « Arrêtez la bombe ! » (Le Cherche Midi, février 2013).



L'initiative de ce colloque est bien venue pour permettre de lancer un vrai débat, non seulement entre Français, mais aussi d'apporter un regard extérieur.

Etant moi-même un ancien diplomate ayant l'expérience des négociations internationales en matière de désarmement et de non prolifération, il m'a semblé utile d'essayer de montrer que parfois on reste influencé par des apparences trompeuses. Il faut savoir lire entre les lignes et regarder le dessous des cartes dans ce domaine où parfois la doctrine, voire la propagande masquent souvent la réalité.

Je voudrais consacrer l'essentiel de mon intervention à l'interprétation du Traité de Non Prolifération (TNP), puisqu'il est mentionné comme le cœur de cette question, en passant

nucléaire. Ce qui est intéressant c'est que dans le TNP il y a deux catégories d'Etats, ceux dits dotés de l'arme nucléaire (cette expression française est parfois un peu trompeuse, alors que l'expression anglaise est beaucoup plus réaliste, ceux sont les « Nuclear Weapons States » qui ont eux-mêmes acquis ces armes) et ceux non dotés de cette arme. Ces deux catégories qui s'opposent le plus souvent, s'accordent néanmoins pour insister sur la préservation de ce sacro-saint équilibre entre les trois piliers.

Les pays membres s'accusent mutuellement de violer cet équilibre, d'attacher plus d'importance à un volet plutôt qu'à un autre. C'est clair que les Etats dotés de l'arme nucléaire considèrent que ces armes sont là pour maintenir leur propre sécurité, mais qu'ils ne pourraient y renoncer que s'il n'y avait plus aucun risque de prolifération. Inversement les Etats non dotés de ces armes considèrent qu'ils ont fait tout le nécessaire pour montrer leur bonne foi et renoncer à ces armes, y compris avec des obligations très strictes, mais qu'en revanche les Etats dotés devraient faire plus pour aller vers la logique du TNP qui est le désarmement nucléaire.

Quand on regarde objectivement les obligations entre ces deux catégories d'Etats, force est de constater qu'elles sont inégales. Les Etats dotés de l'arme nucléaire ne sont soumis à aucune obligation, aucune interdiction de se transférer des armes entre eux (ils ne s'interdisent que de transférer des armes aux Etats non dotés), ils ne sont soumis à aucune

contrainte de temps : l'article 6 du TNP parle du désarmement « à une date rapprochée », et nous sommes à 40 ans de la signature du Traité. Aucune obligation de résultat, c'est une obligation de moyens, obligation de négocier de bonne foi. Heureusement qu'il y a eu entre temps en 1996 l'avis de la Cour Internationale de Justice qui a précisé qu'il y avait quand même une obligation de résultats qui était de conclure le désarmement nucléaire. En revanche les Etats non dotés ont une série d'obligations très strictes, ils sont soumis à une vérification par l'AIEA, et à de véritables délais, c'est-à-dire qu'ils ont 180 jours pour amorcer la négociation après la ratification du traité, et 18 mois pour mettre en vigueur l'accord de garantie signé avec l'AIEA.

Cette dialectique entre désarmement et non-prolifération a plusieurs dimensions.

La première c'est que l'histoire de l'arme nucléaire se confond avec celle de la non-prolifération. D'une façon ou d'une autre, toutes les puissances aujourd'hui nucléaires ont été aidées par une autre puissance nucléaire. La France elle-même a reçu une certaine aide des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, mais elle a aidé Israël, l'Inde, l'Afrique du Sud, le Pakistan, à des degrés différents en termes de coopération technologique.

La deuxième dimension est que l'on voit que la prolifération a continué alors même que

s'amorçait la décrue des arsenaux des principales puissances. Historiquement on voit que l'apparition de nouvelles puissances nucléaires a été parallèle à l'augmentation des arsenaux. A partir des années 70 et de la fin de la guerre froide, les arsenaux russes et américains ont commencé à décroître alors que continuait la prolifération. Ceci peut s'expliquer par le fait que cette décrue des arsenaux n'a pas été suffisante pour peser sur l'arrêt de la prolifération, et surtout que l'asymétrie, le déséquilibre, demeurent aujourd'hui massifs entre les deux principales puissances et les autres, même si les deux grandes puissances ont diminué entre 75 et 80 % leurs arsenaux depuis le pic de la Guerre froide.

“ Les armes déployées ou qui pourraient être utilisées représentent une puissance 700 fois équivalente à la totalité des explosifs utilisés pendant la Seconde Guerre Mondiale. ”

Quand on regarde aujourd'hui la situation, on constate que les armes déployées ou qui pourraient être utilisées représentent une puissance 700 fois équivalente à la totalité des

explosifs utilisés pendant la Seconde Guerre Mondiale et que les armes en alerte avancée représentent encore 300 fois cette puissance. Lorsqu'on parle des stocks de matière fissile pour produire les armes nucléaires que ce soit de l'uranium hautement enrichi ou de plutonium séparé, il y a encore une énorme différence entre les stocks des deux principales puissances et ceux des autres pays, et en tout état de cause ce sont des stocks qui leur permettent de voir à très long terme, et même

“ C'est clair que les Etats dotés de l'arme nucléaire considèrent que ces armes sont là pour maintenir leur propre sécurité, mais qu'ils ne pourraient y renoncer que s'il n'y avait plus aucun risque de prolifération. ”

plus rapidement sur les accords sur les essais nucléaires, sur les accords bilatéraux américano-russes.

Il est courant dans les milieux diplomatiques et dans la communauté du

désarmement d'insister sur les trois piliers du Traité de Non Prolifération, qui sont la non-prolifération proprement dite, le désarmement, et l'utilisation pacifique de l'énergie



d'accepter aujourd'hui un traité interdisant la production future. Certains experts ont calculé que cette masse de matière fissile disponible a une qualité militaire suffisante pour produire encore 155 000 armes nucléaires.

Troisième dimension c'est que le fameux article 6 du TNP, qui est un chef d'œuvre de rédaction diplomatique, chef d'œuvre d'ambiguïté car chacun peut y trouver ce qu'il veut, est interprété restrictivement par les Etats dotés, parce que cet article les oblige à négocier en faveur du désarmement. Mais quelles sont les négociations en faveur du désarmement ? Jusqu'ici principalement elles ont concerné les deux grandes puissances. La France n'a jamais négocié le désarmement nucléaire, en violation de l'article 6. Elle a effectivement procédé à des réductions unilatérales, mais ce n'est pas dans le respect de l'article 6. Cet article 6 contient aussi une référence à un traité de désarmement général et complet. Aujourd'hui cela paraît complètement farfelu. C'est vrai que c'est lié à l'histoire de la Guerre froide, le TNP lui-même est un produit de la Guerre froide. Au départ avait été envisagé un autre traité en plus du TNP qui couvre les autres armes de destruction massive et la régulation des armes conventionnelles prévue par la Charte des Nations Unies. On n'est pas parvenu à ce traité complet puisqu'à l'époque, les Soviétiques refusaient toute inspection

sur place et qu'on a commencé par une série de traités spécifiques.

Si aujourd'hui on fait la liste de ces traités depuis l'entrée en vigueur du TNP c'est assez impressionnant. Si on n'a pas un traité de désarmement général et complet, on a quand même fait des progrès considérables dans les autres domaines, ce qui donne prétexte aux Etats dotés de garder leurs armes nucléaires. Quand on parle des armes classiques c'est une certaine forme d'hypocrisie de la part des puissances nucléaires : elles veulent conserver leurs armes nucléaires parce que les pays émergents sont en train de multiplier leurs arsenaux d'armes conventionnelles, ce qui accroît l'insécurité, et ce qui justifie le maintien des armes nucléaires. Mais qui vend les armes classiques aux pays émergents ? Ce sont les principales puissances nucléaires, plus l'Allemagne.

Dernière dimension, c'est que les crises de prolifération sont liées à des conflits régionaux, principalement Moyen-Orient, Asie du sud et péninsule coréenne, où les puissances nucléaires, et en particulier les Etats-Unis, ont un rôle majeur stratégique à jouer. Si elles ne font rien pour désamorcer ces crises, pour trouver des solutions négociées, c'est un peu la prophétie auto réalisatrice. Regardez la Corée du Nord, qui menace nos intérêts, regardez l'Iran, qui va peut-être menacer nos intérêts, donc nous devons conserver nos armes nucléaires.

Deuxième exemple historique, sur les essais nucléaires, il faut remonter assez loin dans la

Guerre froide, lors de la première tentative de limitation des essais nucléaires, le traité de limitation partielle, que la France a refusé parce qu'elle voulait continuer ses essais, comme la Chine. On s'est félicité à l'époque du progrès que représentait ce traité, puisqu'il a permis d'arrêter les essais dans l'atmosphère, qui causaient pas mal de dégâts à l'environnement. Mais ce traité n'a eu aucun effet sur la prolifération verticale, c'est-à-dire qu'il n'a pas empêché les deux Grands d'augmenter leurs arsenaux.

Ensuite les deux principales puissances ont conclu un traité sur le seuil des essais limités à 100 kilo tonnes. Là encore c'était un seuil très élevé, alors que les efforts de miniaturisation des charges avaient déjà pratiquement exclu l'utilité de ce seuil. Enfin le traité d'interdiction totale, le fameux CTBT, a interdit toute explosion nucléaire y compris souterraine, mais il n'interdit pas la simulation, c'est-à-dire la poursuite des essais sans explosion, ce qui permettait de moderniser les arsenaux. C'est une des raisons pour laquelle l'Inde et le Pakistan ont refusé de le signer, puisqu'ils craignaient d'être ainsi mis dans une situation de désavantage. C'est un traité qui a déjà un certain nombre d'années, mais qui n'est toujours pas en vigueur, parce que plusieurs puissances nucléaires ne l'ont pas ratifié.

L'histoire des accords américano-russes est faite d'apparences trompeuses et d'arrière-pensées. Quand les Américains ont commencé à vouloir contenir la course aux armements dans les années 1970, ils avaient un avantage technologique en termes de qualité de mis-

siles, ils avaient développé les têtes multiples. Ils voulaient en fait empêcher les Soviétiques de développer leur capacité de défense anti-missiles. A titre de concession, ils ont accepté le traité ABM parce que ça ne les gênait pas beaucoup puisqu'ils n'avaient pas de projet de défense anti-missiles avancé. Quelques années après, l'administration Bush a changé complètement cette approche après les tentatives de Reagan, et s'est retirée complètement du traité ABM. Plus près de nous, dans le traité New Start, cette dialectique entre les armes offensives et défensives est au cœur de la stratégie, et cette relation est reconnue dans le préambule du traité.

Comme l'a dit le responsable américain de la défense anti-missiles, ce traité n'impose aucune contrainte sur les défenses anti-missiles américaines. C'est ce qui explique que les Russes soient maintenant très opposés au programme anti-missiles de l'OTAN et refusent de s'engager dans la réduction de nouvelles armes stratégiques tant que l'ensemble des éléments de cette dimension stratégique ne sont pas sur la table, c'est-à-dire la défense anti-missiles, l'espace, et les possibilités de charges conventionnelles sur les missiles intercontinentaux. Les médias mettent parfois l'accent sur des chiffres clés, et c'est vrai que le traité New Start a abaissé la limite du nombre d'ogives déployées à 1550 pour chaque partie. Mais il n'y a pas de limites sur les armes non déployées et sur les armes non stratégiques. Il faut donc avoir une vision plus précise du nombre d'armes à la disposition des deux grandes puissances.



Quand on fait le bilan de tous ces accords de non prolifération, on peut dire qu'ils ont considérablement réduit le nombre d'armes existant sur la planète. Ces accords ont été utiles, surtout quand ils ont été combinés avec un ensemble de régimes de non prolifération, de contrôle à l'exportation, et qu'ils couvrent désormais toute la panoplie des armes de destruction massive, et un début de régulation des armes classiques.

Il importe de dépasser ces apparences parfois trompeuses, et de comprendre l'influence du complexe militaro-industriel dans beaucoup de pays, à commencer par la France, des choix de politique étrangère et de sécurité. On ne

peut plus déconnecter le désarmement et la non-prolifération d'une doctrine de sécurité, traditionnelle, pour protéger l'Etat ou bien ouverte maintenant au concept de sécurité humaine. On voit aujourd'hui ce mouvement en faveur de la prise en considération des conséquences humanitaires de l'arme nucléaire qui pourrait justifier son interdiction. C'est ce même critère qui a été utilisé pour interdire toutes les autres armes de destruction massive.

---

■ Voir la vidéo de cette intervention :  
<https://www.youtube.com/watch?v=BnxQFcqgG5o>



Marc Finaud, est actuellement conseiller principal du Centre de Politique de Genève (GCSP) et collaborateur scientifique de l'Institut des Nations Unies pour la Recherche sur le Désarmement (UNIDIR). Il est également membre fondateur du groupe de recherche « Global Mutations Analysis and Prospective » (GPMAP). Ancien diplomate français, il a aussi été Premier conseiller à la représentation de la France auprès de la Conférence du désarmement à Genève. Il a publié de nombreux articles et livres sur le désarmement et le contrôle des armes.

<http://www.gcsp.ch/>



**Louis GAUTIER**

**Conseiller maître à la  
Cour des comptes,  
France**



Je voudrais me situer dans le fil de l'intervention liminaire du Président de l'Assemblée Nationale, appelant à l'échange, avec un esprit de lucidité et de rigueur, sur ces sujets difficiles et exigeants.

Vous m'avez demandé de traiter de la politique de dissuasion de la France depuis la fin de la guerre froide. Je vais tenter d'expliquer comment notre pays se situe dans la recherche d'une position équilibrée entre deux objectifs qui peuvent avoir l'air contradictoires, mais qui sont au fond deux nécessités, deux impératifs simultanés. Les alpinistes savent que ce n'est pas la désignation de l'objectif qui importe mais de découvrir la voie pour y parvenir. Nous sommes dans un monde qui reste dangereux, et dans lequel les armes nucléaires continuent à apporter des garanties de sécurité.

Pour comprendre les évolutions de la posture française, il faut la resituer dans une perspective historique du fait nucléaire.

En ce qui concerne la Guerre froide il faut s'en tenir aux faits : il faut reconnaître que les armes nucléaires ont empêché qu'elle ne dégénère en conflit ouvert. Rien ne démontre de manière irréfutable l'efficacité de la dissuasion nucléaire et celle de l'équilibre entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis. En revanche on est bien obligé de faire le constat que cette dissuasion a fonctionné, que ces Etats avaient un intérêt commun à être dissuadés, un intérêt commun à empêcher la répétition de la guerre. Depuis, nous vivons sous la double loi de l'interdiction de la guerre et de la crainte de l'apocalypse nucléaire.

C'est ainsi que pendant la Guerre froide, le TNP en 1968 a construit une architecture de sécurité en définissant les voies du désarmement, y compris dans le domaine nucléaire.

La chute du mur de Berlin remet en partie en cause les équilibres antérieurs et suscite chez les responsables internationaux l'espoir d'aller plus loin dans le désarmement. Pratiquement tous les pays, la Russie, les Etats-Unis, mais aussi la France ou le Royaume Uni, y sont favorables. Mais en même temps, cette situation fait craindre la dissémination des armes nucléaires.

Puis il y a 1998, où interviennent les explosions indiennes et pakistanaises. Sur le moment, on n'a pas suffisamment prêté attention aux conséquences que cela allait avoir. Certains estiment qu'elles ont marqué le début d'un second âge nucléaire, l'entrée dans un monde polynucléaire, avec l'apparition d'autres Etats à côté des cinq désignés par le TNP. Nous sommes effectivement alors dans une équation qui est plus complexe, puisqu'elle comporte de fait ou de droit au moins neuf acteurs nucléaires, les Etats-Unis, la Chine, la Corée du Nord, la France, l'Inde, Israël, le Pakistan, la Russie, et le Royaume Uni.

Au fond, on a l'impression que cet « express nucléaire » qui s'était ébranlé en Allemagne en 1938, qui ensuite a pris de la vitesse, au point de s'emballer en 1945 avec les explosions de Hiroshima et de Nagasaki, a continué sa route durant la Guerre froide sans cette fois jamais dérailler. Puis, arrivé au terminus du XXème siècle, le convoi n'a pas stoppé ; le

train a juste ralenti en gare, a accroché quelques wagons, puis ce train nucléaire a continué sa route sans que l'on connaisse sa destination.

Pour essayer de comprendre les évolutions de la politique française en matière de dissuasion et de désarmement, il faut comprendre comment l'équation nucléaire a changé.

Depuis la fin de la Guerre froide, l'emballlement, l'escalade et le durcissement des conflits ont entraîné une émancipation de la manœuvre conventionnelle et le repliement des Etats sur leurs intérêts nationaux. Dans ces crises, les armes nucléaires ne sont plus opérantes, elles ne sont plus l'alpha et l'oméga de la sécurité internationale, bien qu'elles conservent un certain rôle. On a vu par exemple dans la crise ukrainienne que le fait que la Russie soit un Etat nucléaire a eu son importance.

Les grands Etats ont tous reconsidéré leur politique nucléaire en fonction de ce contexte, en se cantonnant aux éléments de défense essentiels à leur survie. La dislocation de l'URSS et le développement du bouclier antimissiles ont mené la Russie à se recentrer sur ses intérêts nationaux, comme l'ont fait les Etats-Unis de leur côté, ou la Chine aussi. La France, même si elle a fait la proposition que son arme nucléaire participe à la défense de l'Europe, considère que l'arme nucléaire est d'abord un élément de sa souveraineté et de sa sécurité nationale.

“ Les grandes puissances considèrent toutes les armes nucléaires comme des armes de garantie ultime. ”

Les grandes puissances considèrent toutes les armes nucléaires comme des armes de garantie ultime, avec en Occident et notamment en France une logique de rétractation et de consolidation de l'arsenal.

La deuxième évolution est constatée après 1998. Elle est liée au fait que le monde nucléaire devient plus complexe et plus composite, d'une certaine manière plus hétérogène. Quoi de commun entre des pays à une seule composante nucléaire comme le Royaume Uni et Israël, quoi de commun entre la France qui est dans une logique de concentration de son arme (et pas de développement) avec les logiques de la Chine ou de l'Inde, qui en font encore des éléments de leur puissance.

L'intérêt de la dissuasion se trouve relativisé par l'apparition d'autres risques, comme celui du terrorisme, de la cyber défense, ou celui de l'émancipation de la manœuvre conventionnelle et par la multiplication des conflits asymétriques. La peur du péril nucléaire peut paraître alors moins tangible ou immédiat que d'autres menaces planétaires plus immédiates ou plus quotidiennes, comme les catastrophes industrielles, (Tchernobyl pour le nucléaire civil), ou les épidémies, les catastrophes naturelles. La peur de l'arme nucléaire, très forte pendant la Guerre froide, semble moins nette aujourd'hui. On peut s'en inquiéter, car cela peut saper le principe de la dissuasion.



Les armes nucléaires, si elles n'entraînent pas automatiquement un équilibre stratégique mondial, définissent, ou surdéterminent des équilibres stratégiques régionaux. On observe de fortes différenciations stratégiques selon les zones. Certaines zones dénucléarisées, de fait ou de droit, sont hors de portée nucléaire ; d'autres sont à forte concentration nucléaire (je pense à l'Asie et au Moyen-Orient). Dans certaines zones, le jeu de la dissuasion n'est pas complètement codifié, bien que l'Inde, le Pakistan, et la Chine, commencent à s'inscrire dans une logique dissuasive. Enfin dans la zone du Proche et Moyen Orient les problèmes de sécurité s'accumulent, avec le terrorisme, la prolifération, les guerres civiles, et risquent

de d'aboutir à une attraction fatale pour les armes nucléaires.

Enfin, c'est important de le réaffirmer, il faut bien constater que depuis la fin de la Guerre froide, les armes nucléaires ont organisé un

modus vivendi entre toutes les grandes puissances, La Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume Uni, la Russie, et probablement l'Inde.

Dans ces évolutions la France va adapter sa position de plusieurs façons. A la fois dans une sorte de concentration conceptuelle et capacitaire, mais aussi dans une forme de normali-

sation par rapport aux règles internationales. Re-dimensionnement et normalisation, bien que la France n'entende pas renoncer à l'atout, à la force, que constitue aujourd'hui pour sa sécurité l'arme nucléaire, dans un monde où le risque nucléaire et celui de la prolifération balistique flambent aujourd'hui ou qui menacent de flamber, ainsi que le montre la course actuelle aux armements au Moyen-Orient, en Asie et en Extrême-Orient.

La France va pratiquer dans la première décennie un désarmement unilatéral exemplaire : abandon de toutes ses armes pré-stratégiques, Pluton et Hadès, abandon de la composante sol-sol, réduction de 6 ou 7 sous-marins à la mer à 4 aujourd'hui, suspension puis arrêt définitif des essais entre 1994 et 1997, démantèlement des usines de Pierrelatte et Marcoule, qui fait que la France ne fabrique plus de matière fissile nucléaire militaire, démantèlement de son centre d'expérimentation, réduction progressive par palier du nombre de ses têtes à 300.

En même temps, elle va rapprocher sa doctrine des règles internationales définies par l'article 51 de la Charte des Nations Unies sur le concept d'ultime défense, et l'interprétation qui en a été donnée par la Cour Internationale de justice. Elle va le faire avec une moindre visibilité à l'extérieur, on est plus dans la nuance, parce qu'elle avait adopté des concepts qui se sont révélés d'une formidable plasticité théorique.

Le Livre blanc de 2008 et celui de 2013 ont très clairement défini les intérêts vitaux

comme étant la sanctuarisation du territoire, la protection de la population et la défense de la souveraineté. Cette définition, même si elle n'est pas fermée, est beaucoup plus nette que celle en vigueur au moment de la Guerre froide.

En ce qui concerne la notion de dommages inacceptables, on est passé d'une doctrine qui était définitivement anti-démographique, à une doctrine qui fait des centres névralgiques et des centres économiques des cibles privilégiées.

La notion de *stricte suffisance* a servi au temps de la Guerre froide à pratiquer une forme d'évolution par le haut de notre arsenal, alors qu'aujourd'hui cette stricte suffisance a conduit à favoriser les désarmements.

Le « tout azimut » était pendant la guerre froide une posture surtout politique ; il est aujourd'hui une réalité, puisque aujourd'hui les missiles français ont la possibilité de toucher n'importe quel Etat nucléaire sur la planète.

Enfin, l'ultime avertissement, avec la destruction des armes préstratégiques, consiste à mettre en garde un adversaire de ne pas franchir une étape qui risquerait de porter atteinte à nos intérêts vitaux.

Je m'inscris en faux par rapport à ce qu'a dit le général Norlain : la politique française est une politique de dissuasion. Je ne vois pas de dérapage vers une logique de l'emploi du champ

de bataille, c'est exactement le contraire. L'objectif de ces évolutions doctrinales est de ne pas rendre non crédible l'hypothèse ou l'éventualité d'une frappe. La dissuasion n'existerait pas si on pensait qu'une frappe est improbable, ou impensable technologiquement. Mais il ne faut pas inférer de cette argumentation l'idée qu'on ferait dégénérer ces armes vers des armes du champ de bataille. La doctrine française de ce point de vue est très claire, c'est une doctrine de dissuasion. Elle n'a jamais été exprimée de manière aussi canonique et aussi orthodoxe qu'elle ne l'est aujourd'hui pour dire que ce sont des armes de dissuasion.

Dans le même temps la France a pratiqué une politique de normalisation internationale. Elle qui ne participait pas aux enceintes multilatérales de désarmement a ratifié pratiquement tous les traités, et encore le dernier, le protocole additionnel, le traité de dénucléarisation de l'Asie Centrale. Elle a ratifié les traités reconnaissant les différentes zones exemptes d'armes nucléaires (Rarotonga, Pelindaba, Tlatelolco, Bangkok). Elle est même devenue le promoteur de nouveaux instruments : le TICEN, le FMCT.

En matière de désarmement nucléaire, seuls comptent les Etats nucléaires. Un Etat ne peut pas œuvrer pour le désarmement s'il n'est pas un Etat nucléaire. La France utilise son statut nucléaire pour peser de manière positive dans ces enceintes multilatérales, et en étant le pro-

“ Il faut bien constater que depuis la fin de la guerre froide, les armes nucléaires ont organisé un modus vivendi entre toutes les grandes puissances. ”

“ La doctrine française de ce point de vue est très claire, c'est une doctrine de dissuasion. ”

moteur d'un certain nombre d'initiatives en faveur du désarmement.

Ce désarmement a été mené conjointement avec un effort de modernisation, dans le sens de la réduction de son arsenal. Cet effort est pratiquement achevé aujourd'hui, la France disposant de quatre sous-marins dotés de têtes nucléaires, de la seconde composante autour du Rafale et de l'ASMP-A, et enfin des outils de simulation, comme le laser Megajoule, pour lequel nous avons ouvert des coopérations avec nos partenaires britanniques.

La position de la France sur le désarmement est déterminée par ce contexte. La France, au moment de la conférence de renégociation du TNP l'année prochaine, sera fondée à inviter les autres pays à ratifier l'ensemble des traités, et à s'appliquer les décisions d'auto-discipline et d'auto-limitation capacitaire, et à les inviter à faire converger leur doctrine de renforcement de la dissuasion, dans le sens de la concentration de la dissuasion sur la défense des intérêts vitaux, dissuasion qui dissuade les Etats Nucléaires.

Ce contexte détermine aussi la dissuasion, parce que la France a fait un certain nombre de choix irréversibles : elle est tenue par le choix qu'elle a fait concernant la fabrication de matière fissile, elle est tenue par la modernisation de ses armes futures au stock qu'elle s'est constitué, elle est tenue technologiquement par les performances de la simulation, elle est tenue par les affichages en terme de volume qu'elle a signifié et sur lequel elle ne reviendra pas. Elle est aussi tenue par une évo-

lution de son environnement, mais aussi par des contraintes budgétaires.

Pour un pays comme la France qui a été envahi pendant des siècles, qui a subi les ravages de deux guerres mondiales qui ont laissé d'énormes cicatrices, dans la conscience collective, dans le vécu des familles, dans le souvenir individuel, les armes nucléaires ont d'une certaine manière réalisé cette ligne Maginot virtuelle qui donne l'impression aux Français de garantir la sanctuarisation de leur territoire et de la population. C'est une réalité dont il faut tenir compte au plan psychologique.

“ Il faut bien reconnaître l'intérêt que représentent les armes de dissuasion nucléaire, qui ont apporté la paix en Europe, qui ont apporté l'équilibre. Et ce avec un coût finalement supportable par nos collectivités nationales. ”

La classe politique française a longtemps été divisée par de nombreuses querelles militaires, comme à l'époque de Jaurès. Sous la Vème République, la classe politique s'est trouvée en accord avec la dissuasion nucléaire, y compris dans son adaptation récente, concernant son dimensionnement, sa réduction, et sa concentration. Il faut donc éviter que ne renaisse sur cette question ou sur d'autres (on pourrait dire exactement la même chose sur

la conscription), une nouvelle querelle militaire, car cela affecterait son crédit international, et diviserait profondément l'opinion et la population.

Indépendamment du ressenti de la population, et de la perception politique, il y a une réalité de la dissuasion. Après cette terrible affaire de la Crimée et de l'Ukraine, un certain nombre de nos partenaires européens se demandent quelles sont aujourd'hui les conditions de la sécurité de l'Europe. Les Etats-Unis ont fait comprendre aux Européens qu'ils devaient davantage prendre en main leur sécurité collective et celle de leur environnement. Mais la question se pose : avec qui, comment, pourquoi, par quels moyens, avec quels crédits ?

Aujourd'hui il faut bien reconnaître l'intérêt sur les armes de dissuasion nucléaire, qui ont apporté la paix en Europe, qui ont apporté l'équilibre. Et ce avec un coût finalement supportable par nos collectivités nationales, lorsqu'on le compare à celui du bouclier antimissiles, ou à celui des armements conventionnels qu'il faudrait engager pour compenser l'absence d'armes nucléaires, sans en être sûr d'une sécurité identique. Ces questions amènent certains pays européens, un peu fébriles en raison des événements récents, à considérer l'intérêt de la dissuasion nucléaire.

■ Voir la vidéo de cette intervention : <https://www.youtube.com/watch?v=4bxPhRgvllw>



Louis Gautier actuellement Secrétaire général du SGDNS. Il est aussi conseiller maître à la Cour des comptes et professeur en Science politique à politique à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Il est le président du conseil d'orientation de l'Agence nationale pour la recherche sur le Sida et les Hépatites (ANRS) et président du conseil d'administration de l'Ecole nationale des Chartes. Il anime le groupe Orion observatoire sur les questions stratégiques et de défense de la Fondation Jean Jaurès. Il est aussi membre du conseil de surveillance du Monde. Il a été conseiller pour la défense du Premier ministre Lionel Jospin (1997-2002) et Directeur adjoint du cabinet du ministre de la Défense Pierre Joxe (1991-1993). Il a publié La défense de la France après la Guerre froide (PUF, 2009).

<http://www.louisgautier.net/>



## Steward DAVE

Directeur Exécutif de la  
Fondation de Klerk, ancien  
Conseiller du Président  
W. de Klerk, Afrique du Sud



L'humanité sera-t-elle en mesure d'avancer vers un monde sans armes nucléaires ? C'est le défi le plus important de notre temps.

Jusqu'à présent l'Afrique du Sud – sous l'action forte du Président FW de Klerk – est le seul Etat au monde qui a démantelé une capacité nucléaire militaire existante. L'Ukraine, la Biélorussie et le Kazakhstan ont décidé de ne pas conserver sur leur territoire des armes nucléaires soviétiques à la suite de la dislocation de l'URSS. Jusqu'à aujourd'hui, l'Afrique du Sud est bien le seul pays qui ait détruit un arsenal nucléaire qu'il avait créé.

Les questions que nous devons nous poser sont : qu'avons-nous appris de l'expérience Sud-africaine ? Cette expérience est-elle pertinente pour parvenir à un monde sans armes nucléaires ?

L'Afrique du Sud a pris la décision de construire un petit nombre d'armes nucléaires en 1974, dans un contexte où s'élargissait l'influence soviétique en Afrique Australe. Avec l'effondrement de l'empire portugais en Afrique en 1975, l'Afrique du Sud fit alors face à une nouvelle menace stratégique.

La première leçon à tirer de l'Afrique du Sud, c'est que les Etats qui ont la capacité scientifique nucléaire sont susceptibles de développer des armes nucléaires s'ils se croient confrontés à des menaces existentielles et si cet Etat n'est pas sous la protection d'un « parapluie nucléaire ».

L'accumulation des forces cubaines en Angola à partir de 1975 a renforcé le sentiment qu'une dissuasion était alors nécessaire, dans le contexte d'un isolement international croissant qui ne permettait pas d'espérer une aide extérieure en cas d'attaque. Les sud-africains blancs pensaient qu'ils étaient confrontés à une menace existentielle. En septembre 1987 l'armée sud-africaine fut impliquée dans un conflit de grande échelle dans le sud de l'Angola, contre les forces angolaises pro soviétiques et les forces cubaines. Des batailles aussi importantes que lors de la seconde guerre mondiale s'y déroulèrent.

En application de cette décision d'acquiescer un arsenal nucléaire, l'Afrique du Sud fabriqua six ogives nucléaires de type Hiroshima (une septième bombe ne fut jamais achevée). La stratégie était alors assez simple : si la situation en Afrique Australe devait se détériorer sérieusement, il serait donné à une ou plusieurs grandes puissances occidentales une information confidentielle sur la capacité de dissuasion sud-africaine, dans le but de les convaincre d'intervenir. Il n'y a jamais eu l'intention d'utiliser ces bombes atomiques, considérées uniquement comme un moyen de dissuasion. Il y avait aussi l'idée que la perception qu'un pays possédant un nombre indéterminé d'armes nucléaires était en soi un élément dissuasif important.

Rétrospectivement, il est très difficile de savoir quelle valeur stratégique avait véritablement les armes nucléaires sud-africaines. Elles n'étaient d'aucune utilité dans ce genre de guerres de brousse dans laquelle l'Afrique

du Sud était impliqué et il n'y avait pas d'objectifs stratégiques qui étaient à la portée de ces armes.

La deuxième leçon de l'expérience de l'Afrique du Sud est donc que, objectivement, ces armes nucléaires avaient très peu de sens.

Quand FW de Klerk est devenu président en septembre 1989, l'ancien ministre des Affaires étrangères Pik Botha, lui demanda de réaliser rapidement deux actions clés s'il voulait retrouver des relations normales avec la communauté internationale :

- La première était de libérer de prison Nelson Mandela.
- La seconde était de démanteler l'arsenal nucléaire pour pouvoir devenir membre du Traité de non-prolifération nucléaire.

Le président de Klerk avait alors déjà décidé de se lancer dans un processus de transformation radicale de la Constitution, supposant nécessairement la libération de Mandela et le début des négociations multipartites. Démanteler la capacité nucléaire sud-africaine et signer le TNP avaient alors aussi un sens.

La troisième leçon de cette expérience sud-africaine a été de montrer que la véritable sécurité ne résidait plus dans la puissance militaire et les armes nucléaires, mais était dans la solution apportée aux problèmes politico-sociaux, causes de division et d'aliénation.

Ainsi, à la fin de l'année 1989, il était devenu évident que le monde – et tout particulièrement l'Afrique du Sud – avait fondamentalement changé depuis le milieu des années 1970.

En décembre 1988, un accord fut conclu entre l'Angola, Cuba et les États-Unis pour le retrait des 50000 soldats cubains d'Angola. Il fut suivi l'année d'après par un second accord de cessez-le-feu. Le retrait des forces

cubaines ouvrait la voie à la mise en œuvre d'un plan de l'ONU pour l'indépendance de la Namibie - l'Afrique du Sud étant jusque-là mandaté par l'ONU pour diriger cette négociation. L'indépendance réussie de la Namibie, en mars 1990, a montré que des résultats positifs pouvaient être obtenus par des négociations - même avec ses ennemis les plus acharnés - à condition que le

processus ait lieu dans le cadre de normes démocratiques et qu'il se traduise par une véritable démocratie constitutionnelle.

“La troisième leçon de cette expérience sud-africaine a été de montrer que la véritable sécurité ne résidait plus dans la puissance militaire et les armes nucléaires, mais était dans la solution apportée aux problèmes politico-sociaux, causes de division et d'aliénation.”

Enfin, la chute du mur de Berlin en novembre 1989 et l'effondrement de l'Union soviétique créa un environnement stratégique global complètement nouveau et élimina un des soucis centraux de l'Afrique du Sud concernant la transformation démocratique. L'histoire avait ouvert une fenêtre d'opportunité pour l'Afrique du Sud. Le Président de Klerk a réalisé qu'il n'y aurait plus jamais une occasion aussi favorable pour les négociations. Il n'a donc pas hésité : il a saisi cette occasion dès qu'il le pouvait. L'Afrique du Sud ne voulait pas perdre cet élan de bonne foi en étant encombré par un arsenal nucléaire. Dans ces circonstances il n'y avait donc plus aucun sens à conserver une petite capacité d'arme nucléaire, en supposant qu'il y avait eu un sens à posséder de telles armes dès le départ. De Klerk en avait toujours douté.

A la fin de l'année 1989 le gouvernement donna des instructions pour fermer et démanteler l'usine pilote d'enrichissement à Pelindaba. Au début de 1990 l'Afrique du Sud démantela tous ses dispositifs nucléaires. Toutes les matières nucléaires en possession d'Armcor furent retirées et envoyées à l'Atomic Energy Corporation pour être stockées selon des normes internationales reconnues. Les installations d'Armcor furent alors décontaminées et transformées à des fins commerciales non nucléaires.

Ces étapes ont ouvert la voie pour que l'Afrique du Sud signe le Traité de Non Prolifération Nucléaire (TNP) le 10 Juillet 1991 et pour conclure un accord de garanties

avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) le 16 Septembre 1991. Toutes les matières et installations nucléaires furent soumises aux garanties internationales de cette agence. En Septembre 1992, après de nombreuses inspections, l'AIEA a indiqué qu'elle avait pu faire l'inventaire et contrôler la totalité des matières et des installations nucléaires sud-africaines.

L'adhésion de l'Afrique du Sud au TNP conduit alors à la levée des sanctions nucléaires par les États-Unis. Nous avons également commencé à échanger des informations sur la technologie nucléaire avec d'autres États. Le démantèlement de notre capacité d'armement nucléaire et notre adhésion au TNP furent des étapes importantes et essentielles à la réintégration de l'Afrique du Sud dans la communauté internationale.

Je crois que l'Afrique du Sud a montré que la sécurité à long terme peut être bien mieux assurée par l'abrogation des armes nucléaires que par leur conservation. Le cœur de la menace auquel nous étions confrontés avant 1989 ne résidait pas dans notre faiblesse militaire, mais dans l'escalade d'un conflit entre les divers groupes sud-africains. La solution au problème n'était pas d'acquérir une plus grande supériorité militaire, mais d'affronter nos peurs et de parvenir à un accord sur les questions fondamentales qui nous ont divisés.

La troisième expérience qu'offre ainsi l'Afrique du Sud, c'est que même les problèmes les plus difficiles et les plus insolubles



peuvent être résolus par de véritables négociations et des compromis.

Malheureusement il n'y a aucun moyen de remettre le génie de la technologie nucléaire dans sa bouteille. Il n'y a aucun moyen que nous puissions retourner dans le passé. La seule option envisageable doit donc être de contrôler, et finalement d'éliminer les armes nucléaires.

En particulier les États dotés d'armes nucléaires doivent progresser rapidement vers le démantèlement de leurs stocks. Dans un monde multipolaire il n'est pas possible que certains États continuent de posséder des armes de destruction massive, alors que d'autres ont accepté d'y renoncer. La communauté internationale doit continuer à prendre des mesures concrètes pour prévenir l'acquisition d'armes nucléaires par d'autres États. L'Afrique du Sud a montré que la possession de ces armes n'améliore pas la sécurité des États concernés et qu'elle peut être contre-productive.

Comme l'a indiqué Nelson Mandela à l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1998 « nous devons poser la question, ce qui peut sembler naïf pour ceux qui ont élaboré des arguments sophistiqués pour justifier leurs refus d'éliminer ces armes terribles et terri-

*fiantes de destruction massive* - pourquoi en ont-ils besoin de toute façon ! »

Pour résumer les leçons de l'expérience sud-africaine du démantèlement de ses armes nucléaires, je voudrais répéter les points suivants :

- La communauté internationale doit éviter de placer les États ayant une capacité nucléaire dans des situations où ils croient que leur existence est menacée, en particulier s'ils ne bénéficient pas de la protection d'un « parapluie nucléaire » existant.
- Dans le développement et la conservation d'armes nucléaires, la part d'irrationalité et de fierté nationale est forte. Le fait est - pour ceux d'entre vous qui ont lu le Seigneur de Anneaux de Tolkien - que les armes nucléaires sont comme l'anneau du Gollum. Une fois qu'on les possède, on trouve qu'il est difficile d'abandonner cet immense pouvoir obscur qu'elles représentent.

Enfin, l'expérience de l'Afrique du Sud - et la chute du mur de Berlin en novembre 1989 - montrent que rien dans les affaires humaines - y compris un monde exempt d'armes nucléaires - n'est impossible.

■ Voir la vidéo de cette intervention : <https://www.youtube.com/watch?v=4bxPhRgvllw>



Steward Dave est Directeur exécutif de la Fondation de Klerk, créée en 1999. Steward Dave a été diplomate, ambassadeur de l'Afrique du Sud aux Nations Unies, Chef du service communication et Conseiller du Président W. de Klerk alors Vice-Président du Gouvernement de la République d'Afrique du Sud.

<http://www.fwdeklerk.org/index.php/en/>

## 2 LES FREINS AU DESARMEMENT NUCLEAIRE

## Michel ROCARD

Ancien Premier ministre,  
France



Est-ce que l'arme nucléaire est toujours synonyme de puissance, de sécurité, de souveraineté et de place dans le concert des nations ?

Je ne le crois pas. La place actuelle de la France dans le concert des nations est en baisse, pour des raisons de difficulté de gouvernance interne et d'affaiblissement de notre balance des paiements. Le Japon et l'Allemagne y pèsent plus que nous sans avoir l'arme nucléaire.

J'ai cette position depuis bien des années.

Alors qu'en France tout l'establishment, militaire, civile, technique, diplomatique, a été tout au long unanimement défenseur du schéma de l'arme nucléaire, j'ai été absolument seul à le contester. Puis j'ai été rejoint par Paul Quilès, et par mon ancien chef de cabinet militaire, Bernard Norlain.

Je salue deux événements : premièrement, il y a une assemblée de Français qui ont choisi ce sujet. Déjà ça c'est nouveau. C'est presque sans précédent. Deuxièmement le colloque a lieu à l'Assemblée Nationale. C'est un accroc dans l'opacité étanche de l'establishment. L'Assemblée Nationale reçoit pour parler de l'inutilité de l'arme nucléaire. C'est formidable.

Ce sujet est grave, sérieux, très technique. Il faut l'aborder avec dans la tête une claire conscience de l'Etat du monde. Il faut aussi l'aborder avec une information aussi pointue et précise que possible sur les positions diplomatiques et militaires des multiples nations concernées, qu'elles aient officielle-

ment l'arme ou pas, qu'elles soient en train d'essayer de se l'approprier. Cela suppose une vraie compétence. Je prétends l'avoir eu pendant une dizaine d'années. Je ne l'ai plus.

Ce que je peux apporter de plus utile à vos travaux, c'est de rappeler ce que fut mon itinéraire intellectuel personnel concernant l'armement nucléaire.

Tout ma vie j'ai été très fier d'être français (on n'en a pas toujours l'occasion), chez moi c'est une constante, glorifié dans ma famille par le fait d'avoir eu un père immensément résistant, et l'un des co-inventeur de la bombe nucléaire française. Je suis né en 1930, je suis devenu adulte juste après la guerre. Première découverte, Hitler a été un produit du suffrage universel. Il est très important de faire de la politique pour ne pas laisser faire n'importe quoi. La guerre est une volonté de civils fous. Et puis Hiroshima, une horreur. Bien sûr il fallait gagner. Il est peut-être vrai que les Etats-Unis y aient économisé deux ou trois milliers de morts de plus parmi leurs troupes. Personne ne peut dire combien de temps la guerre aurait encore duré, tellement le Japon était déterminé, fanatique, outrageusement xénophobe. Il reste que c'est l'horreur. Très vite je comprends que cette bombe est une horreur, mais que l'horreur s'accroît si d'autres l'ont. Puis je deviens social démocrate par anti-colonialisme.





L'adolescent que je suis voit son beau pays dont il est si fier s'auto détruire, se ridiculiser, se rendre indigne devant la communauté internationale, au nom d'une guerre coloniale de reconquête de l'empire. J'ai honte. Cette honte ne m'a pas quitté depuis 64 ans. J'étais congénitalement dans l'impossibilité d'être communiste. Avant qu'on sache ce qu'était le Goulag, cette arrogance, cette sûreté de soi, cette violence, cette négation du doute et de la critique, étaient insupportables. On a découvert bien pire après. Mais me voilà social démocrate. Très tôt je m'implique dans les sujets internationaux. C'est dans les années cinquante. Je deviens une espèce de socialiste suédois égaré en France. Je le suis toujours. Je prends conscience dans les écoles d'été de l'Internationale de la dimension internationale. C'est là que j'apprends le refus de la guerre, et la politique de recherche du désarmement négocié. J'apporte en France cette colère contre l'horreur de l'arme nucléaire. Toute la gauche française de l'époque s'indigne et adopte ce raisonnement : si d'autres pays que les Etats-Unis ont la bombe, on ne sait pas où le monde va.

Puis nous grandissons, nous devenons un peu sérieux, les affaires coloniales se terminent, le PSU est tué par le gauchisme, on devient mitterrandien, on arrive au pouvoir, on essaie de réfléchir en des termes à peu près responsables. L'idée était qu'il ne fallait à aucun prix pousser à la prolifération de l'arme nucléaire. Puisque les Américains avaient l'arme nucléaire, notre défense consistait à pouvoir résister à une éventuelle invasion venant de l'Est pendant assez d'heures ou de jours pour

laisser les Américains intervenir. C'était notre vision dans ces années 45-50. Nous étions les héritiers de Mendès France, encore qu'il fût le premier Premier Ministre de France qui ait ouvert les crédits d'études vers la bombe.

Puis le gaullisme s'use, et la perspective d'une arrivée au pouvoir se dessine. Mendès, puis Guy Mollet, puis surtout De Gaulle consacrent l'essentiel du budget de la défense, après la guerre d'Algérie, à la création de la bombe. Au début à la fin des décennies 70, constat : la puissance de feu conventionnel de l'armée française est la moitié de celle de la Bundeswehr. Ce retard est non rattrapable. Le projet qui se voulait rationnel, devenait intenable.

Je fais partie des équipes qui ont organisé la réflexion interne au PS sur le ralliement à l'arme nucléaire. Parce qu'il n'y avait plus le choix. Détenteurs de forces armées conventionnelles à un niveau ridicule, il n'y a plus le choix. Ce qui permet à François Mitterrand devenu Président de la République de déclarer après toutes ces réflexions aux quelles il avait été associé, et qu'il avait probablement suscité, de dire : « la dissuasion, c'est moi ». Cette belle formule résumait assez bien la conception gaullienne du commandement indiscuté sans appel de la force dissuasion.

Le hasard fait tout et n'importe quoi, jusqu'à me faire premier ministre, ça peut arriver à n'importe qui. Me voilà première autorité de dévolution. L'hypothèse qu'on a à se servir de la force de dissuasion, de tirer le coup d'avertissement comme on disait, est évidemment

une hypothèse terrible. Dans les hypothèses terribles il y a que le Président de la République peut avoir été enlevé ou tué, ou être indisponible. Donc le rôle de première autorité de dévolution n'a rien de décoratif ou d'amusant. Cela m'a valu

une cérémonie que je n'oublierai jamais, qui doit toujours exister pour tout premier ministre. Dans les deux mois qui suivent sa fonction, le Haut Etat Major des armées lui organise un stage d'initiation, non pas à l'arme nucléaire en général, mais à la présentation de l'outil qui est entre les mains de l'autorité de dissuasion. J'ai eu en vidéo conférence le chef de notre force aérienne stratégique, le chef de nos forces navales stratégiques, le chef d'Etat Major Inter Armes, et on me présente la totalité des cibles sur les quelles les forces françaises sont dirigées. Je n'ai jamais réussi à déterminer qui était, et moins encore à faire condamner ou pendre, l'imbécile qui a risqué le mot de « bombinette ». Nos cibles avaient 900 millions de citoyens soumis au soviétisme dans leur rayon d'action, atteignant la banlieue de Moscou, et toute grande ville soviétique avant Moscou, toute l'Allemagne de l'Est, toute la Pologne, la Tchécoslovaquie. Ce n'était pas possible.

Je suis impressionné, intimidé et fier de mon pays pour ses capacités scientifiques, car il

“ Nos cibles avaient 900 millions de citoyens soumis au soviétisme dans leur rayon d'action, atteignant la banlieue de Moscou, et toute grande ville soviétique avant Moscou, toute l'Allemagne de l'Est, toute la Pologne, la Tchécoslovaquie. ”

secrets scientifiques nécessaires à ce travail. Mais tout de même je sors de là fou de rage et mort d'inquiétude, et j'atterris presque sans rendez-vous dans le bureau du Président de la République. Je l'informe que nos sous-marins et nos forces aériennes ont dans leurs cibles notamment l'Allemagne de l'Est. Si jamais la moindre fuite rend cette information publique, l'Allemagne de l'Ouest ne nous le pardonnera absolument jamais. L'Allemagne n'a jamais supporté sa division. J'ai immédiatement demandé au Président de retirer l'Allemagne de l'Est des cibles de nos forces. C'est mon premier acte d'indiscipline au dogme général de l'establishment. Le secret m'empêche de vous dire si j'ai été suivi. J'ai toutefois de très bonnes raisons de le penser. Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'unique personne qui le sache soit justement le conseiller du Président Mitterrand de l'époque, Hubert Védrine, qui là-dessus continuera à garder le secret-défense.

Nous continuons les essais. 8 par an. A chaque campagne d'essai, drame à l'ONU, drame

faut rappeler un détail ici, la construction de l'armement nucléaire français est une victoire de nos scientifiques et de nos services spéciaux, contre les volontés américaines et britanniques de nous en empêcher. Il y a eu des batailles de services spéciaux terrifiantes autour de la conquête ou de la reconquête ou de la création des

mondial, la France dénoncée. C'est notamment difficile dans le Pacifique puisque nos essais ont lieu dans le Pacifique, pays qui va devenir mon pays frère. Dix ans après je suis fait Commandeur de l'ordre de l'Australie pour service rendu à l'amitié entre nos deux peuples. Mais à ce moment là ce pays prenait chaque année la tête d'une campagne publique contre la France, au nom de notre folie nucléaire. Ca devenait affaiblissant, y compris pour nos exportations. L'intérêt national s'accommodait mal de cet ostracisme à l'égard de la France dans tout le Pacifique.



Ma seconde grande initiative fut d'amorcer la conversation avec le Président François Mitterrand. Je lui ai dit que nous n'étions toujours pas signataire du Traité de Non Prolifération nucléaire. De Gaulle n'a pas voulu le signer. On peut comprendre, on peut même en respecter les raisons historiques. Cette conversation avec François Mitterrand commence alors que la Guerre froide n'est pas finie. Gorbatchev est toujours le secrétaire général du parti communiste de l'Union Soviétique. Le Président convient que la situation du monde a un peu changé, que les choses peuvent se regarder. J'arrache petit à petit, avec déjà la complicité de mon copain, le premier ministre d'Australie (cette amitié est née à propos de la Nouvelle Calédonie) pour que la France demande à être observateur du Traité. Stage de deux ans avant d'être plein signataire. Nous fîmes notre demande en 1990, et nous sommes devenus membre plein en 1992. Voici quelques services qu'a rendus le défenseur que je suis de la dissuasion nucléaire dans une guerre froide non finie.

J'ai même tenté autre chose. Les essais nucléaires, c'était de la provocation. J'obtiens du Président François Mitterrand l'accord de les réduire, à raison d'un par an. J'obtiens d'annoncer cette réduction. Et je demande au Président, à chaque diminution, de faire une immense campagne diplomatique dans tout le Pacifique, en expliquant que progressivement nous arriverions à leur suppression. J'ai eu l'accord du Président. Puis j'ai quitté le pouvoir un peu vite, je n'ai pas donné un suivi suffisant à cette affaire. Les circonstances évoluent, et la politique intérieure m'appelle en urgence pour les élections législatives de 1993. Un accord politique intervient entre le PS et les écologistes, et là on n'est pas allé de main morte, on a annoncé la suppression définitive et totale de tous les essais. Je pense que c'était une faute. Il fallait avoir du respect pour notre establishment scientifique d'ingénieurs, qui travaillait à la pénétration, à la miniaturisation, à la réduction des calibres, à une quantité de détails tant sur les vecteurs que sur les explosifs eux-mêmes. Il y avait de la rigueur dans leur travail, il y avait de la rigueur dans

la mise en place de l'outil, et aussi longtemps que diplomatiquement et mondialement on n'était pas assuré de pouvoir s'en sortir, il fallait continuer sérieusement les essais. Couper tout essai sans préavis était déraisonnable. Ce qui a d'ailleurs poussé le chef de l'opposition, Jacques Chirac, à annoncer qu'il reprendrait les essais nucléaires. Quand Chirac a été élu, il a repris les essais nucléaires, car il l'avait promis à l'establishment militaire. Une des premières choses que j'ai pu faire juste après ce retour a été une longue tribune libre dans Le Monde, adjurant le Président Chirac de n'en rien faire, le mettant en garde contre la disqualification de la France qui pourrait résulter d'une campagne mondiale contre elle. Personne n'y a cru. Tout le monde se doutait que l'Australie et la Nouvelle Zélande ne seraient pas contents, mais personne n'a pensé à d'autres. La grande surprise est venue de l'Europe elle-même. Notre condamnation a été immédiate, profonde, durable, terrible. Mais les essais ne sont arrêtés après le sixième, et personne n'a su si c'était parce que le programme scientifique était achevé, ou s'ils avaient été interrompus sous la pression mondiale. A sa manière, c'est-à-dire un peu vite et un peu globale, le Président de la République non seulement mit fin à la campagne d'essais un peu plus vite que prévu, mais aussi fermé Mururoa, et fait faire les études de dénucléarisation. Cela rassure nos partenaires.

Pendant ce temps là le système soviétique implose. Boris Eltsine met fin au pacte de Varsovie. Mais personne ne répond à ce geste, personne ne parle, personne ne bouge. La France pas plus que d'autres. Cela dure six mois.

Les autorités de l'OTAN ne parlent pas non plus. Puis un jour les Etats-Unis annoncent leur satisfaction que les russes aient mis fin au communisme et dissout le Pacte de Varsovie, mais que cela ne suffisait pas à établir la confiance. L'OTAN, conçu comme une réponse au Pacte de Varsovie, comprenant 20 ou 21 nations, est maintenu, et élargi aux trois pays baltes et aux pays frontaliers. Une espèce d'insulte faite aux Russes. Je pense que nous payons toujours cette faute. Poutine nous fait payer par le retour à l'autoritarisme et à la militarisation l'humiliation gigantesque qu'il a ressentie.

En tout cas, mon raisonnement est que nous n'avons plus besoin de dissuasion nucléaire. Je n'ai jamais cru à la faribole selon laquelle elle pouvait être tout azimut (phrase du Général De Gaulle visant ainsi les Etats-Unis, c'est une plaisanterie d'assez mauvais goût). Et je n'ai pas pensé non plus qu'on pouvait atteindre des pays très éloignés et se trouvant dans une grande pauvreté. Cela n'avait pas de sens.

Une fois dissout le Pacte de Varsovie, sur quoi fallait-il cibler les armes de nos sous-marins ? Cette question n'a toujours pas de réponse. Nos chefs d'Etat-Major et nos chefs d'Etat successifs gardent toujours le secret. On ne

“N'avons plus besoin de dissuasion nucléaire. Je n'ai jamais cru à la faribole selon laquelle elle pouvait être tout azimut.”



sait pas si ces sous-marins font de l'information, ou s'ils ont toujours à bord des armes ciblées. C'est étrange.

Entre 1945 et l'an 2000 une quinzaine de guerres de type classique ont éclatées entre des nations : la Corée, la Chine et le Vietnam, le Pérou et l'Equateur, Iran-Irak (8 ans et 3 millions de morts), 5 guerres entre Israël et les pays arabes, Inde-Pakistan (avant qu'ils soient dotés de l'arme nucléaire), et d'autres. Dans toutes ces situations les belligérants sont revenus à leurs positions de départ. La communauté internationale pèse d'un poids tel qu'elle a arrêté, localisé, diminué, endigué ces conflits. La guerre stratégique ne menace plus.

Nous sommes sous la menace des mafias, avec des bandes internationales puissantes, comme les narco trafiquants, et avec une apparition des terrorismes identitaires qui ont été militairement vaincus et qui se réfugient dans les mafias. Il y en a plein le Moyen-Orient.

Par ailleurs on assiste à un basculement dans le monde arabe, où après une domination par les sunnites, le nouveau pouvoir serait chiite, appuyé par la Russie. En donnant une gifle à la Turquie, nous l'avons renvoyée à des alliances et des consolidations à l'Est de son territoire, avec l'Iran. Rejeter la Turquie a été fou et suicidaire, et je ne crois pas que ce soit réversible. Nous avons créé un très grand danger. Nous y perdons notre sécurité et nos positions commerciales.

L'arme nucléaire n'est pas dimensionnée pour ces conflits régionaux. Elle est non pertinente pour ces conflits mais aussi vis-à-vis des puissances nucléaires. Nous ne savons plus qui nous dissuadons. Qui nous menace ? La Chine ? Le Brésil ? Les Etats-Unis ? La Russie ? Aucun conflit sur la planète n'est de nature à être réglé par l'usage de l'arme nucléaire.

Le vrai danger c'est la prolifération ; l'arme nucléaire est maintenant plus facile à fabriquer, elle peut tomber entre les mains de fous. Et là je vais dire quelque chose qui n'est pas convenable. Je crains que la diplomatie mondiale n'ose pas formuler le vrai problème. Parce que c'est trop affreux. Il y a maintenant 9 pays qui ont l'arme nucléaire. La probabilité qu'il y en ait une douzaine d'autres dans les vingt ans qui viennent est assez grande, et surtout la probabilité est grande qu'il y ait deux ou trois dirigeants de type religieux totalement cinglés et dictatoriaux. Et donc il faudra s'en prémunir, donc frapper. Donc frapper. On n'ose pas le dire. Pourtant c'est tout le problème diplomatique.

Est-ce que l'arme nucléaire est pertinente ? Sûrement pas. Je ne comprends pas pourquoi nous restons en France si rétifs à ce constat d'évidence.

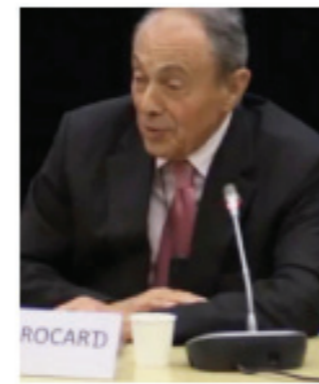
Chaque Etat veut garder son armement nucléaire sans savoir pourquoi, sans savoir à quel conflit il sera utile.

Voici pourquoi je suis venu vous redire que cette cause est essentielle. Ne limitez pas votre vision à celle d'un grand pays qui a encore

des intérêts stratégiques et des responsabilités culturelles un peu partout dans le monde. On est dans un monde solidaire auquel il faut donner les moyens de faire sa police, ce qui

exige qu'on se débarrasse des armes qui ne correspondent pas à cet enjeu.

■ Voir la vidéo de cette intervention : <https://www.youtube.com/watch?v=qOrDWLxehkM>



Michel Rocard, issu de l'Ecole nationale d'administration, est nommé Premier ministre de 1988 à 1991, élu député européen de 1994 à 2009, Premier secrétaire du Parti socialiste de 1993 à 1994, membre français de la Commission Canberra (1995-1996) et Sénateur de 1995 à 1997. Il est actuellement ambassadeur de France chargé des négociations internationales relatives aux pôles Arctique et Antarctique. Il est également membre de Global Zero et l'auteur de nombreux ouvrages.

## Hubert VÉDRINE

Ancien ministre des  
Affaires étrangères,  
France



J'ai hésité à venir à ce colloque parce que je ne suis pas tout à fait en phase avec sa démarche, étant plutôt sceptique sur ce sujet. J'ai toujours plutôt cru dans la dissuasion nucléaire, et je pense que si elle n'avait pas existé dans les décennies de l'après-guerre, nous aurions assisté à un dérapage vers une autre guerre. J'ai été associé très étroitement pendant 14 ans à l'Élysée par François Mitterrand à ces questions stratégiques. Tout en restant dans les fondamentaux de la dissuasion à la française, il y a eu un effort pour rester au niveau le plus bas possible, et d'autre part pour clarifier les concepts stratégiques, notamment en éliminant des concepts du pseudo « préstratégique ». Je ne suis pas un militant de la dénucléarisation, ni civile ni militaire. Mais je ne suis pas insensible à la question de la dissémination.

Lorsqu'on parle des freins à l'arme nucléaire, je suppose qu'on pense aux obstacles, comme ceux venant du lobby militaro-industriel. Mais il peut aussi exister des freins objectifs, des freins de bonne foi. Dans le monde tel qu'il est, avec ses disparités, ses clashes de toute sorte, et les montées des tensions, je ne pense pas que le monde de 2014 serait moins dangereux sans les armes nucléaires. Il y aurait beaucoup plus de guerres de grande ampleur dans les dix ans à venir qu'aujourd'hui. Je ne crois pas qu'on créera un monde plus sûr en enlevant les armes nucléaires. Je ne crois pas à cela sur un plan philosophique.

On a vu que, dans l'après guerre, le lobby militaro-industriel aux États-Unis avait faussé les informations pour pousser à accroître

les armements. Mais indépendamment de ces pressions, il existe des intérêts légitimes, dont les intérêts industriels, technologiques, scientifiques, dont il faut tenir compte.

Il n'existe aucune chance de voir les États-Unis dénucléariser d'ici longtemps. La Russie encore moins. La Chine, Israël, zéro chance. Les Indiens et les Pakistanais sans doute pas. On ne sait pas si les Iraniens renonceront à avoir l'arme nucléaire. Nous ne sommes donc pas dans l'hypothèse d'un monde dénucléarisé, mais dans celle où un pays, la France, ou peut-être la Grande-Bretagne, donnerait l'exemple. Si ces deux pays renonçaient à l'arme nucléaire, le reste du monde penserait qu'ils ne seraient même plus capables de maintenir cet effort. Je ne crois pas une seconde à une valeur d'entraînement. Au résultat il n'y aurait plus de puissance nucléaire européenne en dehors de la Russie. Je ne crois pas à l'exemplarité du suicide.

Je crois cependant à la réduction du niveau de la quantité des armes nucléaires. Il y a là une marge de manœuvre gigantesque, qui commence évidemment avec les Américains et les Russes, qui possèdent actuellement 80 ou 90 % des têtes nucléaires. La conception française de la dissuasion minimum s'opposait à la conception américaine et soviétique sur la redondance, et qui s'opposait à la conception de la riposte graduée (qui était une aberration complète.

“Nous ne sommes donc pas dans l'hypothèse d'un monde dénucléarisé.”



Il existe une marge de manœuvre pour la réduction de la quantité d'armement, les accords « START », qui peuvent aller très loin, jusqu'à ce que la question se pose pour d'autres pays, comme la France, la Grande-Bretagne, voire Israël.

Il y a aussi une marge pour la clarification du concept. L'arme nucléaire n'a de sens que si c'est une arme stratégique. Tout ce qui rentre dans l'idée d'un emploi tactique limité ponctuel avec des armes plus petites, présente un risque. Cela détruit le concept même de dissuasion. L'arme nucléaire est faite pour ne pas être employée.

Quand toutes les puissances nucléaires du monde seront au niveau minimum, on pourra alors reprendre votre idée de désarmement nucléaire. En conclusion, si on arrive à construire un monde suffisamment sûr pour se passer de l'arme nucléaire, j'en serai enchanté.

■ Voir la vidéo de cette intervention :  
<https://www.youtube.com/watch?v=ApFpnheskHQ>



## Shlomo BEN-AMI

Anicien ministre des  
Affaires étrangères,  
Israël



Hubert Védrine est nommé Conseiller diplomatique par le Président Mitterrand en 1981, Porte-parole de l'Élysée en 1988, Secrétaire Général entre 1991 et 1995 puis ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement dirigé par Lionel Jospin de 1997 à 2002. Depuis 2003 il préside l'Institut François Mitterrand. Auteur de plusieurs rapports, Hubert Védrine a remis au Président Hollande un rapport sur « les conséquences du retour de la France dans l'OTAN, sur la relation transatlantique et sur l'Europe de la Défense » en novembre 2012. Il a écrit de nombreux ouvrages dont L'Atlas des crises et des conflits publié avec Pascal Boniface en 2009.

<http://www.hubertvedrine.net/>



Global Zero, la vision d'un monde sans armes nucléaires, représente un défi formidable, en lien direct avec la volonté des deux principales puissances nucléaires que sont la Russie et les États-Unis. Il s'agit d'aller au-delà des réductions convenues dans le nouveau traité START. Il s'agit aussi de voir comment les puissances nucléaires plus petites pourraient aller aussi dans ce sens, et définir les conditions pour que des systèmes d'inspection, de vérification et d'exécution fiable soient véritablement mis en place.

Malgré les tensions actuelles entre l'Occident et la Russie, il y a de bonnes nouvelles. Les États-Unis et la Russie ont entamé des négociations bilatérales pour parvenir à une réduction de leurs arsenaux nucléaires, et cela devrait, nous le souhaitons, être suivi par des pourparlers multilatéraux impliquant tous les autres pays qui possèdent des armes nucléaires. En outre, le président Obama a adopté une Nuclear Posture Review qui diminue l'importance des armes nucléaires dans la stratégie de sécurité globale des États-Unis. C'est la première fois, depuis le début de cette ère nucléaire, que les États-Unis ont pris un tel engagement : ne pas utiliser d'armes nucléaires pour prévenir ou répondre à une attaque utilisant des armes chimiques et biologiques.

Toujours dans le chapitre des bonnes nouvelles qui ont besoin d'être soutenues et améliorées, c'est l'augmentation croissante des actions de la société civile et des initiatives parlementaires pour avancer vers un monde sans armes nucléaires. Le projet ATOM par

exemple, qui montre et présente les expériences des victimes et des survivants des essais nucléaires, doit être diffusé dans le monde entier. L'organisation des Maires pour la Paix qui prend part, dans le cadre de sa campagne, à l'appel pour l'instauration d'une Convention sur les armes nucléaires. Il y a aussi les organisations étudiantes de Global Zero qui ont lancé des appels forts à travers le monde pour l'abolition de cette arme « pleinement irrationnelle, totalement inhumaine, bonne pour rien à part tuer, potentiellement destructrice de la vie sur terre et de la civilisation » comme l'exprimait le Président Reagan.

Les gouvernements doivent être mis sous pression par leurs opinions publiques pour permettre l'organisation de référendums nationaux sur la question de l'abolition de l'arme nucléaire. Des campagnes à travers le monde doivent être mises en place à cet effet. C'est la conscience collective de l'humanité qui doit s'élever contre l'inertie des gouvernements et priver de légitimité la conduite des relations internationales actuellement fondées sur la possession d'armes nucléaires.

Les bonnes nouvelles de ces dernières années s'accompagnent, toutefois, par des signaux inquiétants. Les grandes puissances nucléaires sont encore incapables de mettre en œuvre des messages sans équivoque menant au but de Global Zero. Le président Obama eu un discours un peu simplet lorsque dans sa déclaration de la Nuclear Posture Review il déclara que le "seul but" de l'arsenal nucléaire était de dissuader toute utilisation d'armes nucléaires par un autre État. Enfin remar-

quons que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires n'est pas près d'être ratifié par le Sénat américain.

Les petites puissances nucléaires et les aspirants au statut de puissance nucléaire pourraient ne pas être particulièrement impressionnés par les superpuissances qui ont réduit leur capacité de destruction. Dans les zones de tensions, les États rivaux tentent de compenser leur infériorité conventionnelle par une force nucléaire, ce qui ne crée pas les conditions objectives pour aller vers le désarmement.

Actuellement il faut chercher à résoudre les conflits régionaux en s'attaquant à leurs causes sous-jacentes de sécurité. C'est une condition préalable pour crédibiliser la vision d'un monde sans armes nucléaires.

Ce qui est une certitude, c'est que sans de plus vastes efforts pour résoudre les dilemmes de sécurité sous-jacents et équilibrer les capacités militaires non nucléaires, les États-Unis, la Russie et la Chine seront incapables de s'entendre sur une diminution de leur arsenal nucléaire. Des considérations analogues pèsent également lourdement dans les contextes régionaux de l'Asie du Sud et du Moyen-Orient. Actuellement il faut chercher à résoudre les conflits régionaux en s'attaquant à leurs causes sous-

jacentes de sécurité. C'est une condition préalable pour crédibiliser la vision d'un monde sans armes nucléaires.

La Conférence pour la création d'une Zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive au Moyen-Orient devait avoir lieu à Helsinki en Décembre 2012. Elle a finalement été annulée lorsque les États-Unis ont compris que les conditions de sécurité n'étaient pas requises pour un tel exercice. Le point de vue d'Israël était qu'il y avait à la base un facteur d'échec, car il est impossible comme le souhaitent les pays arabes d'aborder le statut nucléaire d'Israël en dehors du contexte de sécurité régionale.

Le cas d'Israël est distinct des autres. Israël n'a pas de statut ou d'hégémonie régionale, pas même avec l'hypothèse qu'elle soit en possession d'un arsenal nucléaire, qui le mettrait à l'abri des attaques conven-

tionnelles. Son opacité nucléaire est due à une véritable angoisse existentielle, même si elle est sans doute exagérée.

Israël ne peut pas ignorer que le Moyen-Orient a le triste record d'être la seule région du monde où les armes chimiques et biologiques ont été utilisées après la Seconde Guerre mondiale. L'Irak a utilisé ces armes

“Actuellement il faut chercher à résoudre les conflits régionaux en s'attaquant à leurs causes sous-jacentes de sécurité. C'est une condition préalable pour crédibiliser la vision d'un monde sans armes nucléaires.”



en Iran et contre ses propres populations, l’Égypte au Yémen, et maintenant c’est la Syrie qui utilise ce type d’arme.

Un système de sécurité stable survient lorsqu’il y a un équilibre des forces et des intérêts entre les principaux acteurs, et cela doit être la base de la création d’un Moyen-Orient exempt d’armes nucléaires. Pour réussir une telle conférence, il faut ouvrir un processus de dialogue entre toutes les parties, prenant en compte dans la région tous les problèmes de sécurité sous-jacents. La leçon pour le Moyen-Orient se trouve dans l’exemple qui a été récemment donné par la réduction des arsenaux nucléaires des États-Unis et de la Russie. Le désarmement et le contrôle des armements ne sont possibles que s’ils sont précédés par un changement profond de politique et un développement durable de la confiance.

Israël doit assumer ses propres responsabilités, bien sûr. Il ne peut pas conditionner l’idée d’un Moyen-Orient sans armes nucléaires et sans autres armes de destruction massive à l’existence de la paix et de la sécurité régionale, tandis que dans le même temps, il met un frein aux chances de paix qui ont été présentés par l’Initiative de Paix Arabe, et récemment par le Secrétaire Kerry pour négocier un accord avec les palestiniens. La stratégie nucléaire d’Israël ne peut pas être maintenue pour toujours. Le défi de l’Iran à ce monopole nucléaire supposé n’est pas l’obsession exclusive de Téhéran. Une zone exempte d’armes nucléaires est certainement préférable à une région avec deux ou plusieurs États dotés d’armes.

Mais, les pays Arabes doivent admettre que, sans action de normalisation de leurs relations avec l’État juif, il serait impossible de s’engager efficacement sur ces questions vitales. La paix et la dénucléarisation régionale doivent aller de pair.

Si une conférence d’Helsinki est conçue encore comme une occasion de plus de faire pression sur Israël pour qu’il adhère au TNP - éventuellement en échange pour les Arabes de rejoindre les Convention sur les armes chimiques et la Convention sur les armes biologiques - la conférence pourrait alors atteindre une impasse. Mais le même résultat est assuré si les États-Unis et Israël conçoivent la conférence uniquement comme un moyen d’isoler et d’imposer le respect du TNP à l’Iran et à la Syrie. Le TNP n’est pas le lieu pour résoudre les conflits régionaux entre États ; c’est un forum qui peut être rejoint, après que les rivalités politiques aient été résolues. L’Argentine et le Brésil, par exemple, ont rejoint ce traité à la fin des années 1990, une fois qu’ils ont réglé leur rivalité politique.

L’impasse nucléaire au Moyen-Orient ne peut pas être résolue si tous les acteurs régionaux ne sont pas prêts à changer leur comportement. La position arabe a toujours été qu’Israël ne peut pas se voir offrir les fruits de la paix, c’est-à-dire la reconnaissance et des relations normales, avant qu’il n’ait réalisé un retrait complet des terres occupées et avant la création d’un État palestinien. Mais les États arabes insistent néanmoins que, même avant la fin du conflit, Israël doit abandonner unilatéralement ses capacités nucléaires présumées.

C’est un exercice futile, car non seulement Israël ne désarmera jamais en dehors d’un contexte régional basé sur un système de paix et de sécurité collective, mais aussi parce que sans relations normales interétatiques dans la région, il est impossible de s’engager sérieusement dans un dialogue efficace sur ces questions vitales. En effet, le concept d’Israël de « paix d’abord et de dénucléarisation en dernier » a été confirmé dans le traité de paix israélo-jordanienne de 1994, qui parle d’une zone exempte d’armes de destruction massive, comme d’un objectif « à atteindre dans le cadre d’une paix globale, durable et stable. »

Mais nous devons apprendre des erreurs du passé. Les Arabes ont interrompu le contrôle des armements et le Groupe de travail multilatéral de sécurité régionale dans les années 1990 pour deux raisons : l’échec de résultat tangible de la paix et un désaccord fondamental avec Israël sur la procédure de la maîtrise des armements. Ils voulaient aborder d’abord la question du nucléaire avant même que la paix ne soit atteinte, alors qu’Israël voulait commencer par des discussions sur les armes conventionnelles.

La solution pourrait résider dans un modèle composé de trois solutions: le rétablissement de la paix, le contrôle des armes convention-

nelles, et l’établissement d’une zone exempte d’armes de destruction massive. Ce dernier point devrait commencer par une réunion comprenant tous les acteurs régionaux pour discuter des conditions requises pour une telle zone. Le principe serait que rien ne peut être convenu tant que tout n’est pas convenu; aucun contrôle des armements et de zone exempte d’armes de destruction massive ne peut être réalisé avant que la paix et avant que les principes d’un système régional de coopération et de sécurité ne soient mis en place.

“ La solution pourrait résider dans un modèle composé de trois solutions: le rétablissement de la paix, le contrôle des armes conventionnelles, et l’établissement d’une zone exempte d’armes de destruction massive. ”

Pour progresser, les pays arabes doivent accorder à Israël le bénéfice de la paix avant que la paix n’ait été officiellement atteinte. Les pays arabes doivent cesser de traiter les mesures de confiance et de sécurité comme une récompense pour Israël, à la fin du processus. Ces mesures sont en fait des outils indispensables pour commencer effectivement le processus de désarmement. La paix et la maîtrise des armements sont

des concepts complémentaires, et non pas des concepts de substitution. Comment, une réunion peut-elle être convoquée à Helsinki, comme stipulée dans le document final de la conférence du TNP de 2010 « sur la base d’arrangements librement conclus par les États de la région » alors que beaucoup de ces États sont dans la tourmente, que les relations inte-

rétatiques sont tendues, et que les menaces de conflit s'accumulent ?

Toutes les zones exemptes d'armes nucléaires qui ont été créées ces dernières décennies - par exemple, le traité de Tlatelolco pour l'Amérique latine ou le traité de Rarotonga pour le Pacifique Sud - n'ont été rendues possibles que grâce à des ententes mutuelles qui ont été conclues librement par les puissances régionales dans un climat de confiance et de façon multilatérale. Il faut remarquer que, la déclaration de 1992 sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne reste à ce jour lettre morte tout simplement parce qu'il existe un état de guerre latente entre les deux Corées.

Une idée qui pourrait commencer à être discutée dans le cadre d'une conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, et qui pourrait servir de renforcement à la confiance et à la réduction des tensions importante sur ce chemin, serait celle d'un accord sur la non utilisation d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Les parties devraient s'assurer, cependant, que l'accord de non recours

en premier n'est pas compensé par une course aux armements conventionnels.

Cette mise en œuvre d'une telle doctrine de "no first use" est aussi valable comme doctrine universelle pour parvenir à l'élimination complète des armes nucléaires. En attendant l'élimination définitive de ces armes, chaque État doté devrait prendre l'engagement clair et sans équivoque de cette politique de « no first use ». Les armes nucléaires ne doivent pas être utilisées de façon préventive contre n'importe quel adversaire nucléaire potentiel, mais être conservées uniquement pour une utilisation, ou la menace d'utilisation à la suite d'une frappe nucléaire sur son territoire ou sur celui de ses alliés.

La paix et la fin à l'atome doivent aller de pair. Le Premier ministre Shimon Peres n'était pas des plus clairs quand il a déclaré en décembre 1995 que si la paix était donnée à Israël il « renoncerait à l'atome ». Mais Israël ne peut pas jouer sur les deux tableaux : conditionner le désarmement nucléaire sur la paix en faisant tout ce qu'il peut pour ralentir le processus de paix.

■ Voir la vidéo de cette intervention :  
<https://www.youtube.com/watch?v=C2rR-jWughE>



Shlomo Ben-Ami, ancien ministre des Affaires étrangères d'Israël, est actuellement Vice-président et cofondateur du Centre international de Tolède pour la paix. En 1987, il devient le premier ambassadeur d'Israël en Espagne de l'histoire. Il occupera ce poste jusqu'en 1991. En outre, il a également été ministre de la Sécurité Intérieure. Il a été membre du conseil d'administration de l'International Crisis Group, dont il en est maintenant le conseiller principal. Par ailleurs, il était membre du conseil d'administration de la commission australo-japonaise sur la non-prolifération et le désarmement. Il est également membre de Global Zero.



**Ilan KEARNS**

Directeur d'European Leadership Network (ELN), Royaume-Uni





Hubert Védrine nous a dit que nous avons besoin avant tout de sécurité, et que c'est un monde devenu pacifique qui permettrait le désarmement. Un intervenant précédent a expliqué que la confiance était nécessaire pour engager le processus de désarmement.

Il est important de rejeter l'idée que le choix à faire est entre la sécurité ou le désarmement. Le désarmement peut contribuer à la sécurité, et la sécurité au désarmement. Le sentiment d'insécurité peut être ressenti lorsque les Etats sont armés,

et il peut l'être aussi en absence d'armes.

Il y a deux questions essentielles pour moi.

Comment progresser vers un monde où il y ait plus de sécurité, plus de confiance ? On entend dire dans les débats sur le désarmement qu'il faut d'abord résoudre les problèmes qui

créent l'insécurité et ensuite passer au désarmement. Comment pouvons-nous progresser dans ce sens ?

L'incitation à aller vers le désarmement ne viendra pas des industriels, ce n'est pas leur rôle. Si on examine l'histoire, les phases décisives du désarmement ont été initiées par les leaders politiques, et non pas par leurs administrations. Les accords

signés entre Michael Gorbatchev et Ronald Reagan sont issus de leur volonté personnelle, contre les conseils de leurs administrations, ou de leurs chefs militaires. Aux Etats-Unis, il n'y avait pas de consensus pour éliminer les armes nucléaires, mais c'est Ronald Reagan qui a pris l'initiative d'aller dans ce sens, comme le fit de son côté Michael Gorbatchev pour ses propres raisons. Le Royaume Uni a réduit considérablement le nombre d'armes nucléaires qu'il possédait, grâce aux pressions répétées des ministres de la Défense et des Premiers ministres sur les experts pour définir le nombre d'armes suffisant pour assurer la dissuasion. Les responsables politiques ont un rôle clé dans ce débat. Or il y a pour l'instant un manque de leadership politique sur ce sujet.

L'objectif prioritaire est de sensibiliser pas seulement le public en général, mais aussi la classe politique, et les leaders politiques émergents.

Les dangers nucléaires n'ont pas disparu à la fin de la Guerre froide, et je suis en complet désaccord avec ce qu'a dit Hubert Védrine. Bien sûr, durant les années de la Guerre froide, les armes de dissuasion ont permis de maintenir la paix. Mais je ne crois pas que ce soit la méthode appropriée pour relever les défis du XXIème siècle. Il y a moins d'armes nucléaires dans le monde que durant la Guerre froide, mais à présent il y a des armes nucléaires dans des zones bien plus instables, des zones conflictuelles. La Russie et le Pakistan ont des doctrines qui préconisent l'utilisation précoce de l'arme nucléaire en cas de conflit. On peut aussi s'interroger sur la fiabilité du commandement des régimes des Etats nouvellement dotés de l'arme nucléaire. Je voudrais mentionner les groupes terroristes qui ont tenté de concevoir

des armes nucléaires. Henry Kissinger, qu'on ne peut pas prendre pour un naïf, a expliqué qu'il sera beaucoup plus difficile de garantir la stabilité obtenue auparavant par la bipolarisation du monde pendant la Guerre froide, maintenant que le monde est devenu polycentrique. La complexité de la situation présente devrait nous inciter à abandonner ces armes.

Nous sommes face à un grand dilemme. Nous savons que la dissuasion contribue dans une certaine mesure à la stabilité et à la paix, mais nous avons une structure mondiale qui est difficile à gérer. Il est presque impossible de maintenir cette stabilité pendant des décennies. La probabilité que ces armes soient utilisées est en augmentation et non pas en baisse. Les conséquences de leur utilisation seraient catastrophiques.

Il ne s'agit donc pas de choisir entre la sécurité et le désarmement. Il ne s'agit pas de savoir si les armes de dissuasion fonctionnent ou pas. Nous avons un dilemme stratégique aujourd'hui au XXIème siècle, provenant du risque créé par l'identité de ceux qui possèdent cette arme.

L'intervenant précédent a parlé du contexte du Moyen-Orient, moi je vais parler de l'Europe et de l'Alliance atlantique. En Europe, 5 Etats ont des armes nucléaires basées sur leur sol, la Hollande, l'Allemagne, la Turquie, l'Italie et la Belgique, alors que se développe dans cette zone une

crise de sécurité énorme, l'Ukraine qui oppose la Russie à l'Europe. Ce qui signifie que résoudre cette question est essentiel, pas seulement pour les Ukrainiens, pas seulement pour la Russie, mais simplement pour l'équilibre mondial nucléaire. Les Etats-Unis et la Russie ne poursuivront pas la réduction de leurs armements si ce conflit n'est pas géré efficacement, et si l'escalade n'est pas freinée.

Il faut saisir les opportunités de désarmement, même dans le contexte de l'Alliance atlantique. Puisqu'en aucun cas il n'est envisageable d'utiliser les armes nucléaires en Europe, il faut donc les abandonner. Les Etats-Unis, le Royaume Uni et la France ont de fortes raisons de coordonner leurs efforts de dissuasion, ce qui permettrait de réduire le nombre de têtes nucléaires, et ce qui permettrait de faire un pas dans la bonne direction. Pourquoi n'est ce pas le cas ? Nos leaders politiques ne se font pas assez confiance. Ils n'ont pas simplement une méfiance envers leurs adversaires potentiels, ils n'ont pas assez confiance les uns envers les autres. Il y a encore du progrès à faire pour arriver à un objectif à long terme d'élimination des armes nucléaires et c'est à nos leaders de renforcer le processus de développement de la confiance.

■ Voir la vidéo de cette intervention : [https://www.youtube.com/watch?v=ig\\_noCZpQpc](https://www.youtube.com/watch?v=ig_noCZpQpc)



Ian Kearns est co-fondateur et Directeur d'European Leadership Network (ELN), basé à Londres. Auparavant, il a été Directeur par intérim et Sous-Directeur de Institute for Public Policy Research (IPPR) au Royaume-Uni. Cela fait plus de vingt qu'il travaille sur les questions de politique étrangère et de sécurité. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur ces questions et notamment sur la non prolifération des armes nucléaires, l'élargissement de l'Union européenne.

<http://www.europeanleadershipnetwork.org>

**3** LES IDEES REÇUES  
A PROPOS DE  
LA DISSUASION  
NUCLEAIRE



**Paul QUILES**

Ancien ministre, France





Nous allons passer à une autre phase de notre réflexion et de nos débats en entrant un peu plus dans le cœur de ce qu'on appelle en France le « consensus ». Je ne sais pas si ce terme est employé de la même manière dans d'autres pays, et si tous les pays nucléaires se trouvent dans cette situation. J'ai retrouvé un article ancien, très savant, très intelligent, sur le consensus concernant l'armement nucléaire, qui pose une question intéressante : est-ce que ce ne serait pas sur le consensus qu'il y aurait un consensus ? Il y a un consensus en France sur le fait qu'il doit y avoir un consensus. Nous avançons ainsi dans le domaine du religieux et du mystique, très loin des débats géostratégiques, techniques, militaires.

Consensus sur quoi ? Consensus sur les principes gaulliens, qui, même si le monde et la France ont bougé, semblent avoir imprimé leur marque dans l'esprit des Français, consensus sur l'idée que la dissuasion nucléaire c'est la dissuasion du faible au fort. Cette idée est bonne pour la France, mais moins bonne pour les Etats-Unis et l'Union Soviétique, puisque c'était deux forts.

Contrairement à ce qu'on a entendu ce matin, et un peu cet après-midi, la dissuasion n'est pas une doctrine figée dans le marbre qui n'aurait pas évolué depuis l'origine. Elle n'a cessé d'évoluer. Certains intervenants ont dit qu'elle était très rigide mais très flexible. C'est donc un concept très particulier, qu'on ne peut comprendre qu'avec un esprit à la fois rigide et flexible.

Deuxième thème du consensus, c'est que le

pouvoir de décision sur l'arme nucléaire ne se partage pas, comme l'a bien rappelé de matin Hubert Védrine. Il ne repose que sur un homme. Il faut s'interroger sur la manière dont l'information remonte jusqu'à cet homme, pour qu'il puisse appuyer sur le bouton déclencheur de l'arme. J'écoutais Michel Rocard évoquer le ciblage de l'Allemagne de l'Est par les armes nucléaires. En fait il ne s'agissait pas de dissuasion, mais de ce qu'on a appelé l'arme tactique, ensuite l'arme sub-stratégique, pré-stratégique (un concept donc très fixe mais qui évolue avec le temps), qui n'était pas loin de l'arme d'emploi ! L'arme de non emploi qui devient une arme d'emploi. Elle est faite pour ne pas servir, mais elle doit servir puisque plusieurs milliers de sites des Etats-Unis étaient ciblés.

Le Président Mitterrand avait demandé à un général quel était l'intérêt de l'arme que nous avions, Pluton ou Hadès, qui n'avait pas la capacité de tirer très loin. La réponse fut qu'elle servait à éviter d'aller aux extrêmes. Ce n'est donc plus la dissuasion, puisqu'il s'agit d'éviter d'aller aux extrêmes. Les armes n'étaient pas ciblées sur l'adversaire, Moscou ou l'Union Soviétique, mais sur la Tchécoslovaquie ou l'Allemagne de l'Est. La réaction de Mitterrand fut de dire « Mais êtes-vous au courant que ce sont des Allemands ? ». Il semble que cette information n'était pas remontée jusqu'à lui alors qu'il était déjà Président de la République depuis plusieurs années, et qu'il détenait seul le droit d'appuyer sur le bouton du déclenchement du feu nucléaire. Je rappelle qu'il pouvait par ce geste envoyer le message aux SNLE de lancer non pas une frappe d'attaque, mais une frappe

de représailles. Cela signifiait qu'à ce moment là, la moitié de la France était déjà rasée !

La doctrine était en fait un grand cafouillage, déjà évoqué ce matin par Bernard Norlain. On ne savait pas si c'était une super artillerie, ou si c'était une arme d'avertissement d'ultime avertissement, tactique, sub-stratégique ou stratégique. Elle devait défendre nos intérêts vitaux, mais il ne fallait pas dire ce qu'ils étaient...ce qui n'a pas empêché tel président de la République de donner des exemples de ce qu'étaient ou n'étaient pas nos intérêts vitaux.

Dans l'histoire de la succession des doctrines il faut rajouter le bouclier anti-missiles de Reagan, qui a abouti à l'énormité du projet de la guerre des étoiles de l'IDS (initiative de défense stratégique), et qui a été abandonné après des dépenses colossales inutiles. Mais il est revenu sous la forme du bouclier anti-missiles de l'OTAN. S'il est nécessaire de se protéger par un bouclier anti-missiles, c'est que la dissuasion ne marche pas.

Il y a une confusion dans l'opinion sur le terme de nucléaire. Certains, étant hostiles à l'énergie nucléaire civile, pensent être pour cette raison contre l'arme nucléaire, alors que cela n'a aucun rapport. Cette confusion existe aussi dans le TNP.

Sur quoi repose le consensus ? L'autre explication du consensus est de nature plus politique. On peut penser qu'à l'époque de la Guerre froide, dans une période de tensions, l'arme nucléaire était ressentie comme la garantie absolue de notre sécurité. Le monde a changé et

les menaces ne sont plus de même nature, mais le discours officiel reste le même.

En fait, le consensus repose sur des idées reçues. On pourrait appeler cela des contre vérités ou des mensonges.

Une idée reçue c'est que l'arme nucléaire aurait permis la fin de la guerre mondiale et assuré la paix pendant 60 ans. Pourtant il y a eu la Yougoslavie, et les guerres en Afrique, en Asie du Sud-Est, en Amérique Latine. Les deux super-puissances ne s'affrontaient pas directement par peur de s'écraser mutuellement, et donc elles le faisaient par procuration.

Deuxième idée reçue, l'arme nucléaire serait notre assurance vie, qui, d'après certains, aurait aussi le mérite de ne pas coûter cher. On nous dit que c'est une arme de non emploi, mais, en même temps, qu'il s'agit d'armes tactiques, sub-stratégiques, d'ultime avertissement.

Troisièmement, grâce à son armement nucléaire, la France pourrait maintenir son statut de grande puissance et se faire entendre dans le monde. Cette affirmation est posée comme un postulat qui ne se discute pas. Certains disent que nous

“ A l'époque de la guerre froide, dans une période de tensions, l'arme nucléaire était ressentie comme la garantie absolue de notre sécurité. Le monde a changé et les menaces ne sont plus de même nature, mais le discours officiel reste le même. ”

serions au Conseil de sécurité grâce à la possession de l'arme nucléaire. C'est complètement faux. En 1945, lorsqu'a été créé le Conseil de sécurité, il n'y avait qu'un seul pays qui avait l'arme nucléaire. Quand le Président François Hollande a été au Japon, il a proposé que ce pays soit membre du Conseil de Sécurité, alors que le Japon n'a pas l'arme nucléaire.

Quatrième idée reçue, l'arme nucléaire assurerait l'indépendance de la France. Mais on ne sait pas en quoi consiste l'indépendance ni ce qu'elle signifie. Indépendante de quoi ou de qui ?

Cinquièmement, la prolifération imposerait de détenir l'arme nucléaire. Cela reste à prouver. Ce n'est pas en disant aux autres pays, et notamment à l'Iran, que pour être une grande puissance indépendante, il faut avoir l'arme nucléaire qu'on les persuadera d'y renoncer.

Dernière idée reçue, le bouclier anti-missiles serait un complément de la dissuasion. Mais il s'agit d'une contradiction majeure, car si la dissuasion se suffit à elle-même, le bouclier anti-missiles devient inutile.

Dans la mémoire collective de nos concitoyens, il y a le souvenir humiliant de l'invasion de 1940. Le pacifisme de l'entre deux guerres, qui avait été abusivement assimilé au désarmement, a été rendu responsable de la défaite de 1940.

Il y a une autre raison, importante, à ce pseudo consensus, c'est le ralliement de la gauche dans les années soixante dix à la dissuasion nucléaire.

Puisque depuis tous les partis politiques en sont partisans, aucun candidat à la présidence de la République jusqu'à nos jours n'a pris le risque de se déclarer favorable à une évolution du monde sans armes nucléaires. Défendre la dissuasion nucléaire permet de se mettre dans le sillage de De Gaulle, d'adopter une posture de sérieux et de défenseur de l'indépendance. Comme l'a dit un ancien ministre socialiste, la dissuasion c'est la France.

En France l'engagement éventuel de l'arme nucléaire est complètement concentré sur le Président de la République, c'est ce qui a amené François Mitterrand à dire : « La dissuasion c'est moi ». Le problème, c'est tout le processus en amont d'une prise de décision, et le rôle du complexe militaro industriel qu'a justement dénoncé Eisenhower.

A propos de la mise en œuvre de ce système, le président de la République Valéry Giscard d'Estaing avait expliqué pendant son septennat que l'armement nucléaire n'était pas seulement une arme de dissuasion mais aussi une arme de bataille, et par la suite, dans ses mémoires il a expliqué que, de toutes manières, il n'aurait jamais utilisé le nucléaire. Ce qui fragilise beaucoup la crédibilité de la dissuasion ... !

Tout ceci installe autour de ce sujet un halo de mystère et de confusion, qui dissuade les citoyens à s'intéresser au sujet. C'est ainsi qu'il n'y a pas de débat public, parce que les militaires ne souhaitent pas qu'on divulgue les processus de décision ou bien sont tenus au devoir de réserve, que les responsables politiques estiment que le sujet est dangereux, que les médias n'en

parlent pas ou peu parce que les sujets consensuels ne les intéressent pas trop, que les experts industriels considèrent que la bonne méthode pour vivre tranquille est de vivre caché, et que les économistes pensent que l'arme nucléaire est bonne pour l'industrie et pour l'emploi. Ici, au Parlement, le Président Bartolone a dit que la commission de la défense s'était beaucoup exprimée et avait procédé à des auditions. Parmi les personnes auditionnées, environ 80 % d'entre elles étaient favorables et les autres ne l'étaient pas. Mais je crains que ces débats n'aboutissent à rien.

Quand on fait un livre Blanc pour définir la loi de programmation, on y discute de tout, sauf du nucléaire. Il

est interdit de discuter du tabou. C'est comme dans une religion, où on discute de tout sauf de l'existence de Dieu. Dans le système du nucléaire militaire, on ne discute pas du principe de la dissuasion. Eh bien, si nous avons organisé ce colloque, c'est précisément pour que ce tabou soit levé et qu'on en parle.

Je voudrais conclure par un sondage publié par le ministère de la Défense qui est réalisé tous les ans. Il indique que 28 % des personnes interrogées considèrent la force nucléaire française comme crédible, 40 % plutôt crédible (86 % chez les cadres), 17 % non crédible (26 % chez les femmes) ; les femmes font donc moins

confiance que les hommes à la force nucléaire ! Autre question : 68 % pensent que le nucléaire militaire est un point fort de la défense (contre 54% en 2012), 8% un point faible (19 % chez les ouvriers, 18 % chez les jeunes), 12 % ni l'un ni l'autre (26 % chez les inscrits à Pôle emploi, 17 % chez les femmes). Ces chiffres visent à accréditer l'idée que c'est dans les catégories sociales les moins intégrées dans la vie active que se trouveraient les adversaires de la dissuasion.

La question qui me scandalise est celle où on demande si « la force nucléaire française doit être modernisée pour en maintenir la crédibilité ». 44 % pensent qu'elle doit l'être (c'est mieux que l'an dernier 37%), 10 % qu'il faudrait la réduire (18 % en 2012) (16 % chez ces pauvres idiots du Pole Emploi, 24 % chez les jeunes, et 13 % chez les femmes).

Ce sondage est grotesque, car les questions posées sont strictement incompréhensibles si on n'explique pas ce qu'est la crédibilité, la modernisation, quels sont les besoins et les coûts. Il faudrait peut-être faire un sondage pour savoir comment ont été comprises les questions et dans quel sens interpréter les réponses... Au lieu de désigner les catégories qu'il faut aller travailler pour accroître le consensus, mieux vaudrait expliquer les données du sujet. C'est l'objet de ce colloque.

■ Voir la vidéo de cette intervention : [https://www.youtube.com/watch?v=YzMd2PPz\\_cY](https://www.youtube.com/watch?v=YzMd2PPz_cY)



## Ward WILSON

Expert international,  
Chercheur au Think tank  
BASIC, Etats-Unis



Ceux qui croient dans les armes nucléaires, ceux qui ont une foi fervente dans cet armement pourraient se tromper ! Ils ont confiance et ils sont sûrs. Les autres, ceux qui ont des doutes seraient des idiots ! Pourtant, on peut mettre en doute l'existence de ces certitudes. Le bilan des partisans de la bombe est assez faible.

Commençons par les certitudes. Le premier problème est la nature psychologique de la dissuasion nucléaire. Vous pouvez penser que ce qui est important dans les armes nucléaires, c'est le fait que celles-ci produisent d'importantes explosions. Non, pour les partisans de la bombe, ce qui importe c'est la dissuasion nucléaire. La dissuasion utilise les menaces pour empêcher et prévenir toute action, et les menaces opèrent à l'intérieur des esprits. La difficulté est qu'il est compliqué de savoir précisément ce qui se passe dans l'esprit d'une personne. Or, la science repose sur des mesures précises, donc la vérité n'est objective que si vous pouvez la mesurer, la tester et que d'autres personnes peuvent reproduire les mêmes résultats. Mais vous ne pouvez pas mesurer l'état psychologique d'un esprit.

Les Etats dotés d'armes nucléaires ont testé plus de deux mille fois des armes à travers le monde lors d'essais nucléaires sur terre, dans les airs ou sous terre. La physique de ces armes est très bien connue mais ce n'est pas la question essentielle. La question importante n'est pas de savoir ce que cette explosion produit au sol, mais de savoir ce que cette détonation produit dans les esprits des dirigeants : quand je pulvérise votre vie, cela vous fait-il capi-

tuler ? Quand je menace de faire sauter vos villes, cela vous fait-il céder ?

Nous avons de bonnes connaissances sur les effets produits par les armes nucléaires, sur des immeubles, des usines et les êtres humains. Mais, nous n'avons pas de preuve certaine par contre dans la façon dont elles interagissent dans les esprits des dirigeants. Presque toutes les revendications sur la dissuasion ne peuvent pas être prouvées.

Le second problème c'est que non seulement la preuve est faible, mais en plus nous en avons très peu. Nous avons deux explosions nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki et une variété de crises pendant la Guerre froide, moins d'une douzaine.

Les partisans de la bombe ont donc construit leur théorie sur un tout petit ensemble de données, ce qui est un véritable danger. Pour comprendre ce danger, prenons en exemple la cosmologie médiévale. Pendant des milliers d'années les humains n'avaient que la voûte céleste et 7 points de lumière se déplaçant : le soleil, la lune et cinq planètes visibles. A l'époque du Christ, les astronomes ont développé le modèle de l'univers de Ptolémée. Un modèle parfaitement juste qui correspondait à des données existantes. Il y avait la terre au centre et le soleil, la lune et les autres astres tournant autour de notre planète. Ce modèle s'est imposé pendant plus de 1500 ans comme la pensée régnante. En 1543, Copernic utilisa de nouvelles mesures, plus précises pour développer un nouveau modèle. Il a mis le soleil au centre, et ce nouveau modèle inté-

gra si bien les données, que la pensée alors dominante fut tout simplement balayée. Ce que cet exemple démontre, c'est que quand vous créez un modèle à partir d'un petit ensemble de données, celui-ci peut s'ajuster aux données. Cela peut-être une opinion communément admise pendant plusieurs milliers d'années, mais elle peut ensuite se révéler fondamentalement fausse.

Les partisans de la bombe ont créé un modèle de sécurité en plaçant au centre les armes nucléaires. Mais si Copernic était avec nous, il pourrait leur dire que, quand vous fondez votre modèle sur peu de preuves, sur un petit ensemble de données, alors celui-ci peut être remis en question.

Le troisième problème vient des nouveaux doutes qui sont apparus sur Hiroshima et Nagasaki. Pendant 70 ans personne n'avait remis en cause le fait que le Japon avait dû se rendre à la suite des explosions nucléaires. Or ces vingt dernières années de nouvelles informations, plus détaillées, ont été peu à peu extraites des archives du Japon, de la Russie et des États-Unis et contredisent très nettement le récit traditionnel. La plus troublante se trouve être dans « l'importance de la ville d'Hiroshima ». Cette ville n'avait aucune importance stratégique. Les experts, les chercheurs et militaires ont toujours fortement exagéré l'importance de cette ville japonaise. Alors pourquoi le Japon aurait-il capitulé sur une ville non importante ?

Les gens ont toujours exagéré l'importance de cette ville. Les États-Unis ont bombardé 68

villes au cours de l'été 1945. On imagine souvent, parce qu'on en souligne l'horreur, que le bombardement d'Hiroshima a été la pire attaque qu'ait subie une ville dans l'histoire. On imagine que le nombre de personnes tuées bat tous les records. Mais si l'on compare, dans un graphique, le nombre de personnes tuées dans toutes les villes bombardées pendant l'été 1945, on découvre qu'Hiroshima arrive en deuxième place en termes de civils tués. L'attaque sur Tokyo causa bien plus de morts que celle de la ville d'Hiroshima. Si l'on compare le nombre de kilomètres carrés détruits, on constate qu'Hiroshima arrive en sixième place. En termes de pourcentage de destruction Hiroshima est en dix-septième position. L'attaque d'Hiroshima fut certes destructrice, causant la mort en une journée de plus de 90000 personnes. Mais pour les dirigeants japonais cette ville ne représentait rien. Elle n'a pas changé la situation stratégique. Sur les plages japonaises, après cette explosion nucléaire, les soldats attendaient l'invasion américaine, ils étaient toujours prêts à se battre.

Les militaires japonais ne furent donc pas impressionnés. Le 8 août, le lieutenant général Kawabe a par exemple écrit dans son journal avoir éprouvé un « sérieux coup » lorsqu'il comprit qu'une bombe atomique avait détruit Hiroshima. Il est curieux que l'événement supposé forcer le Japon à se rendre n'ait pas provoqué en lui un plus grand émoi. Plus étonnant encore est ce qu'il écrit ensuite dans son journal. Nous devons dit-il, « être tenaces et poursuivre le combat ». Les paroles de Kawabe ne résonnent pas comme celles d'un homme qui se prépare à capituler le len-

demain. Le 13 août, le ministre de la guerre, le général Anami, a fait remarquer que les armes atomiques ne représentaient pas une menace plus grave que les bombardements incendiaires qui s'abattaient sur le Japon depuis des mois.

En revanche, un autre événement de cette deuxième semaine d'août cadre parfaitement avec la chronologie de la capitulation du Japon. Le 8 août à minuit, l'Union soviétique a déclaré la guerre au Japon et lancé son invasion dans les territoires japonais situés sur le continent, sur la moitié sud de l'île de Sakhaline ainsi que d'autres territoires. Le Japon pouvait être en mesure de lutter contre une seule puissance attaquant en une seule région, mais il lui était impossible de se défendre contre deux grandes puissances attaquant deux régions différentes. Six heures après l'arrivée de cette nouvelle à Tokyo, le Conseil suprême s'est réuni pour discuter de la capitulation inconditionnelle. L'invasion soviétique a donc clairement déclenché une crise, contrairement au bom-

“De plus en plus l'histoire montre qu'il est possible d'être un pays important sans posséder des armes nucléaires.”

bardement d'Hiroshima, où seulement deux jours plus tard, il fut suggéré de se rencontrer lors d'une réunion du Conseil suprême ; mais l'armée déclina cette invitation. L'arrivée des Soviétiques fut donc un élément primordial

dans la capitulation japonaise ; Hiroshima ne le fut pas.

Quand l'Empereur du Japon a indiqué que la bombe a forcé son pays à se rendre, il le fit dans un but de politique intérieure. La bombe fut un prétexte parfait comme cause de la défaite et le moyen de sauver la face : personne ne peut blâmer une armée d'avoir perdu devant une arme miraculeuse !

Loin d'avoir réalisé un choc psychologique décisif, le fait que le bombardement d'Hiroshima ait eu une incidence sur les dirigeants japonais n'est donc pas aussi limpide. Dans un domaine où la présence de données est aussi faible, la remise en cause de la donnée principale, qui est donc potentiellement fausse, vient ainsi reposer la réalité de la question globale sur l'utilité de la bombe.

Sans doute, la plus forte raison de croire que les idées actuelles peuvent être fausses, c'est que les personnes qui croient si fortement dans ces armes aient eu tort à maintes et maintes reprises. Les premières prises de position étaient extrêmement fortes. Ces armes devaient être décisives dans la guerre, prévenir des attaques ennemies, apporter un prestige important et transformer le pays en grande puissance. Le Secrétaire d'État américain James Byrnes indiqua qu'elles avaient assuré le succès des négociations de la fin de la seconde guerre mondiale. Mieux, l'on prédisait que l'histoire serait divisée entre période pré et post atomique. Or aucune de ces prévisions ne s'est révélée être vraie.



Les négociations avec les Soviétiques après la seconde guerre mondiale ont montré que les armes nucléaires n'ont pas conféré de leviers diplomatiques illimités. Les défaites au Viêt-Nam pour les Etats-Unis, en Afghanistan pour l'URSS ont montré que les armes nucléaires n'apportaient aucune garantie sur la victoire. Les guerres au Moyen-Orient en 1973 et dans les îles Malouines en 1982 ont montré que ces armes n'empêchaient pas de se faire attaquer par un autre Etat.

Enfin personne ne divise l'histoire en ère pro et post atomique. Le bilan de ces erreurs d'évaluation est clair et sans équivoque. Il est donc logique de douter des estimations actuelles de la valeur de ces armes. Les partisans de la bombe ont eu tort dans le passé et ils pourraient bien avoir tort encore maintenant.

Il y a des idéalistes qui s'opposent aux armes nucléaires. Mais il faut bien voir qu'il y a des objections pragmatiques tout à fait persuasives : les armes nucléaires ne sont pas des armes fiables, elles polluent notre environnement et elles sont dangereuses pour nos propres troupes, qui peuvent se retrouver sous des retombées radioactives. Une étude réalisée en 1976 par les physiciens F. Von Hippel et S. Drell montrent qu'un scénario d'attaque nucléaire « chirurgical » par l'URSS sur les Etats-Unis, sur des cibles militaires, engendrerait plus de 20 millions de

morts. Même si vous essayez de les utiliser de manière limitée, un nombre considérable de civils sera donc tué. Si vous voulez détruire un immeuble, alors vous devrez détruire les ¾ de la ville.

Les armes nucléaires ont des limites très importantes. Ce n'est donc pas surprenant qu'elles n'aient pas été utilisées en 69 ans. La tendance générale des guerres est de s'éloigner des armes peu précises, mais d'aller vers des

armes de précision, plus intelligentes et plus petites. L'avenir des armes ressemble par exemple à un petit drone de quelques centimètres carrés. Par comparaison, les armes nucléaires font penser à de vieux dinosaures dépassés.

Les partisans de la bombe ne sont pas des

réalistes. Ils savent que les armes nucléaires sont peu utilisables, mais ils insistent pour qu'elles aient cette qualité magique, qu'ils nomment la force de dissuasion nucléaire. Et cela les rend tout à coup utiles !

Je ne crois pas en la magie. Si vous ne pouvez pas prouver que la dissuasion fonctionne, alors il n'est pas prudent de compter dessus. La dissuasion nucléaire est psychologique, ce qui signifie qu'elle est intrinsèquement impossible à tester, invérifiable et indémontrable. Il y a tellement peu de données, que

les idées sur ces armes pourraient être fondamentalement fausses. La pièce la plus importante de la preuve, Hiroshima, semble être erronée. Le bilan des partisans de la bombe est un échec répété et ces armes sont imprécises à un moment où la tendance est à l'utilisation d'armes de précisions.

Ce n'est pas de la folie de penser à une interdiction des armes nucléaires, c'est du pragma-

tisme et de la prudence. Comment pouvez-vous mettre la vie de millions de personnes en danger pour une théorie qui n'a pas été prouvée et qui ne peut pas être prouvée ?

■ Voir la vidéo de cette intervention :  
<https://www.youtube.com/watch?v=WNRRdszavTk>



Ward Wilson est un expert américain jouissant d'une renommée internationale. Il est chercheur au Think tank BASIC. Ses recherches portent essentiellement sur les relations internationales, la manière de penser les armes nucléaires et les théories qui les entourent ainsi que sur les efforts internationaux en matière de désarmement nucléaire. Il est le Directeur du Projet « Rethinking Nuclear Weapons ». Ecrivain primé, il est notamment l'auteur de l'ouvrage *Five Myths About Nuclear Weapons* (Houghton Mifflin Harcourt, 2013).

<http://www.rethinkingnuclearweapons.org/>  
<http://www.basicint.org/>

## Jean-Marie COLLIN

Chercheur associé au GRIP,  
Directeur France du PNND,  
France



Depuis environ deux à trois ans, le débat politique et intellectuel sur l'armement nucléaire commence véritablement à exister. Il est encore difficile et compliqué, mais nier son existence serait inexact. Cette existence est le fruit du long et laborieux travail qui a été mené principalement par des organisations de la société civile à travers leur action d'information sur les conséquences environnementales et sanitaires des essais nucléaires, sur la modernisation de la dissuasion française ou encore sur la place des armes nucléaires au sein de l'OTAN.

Aujourd'hui, ce débat et ces réflexions existent aussi chez certains parlementaires. Non pas que ceux-ci aient pleinement pris conscience tout à coup de l'importance de ce sujet, mais un événement extérieur, plus ou moins imprévisible est venu frapper la France et le monde occidental dans sa globalité : la crise économique. Il est certain que l'obligation de réaliser une diminution des dépenses budgétaires de l'Etat, du fait de cette crise économique, a permis d'enclencher une prise de conscience, voir une découverte pour certains parlementaires des dépenses budgétaires liées aux armes nucléaires.

Cette découverte s'est traduite concrètement lors du débat sur la loi de programmation militaire en novembre 2013 par de nombreuses interpellations sur le coût de certains programmes, comme la composante aéroportée ou encore les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération. Je cite rapidement ainsi les interrogations de :

- M. Pierre Lellouche (UMP) mentionne sa crainte que ce budget conduise « tout droit à un choix entre forces de dissuasion et forces de projection, qui commencent à être réduites de façon significative »
- M Guy Tessier (UMP) s'inquiète de voir les forces conventionnelles être sacrifiées au profit des forces nucléaires, transformant la France en une « Suisse nucléaire incapable de se projeter au-delà de ses frontières ? ».
- François de Rugy (EELV) : « Il y a donc matière à s'interroger sur la nécessité de maintenir en l'état une force qui mobilise près de 15 % de notre budget de défense. Une réflexion sur l'ajustement de notre force de dissuasion est d'autant plus urgente que nous traversons une crise budgétaire sans précédent ».
- Yves Fromion (UMP) : « Dans votre LPM, la part des crédits dédiés à la dissuasion atteint pratiquement 50 % de celle destinée à l'équipement conventionnel ; 23,3 milliards d'euros, d'une part, 49,2 milliards d'euros, d'autre part. »

Certes, la LPM a par la suite été votée, consacrant notamment la somme de 23,3 milliards d'euros pour la période 2014/2019 à la dissuasion nucléaire ; mais cette fois, à la différence du passé, des parlementaires de tous les bords politiques –et c'est très important de le noter– ont posé des questions et interpellé l'exécutif sur le coût de la bombe.

Disposer d'éléments budgétaires est non seulement extrêmement important pour suivre l'évolution du coût de la dissuasion,



mais c'est aussi tout simplement la seule voie d'accès pour comprendre et apprendre des éléments sur la politique de dissuasion de la France. Désormais, ces éléments sont censés être pleinement révélés à la différence des années 1960, où le ministre des Armées du général De Gaulle, Pierre Messmer, indiquait publiquement « qu'il y a des secrets militaires qui se traduisent par des silences budgétaires. Vous ne trouverez nulle part dans le budget militaire la possibilité de calculer exactement le coût de notre armement atomique. C'est très volontairement que nous l'avons fait ».

Logiquement, dans une démocratie comme la nôtre, les parlementaires ont accès aux divers rapports et peuvent ainsi débattre pleinement à l'occasion des votes des budgets annuels. Encore faut-il que cette comptabilité nucléaire soit pleinement claire, car comprendre le vrai coût de la bombe est une tâche des plus ardues pour un parlementaire. Les méthodes de comptabilité de ces programmes sont d'une complexité qui rend souvent impossible une connaissance exacte de la réalité du coût des différents systèmes de la dissuasion nucléaire.

Ce constat peut se faire aussi dans d'autres pays qui possèdent l'arme nucléaire. Ainsi, pour obtenir une plus grande transparence, il y a aujourd'hui l'exigence de la part de nombreux parlementaires d'obtenir une vérité sur les vrais coûts de la bombe :

- Aux Etats-Unis, le Républicain Earl Blumenauer a fait adopter un amendement au National Defense Authorization Act le 22 mai 2014. Cet amendement demande

que le Congressional Budget Office mette à jour chaque année son estimation sur 10 ans du coût du maintien des forces nucléaires américaines.

- En Italie, Paolo Bolognesi, député membre de la commission de la défense à la Chambre des députés, a défendu le 14 mai 2014 le projet de loi n°1917 (déposé le 22 décembre 2013) qui demande la création d'un organisme de contrôle des dépenses militaires. Cette loi doit permettre une plus grande transparence dans l'achat des systèmes d'armes — et notamment de savoir si les futurs chasseurs-bombardiers F35 auront une capacité nucléaire —, brisant ainsi le tabou sur le stationnement d'armes nucléaires de l'OTAN en Italie.

En 1999, une étude intitulée *Audit atomique* a chiffré, à partir de documents publics, qu'entre 1945 et 2010, la France avait dépensé plus de 357 milliards d'euros pour construire, déployer, contrôler, démonter et lutter contre la prolifération des armes nucléaires. Cette année, le budget nucléaire militaire est de 3,5 milliards d'euros. Après le vote de la loi de programmation militaire en novembre dernier, qui prévoit d'engager 23,3 milliards d'euros, la moyenne annuelle augmentera à 3,88 milliards d'euros. Ces hausses budgétaires correspondent au processus de modernisation des composantes sous-marine et aérienne et à la poursuite du programme *Simulation des essais nucléaires*.

Ce programme doit attirer toute notre attention. Rappelons-nous : face aux protestations mondiales contre les campagnes d'essais nucléaires réalisées en Polynésie, la France lance

en 1995 le programme PALEN (*Préparation A la Limitation des Essais Nucléaires*). Ce programme changera rapidement de nom, dans un but uniquement de communication : programme de *Simulation des Essais nucléaires*. L'objectif est de pouvoir reproduire le fonctionnement d'une arme thermonucléaire, étape par étape (pyrotechnique, nucléaire, puis thermonucléaire) sans avoir à recourir à des essais grandeur nature dans un triple but : assurer la sûreté, la fiabilité et la crédibilité de l'arsenal nucléaire, donc sa continuité...

Ce programme est composé de 3 pièces maîtresses :

- Le Laser Mégajoule - LMJ, qui est « le » système du programme *Simulation*. Il permettra d'accéder à la physique thermonucléaire, d'où son caractère stratégique.
- La machine Airix (pour Accélérateur à induction de radiographie pour l'imagerie X) doit photographier aux rayons X les premiers millièmes de secondes d'une réaction en chaîne. Cet outil est indispensable pour mettre au point de nouvelles ogives nucléaires. C'est grâce à cette machine que la France a conçu et qualifié la toute première ogive nucléaire, la TNA. Notons que cette machine Airix vient d'être remplacée par la machine Epure qui fait partie du programme de coopération franco-britannique Teutatès.
- Les calculateurs de très grande puissance (Bruyères-le-Châtel), avec lequel le CEA se dote de moyens de calcul les plus puissants au monde. En 2010, l'ordinateur Tera 100 (conçu par Bull) a permis de

disposer d'une puissance de calcul d'au moins 1 Petaflop, soit un million de milliards d'opérations par seconde !

En près de 20 ans, le budget de ce programme militaire, qui est donc une dépense publique, a tout simplement été multiplié par 2,5 ce qui est incroyable. Son budget officiel était de moins de trois milliards d'euros en 1995. Puis il est passé :

- En 2000 : à 4,6 milliards d'euros
- En 2002 : à 5 milliards d'euros
- En 2005 : à 5,5 milliards d'euros
- En 2008 : à 6,4 milliards d'euros
- En 2009 : à 6,6 milliards d'euros
- En 2012 : à 7,2 milliards d'euros

Le coût de ce programme a donc littéralement explosé. Les retards dans le même temps se sont accumulés. Par exemple, le Laser Mégajoule, qui devait débiter ses opérations en 2010 avec 240 lasers, ne fera finalement sa première expérience qu'à la fin de l'année 2014 avec 176 lasers. La question des raisons de ce dérapage est entière. Et deux hypothèses peuvent être faites :

- Soit l'organisme public qui a chiffré ce programme est incompetent dans l'estimation des coûts, ce qui le conduit à réaliser des sous évaluations budgétaires.
- Soit ce programme a été sciemment sous-estimé, pour faciliter l'obtention de son financement.

Dans les deux cas, cette dérive des coûts montre une navrante absence de réel contrôle des budgets liés à la dissuasion de la part du Parlement. Cette inquiétude sur le manque de contrôle budgétaire est d'autant plus forte

que l'on peut lire dans un rapport publié par le Sénat en 2012 et repris mot pour mot par l'Assemblée Nationale en 2013, que « les programmes en matière d'armement nucléaire sont toujours respectueux des calendriers, des délais et des coûts »....

Notons que la Cour des Comptes, dans son rapport public de 2010, avait constaté et mentionné une dérive budgétaire dans les programmes nucléaires : « trop souvent, des programmes nucléaires, non encore officiellement lancés, mais dont le financement était néanmoins inscrit par anticipation en loi de programmation, ont vu leur coût sensiblement sous-estimé ». Ce qui peut apparaître comme le plus incroyable, c'est que le ministre de la Défense a reconnu cette dérive, sans la justifier pour autant.

Ce constat se retrouve sur l'ensemble des programmes liés à la dissuasion nucléaire. Par exemple :

- Les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de classe Barracuda : le premier SNA sera opérationnel en 2017 et non en 2010, comme prévu. En 1996, un sénateur estima son coût prévisionnel à 6,7 Md €. En 2010, la Cour des comptes l'annonça à 8,7 Md €.
- Le programme des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération (SNLE-NG), dont le prix unitaire devait être de 2,698 Md € est passé à 4,282 Md €, soit une hausse de près de 58 %.

Les dérapages budgétaires sont donc bien réels et ils sont approuvés par les parlementaires, permettant à l'exécutif de réaliser sa politique de défense.

Mais cette question du coût est-elle si importante finalement dans ce débat ? En effet, une dépense, quelle qu'elle soit, peut apparaître trop importante pour les uns et honteusement faible pour d'autre.

Prenons le cas du budget du ministère de la justice en France : 7,7 milliards d'€ pour 2014. Cela représente deux fois le budget de la dissuasion. Est-ce trop ou pas assez ?

“ Exister, « montrer ses muscles », faire peur à un Etat dans l'espoir de ne jamais utiliser sa force. Car toute utilisation sonnerait le glas de ce concept et engendrerait une catastrophe humanitaire, environnementale et sanitaire. ”

Le budget dissuasion, lui, ne représente que 0,17 % du PIB. Est-ce trop ou pas assez ?

En réalité, ce qui importe c'est de savoir si cette dépense publique est utile, avant même de savoir s'il y a des dérapages budgétaires.

Selon la doctrine française, l'arme nucléaire est une arme dite de « non emploi ». Mieux, elle est une arme dite politique qui permet à l'exécutif de pouvoir exercer des pressions,

des menaces, c'est-à-dire celle de la destruction de masse, pour pouvoir réaliser pleinement une action politique internationale. C'est là tout l'enjeu de la dissuasion nucléaire. Exister, « montrer ses muscles », faire peur à un Etat dans l'espoir de ne jamais utiliser sa force. Car toute utilisation sonnerait le glas de ce concept et engendrerait une catastrophe humanitaire, environnementale et sanitaire comme les conférences d'Oslo et de Nayarit sur l'impact humanitaire de ces armes l'ont démontré.

La dissuasion nucléaire n'admet donc pas la possibilité de l'échec, puisque cela impliquerait l'utilisation des armes nucléaires. Alors prenons le cas concret des Forces Aériennes Stratégiques (FAS). Elles mettent en œuvre le missile de croisière nucléaire ASMP-A, porteur d'une ogive d'une puissance de 300 kilotonnes, soit vingt fois la puissance de la bombe d'Hiroshima. Les FAS sont composées de deux escadrons de 20 chasseurs plus une dizaine d'avions qui constituent la Force Aéronavale nucléaire qui se trouve sur le porte-avions.

Les auditions de la commission de la défense au cours de ces dernières semaines ont permis d'entendre le Général Charaix, commandant des FAS. Il a justifié l'existence donc l'utilité de cette force comme étant le moyen de donner au Président de la République un choix,

“ L'utilisation d'un système d'arme nucléaire, quel qu'il soit et quelle que soit la manière, de façon limitée ou massive, est la preuve de son inefficacité à effrayer nos ennemis. Donc, prouve l'échec de la dissuasion. ”

celui d'éviter comme il dit « le tout ou rien ». Il peut ainsi grâce aux FAS, autoriser une frappe d'un missile nucléaire ASMP-A, et non avoir recours immédiatement à une frappe massive de missiles intercontinentaux M-51, chacun porteur de 6 ogives de 100 kilotonnes.

Le Général Charaix expliqua ainsi le concept des Forces aériennes stratégiques : elles permettent « l'ultime avertissement ». Il le décrit comme un « coup de pouce » donné au Président de la République « pour remettre la dissuasion à sa place ». En clair, cela signifie que ce général envisage d'utiliser un missile nucléaire en réalisant par exemple :

- Une attaque limitée ;
- Une frappe privilégiant l'effet Impulsion électromagnétique, l'IEM.

L'utilisation d'un système d'arme nucléaire, quel qu'il soit et quelle que soit la manière, de façon limitée ou massive, est la preuve de son inefficacité à effrayer nos ennemis. Donc, elle prouve l'échec de la dissuasion. Ce concept d'ultime avertissement est des plus étranges, car il consiste à utiliser une arme – comme ultime avertissement - pour rétablir un concept politique et militaire, « la dissuasion nucléaire », alors même que ce concept a échoué, puisque normalement il doit faire peur à l'adversaire !



La question de l'utilité des FAS doit ainsi se poser véritablement. Notons d'ailleurs à ce titre que plusieurs parlementaires se sont interrogés lors du débat sur la LPM sur l'avenir réel et donc la pertinence de cette force ; comme le montre cette interpellation du député Philippe Folliot (UDI) : « Même si la deuxième composante va pouvoir durer jusqu'en 2030, il faut néanmoins d'ores et déjà se poser la question de sa suppression. » Il est donc primordial d'un point de vue démocratique que les parlementaires puissent connaître pleinement et sans faille la réalité du coût de l'ensemble de la dissuasion nucléaire. Cette connaissance permettrait ainsi d'établir le coût réel de la construction, de l'utilisation, du démantèlement, du recyclage et du stoc-

kage des différents composants d'une arme nucléaire et de ses systèmes. La transparence et la surveillance de l'évolution des coûts doivent ainsi permettre aux décideurs politiques non seulement de connaître la réalité des sommes dépensées, mais surtout de disposer d'une vision complète de cette politique publique sur les 50 prochaines années. Derrière ce débat sur les coûts, il apparaît encore plus urgent de s'interroger sur l'utilité et la réalité des concepts d'emploi des armes nucléaires. Car, quel que soit le coût, si la dépense réalisée est inutile ou inappropriée, alors il est obligatoire d'arrêter cette dépense, sous peine d'irresponsabilité politique.

■ Voir la vidéo de cette intervention :  
<https://www.youtube.com/watch?v=SP5Zhbceh4s>



Jean-Marie Collin est un consultant indépendant sur les questions de défense et de sécurité internationale. Il est le Directeur pour la France du Réseau international des Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND), chercheur associé auprès du GRIP, Vice-président de l'association ALB (Arrêtez la bombe), membre du Comité de pilotage d'ICAN France et intervient dans des établissements d'enseignement supérieur. Il a publié « La Bombe, l'univers opaque du nucléaire » (Autrement, 2009) et est co-auteur avec Paul Quilès et Bernard Norlain de « Arrêtez la bombe ! » (Le Cherche Midi, février 2013). Il anime le blog « Défense et géopolitique » sur le site d'Alternatives internationales. »

<https://alternativeseconomiques.fr/blogs/collin/>



**Lou MARESCA**

Conseiller en Droit international, Comité International de la Croix Rouge – CICR, Suisse



J'ai été invité à parler de la dimension humanitaire du désarmement et de sa relation avec la non utilisation des armes nucléaires. Le CICR n'est pas une organisation qui milite traditionnellement pour le désarmement. Nous intervenons dans ce débat du point de vue humanitaire.

Il est très utile d'exposer les idées fausses concernant la dissuasion nucléaire. La prise en compte la dimension humanitaire des armes nucléaires dans l'hypothèse de leur utilisation amène à reconnaître implicitement que la dissuasion peut échouer, et qu'elle ne peut pas être le meilleur des paradigmes sécuritaires dans le monde d'aujourd'hui, ni peut être du monde de demain.

Et si cela est vrai, alors il est essentiel que la dimension humanitaire des armes nucléaires soit discutée pour que tout le monde, y compris les jeunes, qui n'ont pas grandi dans l'ère de la Guerre froide, aient une compréhension complète de l'impact de ces armes. Un impact qui peut devenir une réalité tant que ces armes existent.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est très heureux de voir qu'il est accordé au cours de ces dernières années une attention toute particulière aux conséquences humanitaires des armes nucléaires.

Cette prise de conscience est, de notre avis, attendue depuis longtemps, car aucune position politique, juridique ou morale sur ces armes ne peut être adoptée sans une compréhension détaillée de leurs conséquences sur les êtres humains, les infrastructures civiles et l'environnement.

La conférence d'Oslo en 2013, puis celle de Nayarit en 2014 sur l'impact humanitaire des armes nucléaires, ont sans aucun doute contribué à ce que la Communauté internationale appréhende mieux les différentes conséquences potentielles.

En parlant des dimensions humanitaires, le CICR dispose d'un témoignage de première main sur l'impact dévastateur des armes nucléaires à Hiroshima et à Nagasaki et sur ce que nous avons appris dans les décennies qui suivirent. En effet, des délégués du CICR étaient au Japon en Août 1945. En arrivant à Hiroshima, ils ont dû faire face à la triste réalité d'une explosion nucléaire.

L'ampleur de la dévastation d'une seule bombe atomique, à la fois en termes de pertes en vies humaines et des dégâts aux infrastructures, était inimaginable et si étonnante que les délégués du CICR en ont été fortement choqués. La bombe atomique a provoqué une combinaison de vagues de chaleur et de souffle qui se sont étendus sur plusieurs kilomètres carrés. Le bilan fut que des milliers de personnes sont mortes ou ont été portées disparues, des infrastructures civiles furent complètement détruites, voire effacées.

Un autre fait fut aussi alarmant, en particulier pour une organisation humanitaire comme la nôtre, ce fut la destruction quasi-totale des installations et des services médicaux vers lesquels les blessés auraient dû se rendre pour se faire soigner. 90% des médecins d'Hiroshima ont été tués ou blessés par l'explosion, de même que 92% des infirmières et 80% des pharmaciens de la ville. Il y avait par ailleurs un besoin

désespéré de sang, mais évidemment il n'y avait aucune possibilité de réaliser des transfusions sanguines, la plupart des donateurs étant morts ou blessés. La plupart des matériaux médicaux furent aussi endommagés ou contaminés. Pour dire les choses crûment, la capacité de la ville à traiter les victimes était de toute façon tout simplement impossible. En conséquence il y avait très peu de capacité de soins dans la proximité immédiate de l'explosion

Le CICR a appris beaucoup de choses de son travail réalisé à Hiroshima. Nous avons appris que les conséquences des armes nucléaires sont catastrophiques. Nous avons appris que lorsque les armes nucléaires sont utilisées, les systèmes et les services standards d'aide aux victimes sont, en un instant, détruits ou gravement endommagés, excluant la possibilité d'une assistance adéquate dans la foulée. Nous avons appris que beaucoup plus de personnes meurent de maladies dues aux rayonnements dans les semaines et les mois qui suivent l'explosion qu'au moment de la détonation elle-même. Par conséquent, les victimes civiles et les souffrances sont susceptibles de se poursuivre pour des années, ces personnes développant des cancers et des leucémies.

Au fil du temps, le nombre de décès a augmenté et continua à augmenter avec la fin du conflit. C'est ce même scénario catastrophique – voire peut-être plus important – qui se déroulera si des armes nucléaires sont à nouveau utilisées !

En outre, par rapport à ce que je viens d'esquisser sur l'expérience du CICR, les conférences d'Oslo et de Nayarit ont mis en évidence que

les atteintes à la production alimentaire, à l'environnement et l'économie mondiale ne se sont pas limitées aux frontières nationales et ont existé à l'échelon régional et mondial. Un autre élément supplémentaire est à considérer : bien que la capacité de destruction des armes nucléaires ait considérablement augmenté au cours de la Guerre froide et que cette capacité actuelle reste proche de ces niveaux, la capacité des États et des organismes internationaux à aider les victimes, elle, ne s'est pas sensiblement améliorée.

C'est une conclusion à laquelle le CICR est arrivé il y a quelques années après avoir procédé à une évaluation en profondeur de sa propre capacité, ainsi que de celles d'autres agences d'assistance aux victimes d'armes nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques. Cette évaluation a montré qu'il y aurait des défis extrêmement importants pour fournir une aide humanitaire à la suite d'une explosion nucléaire. Il s'agirait notamment de devoir faire face à court terme à la disparition de la plupart du personnel médical local, morts ou blessés, et que la plupart des installations médicales seraient détruites ou incapables de fonctionner dans cette zone touchée par l'explosion. Une autre préoccupation doit aussi être mentionnée. Elle concerne la sécurité du personnel face aux risques ionisants. En fonction du taux de radiations des mesures de protections devront être mises en œuvre, et dans le pire des cas, personnes ne pourra se rendre sur place du fait d'une exposition trop forte à ces rayonnements.

Dans la plupart des cas, les capacités d'intervention d'urgence nationale, si elles existent, sont susceptibles d'être dépassées. Cela signifie qu'il



faudra le soutien d'autres États ou d'organisations d'aide humanitaire. Cependant, selon les connaissances et analyses du CICR, la plupart des États et des ONG n'ont une capacité d'aide que très limitée, ce qui sera bien faible devant l'ampleur du désastre.

En résumé, ce sont les dimensions humanitaires des armes nucléaires qui ont conduit le CICR, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, plus généralement, à conclure que la prévention est la seule voie à suivre. Nous avons appelé les États à veiller à ce que les armes nucléaires ne soient jamais utilisées à nouveau et à poursuivre les négociations visant à interdire et à éliminer complètement ces armes par un accord international juridiquement contraignant, conformément à leurs obligations existantes. Le fait que les armes nucléaires n'aient pas été utilisées depuis près de 70 ans, ou que celles qui existent aujourd'hui ne sont pas destinées à être utilisées n'apporte que peu de réconfort.

“ Nous avons appelé les États à veiller à ce que les armes nucléaires ne soient jamais utilisées à nouveau et à poursuivre les négociations visant à interdire et à éliminer complètement ces armes par un accord international juridiquement contraignant. ”

Le fait qu'un grand nombre d'armes nucléaires soit en niveau d'alerte élevé, c'est à dire prêtes à être lancées, qu'il existe une augmentation lente mais constante du nombre d'États dotés d'armes nucléaires cause de graves préoccupations. En plus de ces facteurs, la possibilité de plus en plus grande que des acteurs nouveaux cherchent à acquérir des armes nucléaires augmente la probabilité d'une détonation accidentelle ou volontaire.

Il y a très peu d'assurance que les conséquences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires ne soient pas visibles à l'avenir. Ainsi, pour le CICR, il est donc essentiel que cette dimension humanitaire reste au premier plan des débats.

■ Voir la vidéo de cette intervention : <https://www.youtube.com/watch?v=GEh1-dfV1pk>



Lou Maresca est un membre de la Division juridique du Comité international de la Croix-Rouge qu'il a rejoint en 1995. Ses principaux axes de travail sont les interdictions et les restrictions régissant l'utilisation des armes en vertu du droit international humanitaire. Il a été particulièrement actif dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques, la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et la Convention sur les armes à sous-munitions. Il est chargé par le CICR d'aider le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur le sujet des armes nucléaires.



**Oliver MEIER**

Chercheur associé de l'Institut allemand des affaires internationales et de sécurité (SWP), Allemagne



On m'a demandé d'intervenir sur l'annexion de la Crimée par la Russie, sur ce que les Allemands pensent de l'utilisation tactique de l'arme nucléaire et sur le désarmement nucléaire.

Pour les Allemands la question du désarmement nucléaire est liée à la présence d'armes américaines en Allemagne et en Europe. Le sujet est moins d'actualité qu'il ne l'a été il y a cinq ans lors de l'intervention du Président Obama à Prague sur l'approche Global Zero.

En ce qui concerne la crise ukrainienne, les milieux politiques allemands essayent d'analyser ce qui s'est produit. Pour l'instant nous sommes encore trop tôt dans la crise pour comprendre tout ce qui s'est passé. Les motivations actuelles et futures du Président Poutine restent incertaines. Le contrôle des armes nucléaires est donc plus compliqué mais encore plus important avec cette actualité.

Il n'y a pas eu à Berlin de débat sur la dissuasion nucléaire dans le cadre de la crise ukrainienne, car bien avant cela, la présence d'armes américaines n'était plus un sujet dans le débat public.

Le sommet de Lisbonne en novembre 2010 et celui de Chicago en 2012 ont polarisé les

“ Les positions des Etats membres de l'alliance varient en fonction de l'intérêt politique et de l'intérêt militaire qu'ils accordent à l'arme nucléaire et de la part qu'ils prennent au sein de l'Alliance. La crise ukrainienne a modifié leur perception du sujet. ”

experts sur les nouveaux concepts stratégiques et ont délaissé le débat sur l'intérêt de la dissuasion.

Le gouvernement allemand actuel ne s'intéresse pas à cette question autant que le précédent. Ainsi le ministre des affaires étrangères actuel n'a jamais mentionné le retrait des armes nucléaires tactiques, contrairement à son prédécesseur. Le programme du nouveau gouvernement mentionne clairement l'obligation du contrôle des armes nucléaires tactiques russes de manière vérifiable comme

condition sine qua non pour la réduction des armes de l'OTAN.

Les positions des Etats membres de l'alliance varient en fonction de l'intérêt politique et de l'intérêt militaire qu'ils accordent à l'arme nucléaire et de la part qu'ils prennent au sein de l'Alliance. La crise ukrainienne a modifié leur perception du sujet.

Certains ont pensé que l'abandon de la menace nucléaire pourrait être ressentie par la Russie comme un signe de faiblesse, tandis que d'autres, notamment dans les pays baltes ou comme la Pologne, ont insisté sur la nécessité de ne pas déployer des armes dans une zone proche de la Russie. Pour l'instant, l'OTAN n'a à aucun moment menacé d'utiliser l'arme nucléaire dans le cadre de la crise ukrainienne.

Concernant le processus de déploiement du système ABM, celui-ci se poursuit et il n'y a aucun lien avec la crise ukrainienne.

En ce qui concerne l'utilisation militaire de l'arme nucléaire, nous avons eu à l'OTAN un débat sur le bon équilibre entre armements conventionnels et nucléaires. Certains généraux ont espéré parvenir à une réduction des armes nucléaires tactiques au profit d'un renforcement des armes conventionnelles. Mais ce débat n'a pas eu lieu, et au contraire on a observé des investissements accrus dans les systèmes armes tactiques.

L'OTAN n'est pas dans la perspective d'un conflit nucléaire avec la Russie. Les armes nucléaires possédées par l'Alliance ne présentent pas une valeur ajoutée pour les Etats-Unis, ce qui signifie que du point de vue militaire elle sont totalement inutiles. Les choses peuvent changer du fait de la crise ukrainienne. La situation n'est pas claire. Certains verraient la dissuasion nucléaire comme une arme de second recours. D'autres penchent vers une utilisation des armes conventionnelles.

Pour autant que je sache, il y a un ré-examen en cours à l'OTAN de la pertinence de l'arme nucléaire, puisque les scénarios de la Guerre froide ne sont plus envisageables. Dans l'hypothèse où la Russie se lancerait dans une attaque de grande envergure contre les pays baltes, la question se pose des

moyens qui seraient mis en œuvre pour défendre ces pays.

J'ai participé à un séminaire en mars 2012 à Paris auquel se trouvaient des représentants de l'OTAN. Ils estimaient que la dissuasion nucléaire fait partie de l'ADN de l'alliance, dont le principe est de partager la responsabilité nucléaire entre ses membres. Ce point de vue a été renforcé grâce à un nouveau concept stratégique, qui dit que tant que l'arme nucléaire existe, l'OTAN reste une alliance nucléaire. C'est la première fois que l'OTAN se définit de cette manière, et ses membres déclarent qu'ils seront les derniers à abandonner l'arme nucléaire.

La crise ukrainienne n'incite pas l'OTAN à aller vers le désarmement. Parmi ses membres certains accordent plus d'importance à l'arme nucléaire que d'autres. Ce qui signifie qu'il y a des choix budgétaires difficiles à faire, comme

par exemple investir dans des nouveaux chasseurs-bombardiers avions qui auront une capacité nucléaire. Cela signifie aussi que la charge des Etats-Unis augmente. La Chambre des Représentants a récemment adopté une loi qui exige que l'administration d'Obama indique le pourcentage financier que supportent les Etats-Unis et chacun de ses alliés dans le coût de l'arme nucléaire. Ceci

“ Pour autant que je sache, il y a un ré-examen en cours à l'OTAN de la pertinence de l'arme nucléaire, puisque les scénarios de la guerre froide ne sont plus envisageables. ”



aussi est nouveau et il serait très intéressant de voir les chiffres. L'intention est claire, certains souhaitent que les Européens payent davantage pour ce partage du fardeau nucléaire. Accepteront-ils de payer la modernisation des armes américaines ? Si cela était le cas, cela serait une première.

Tout ceci montre que les armes nucléaires tactiques et le partage de la responsabilité de leur utilisation est une question qui divise plus qu'unit les alliés. La volonté de lutter contre la prolifération reste aussi très importante au sein de l'OTAN. L'équilibre entre les Etats-Unis et la Russie rend peu probable des progrès sur le sujet dans un futur proche, même si les changements ne sont pas impossibles. La crise ukrainienne a eu jusqu'à présent peu d'impact sur la coopération entre les Etats-Unis et la Russie, comme par exemple sur l'Iran ou sur la destruction des armes chimiques en Syrie.

Les Etats-Unis ont respecté leurs obligations définies par le mémorandum de Budapest, ce qui n'est pas le cas de la Russie qui n'a pas respecté son engagement de respecter l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Cela a une grande importance car cela décrédibilise les promesses

que des puissances nucléaires pourraient faire à des pays comme l'Iran ou la Corée du Nord. En résumé, la crise ukrainienne n'a pas pour l'instant de dimension nucléaire. Il peut y avoir une escalade des hostilités entre les deux parties prenantes, mais elle n'est pas certaine. On peut penser que les deux parties pourraient être d'accord de pas déployer d'armes nucléaires sur de nouveaux territoires européens jusqu'à ce que la crise soit résolue.

Je souhaite souligner que ce à quoi on peut s'attendre de la part de l'OTAN, c'est que celle-ci se renforce politiquement face à l'agression russe. Le débat sur ce que pourrait être la riposte risque de n'avoir lieu qu'à huis clos. Mais l'OTAN a essayé à plusieurs reprises d'y intéresser les parlementaires européens. Je crois que ce serait bien que la France prenne part à ces débats, et j'espère que ce séminaire contribuera à rendre la France bien plus active au sein de ces discussions qui ont lieu à l'OTAN.

■ Voir la vidéo de cette intervention :  
<https://www.youtube.com/watch?v=WVQeokyxAfQ>



Oliver Meier est chercheur associé de l'Institut allemand des affaires internationales et de sécurité (SWP). Ses recherches portent essentiellement sur le contrôle des armes chimiques, biologiques et nucléaires, les armes de destructions massives et leurs proliférations. Il a contribué à plusieurs ouvrages et a écrit de nombreux articles sur ces thèmes. Il est aussi co-auteur du livre *Arms Control in the 21st Century : Between Coercion and Cooperation* (Routledge, 2013).

<http://www.swp-berlin.org/>



**Hervé MORIN**

Ancien ministre de la Défense,  
député, France



Je voudrais, à travers 4 observations, vous faire partager mon opinion.

La première est une anecdote. A l'occasion d'une rencontre avec le chef de l'Etat en juillet 2012 à l'Elysée, nous avons abordé les différentes questions de défense. Evidemment, je connaissais sa position sur ces sujets, ayant lu ses déclarations et notamment celle sur la dissuasion qui reprenait le discours habituel.

Cependant j'ai souhaité lui faire savoir qu'il allait être dans l'obligation de réaliser des choix difficiles sur la dissuasion nucléaire. Car nous ne pouvons sans cesse repousser des arbitrages sur le modèle d'armée que nous avons à construire. Nous ne pouvons plus rester dans le mythe dépassé de la puissance militaire globale, et de la nation cadre.

Je lui ai indiqué alors qu'il devra prendre des mesures fortes concernant la dissuasion nucléaire. J'ai évoqué ainsi les différentes actions réalisées par le passé par la France, la dernière étant la réduction d'un tiers des Forces Aériennes Stratégiques. Mais désormais le maintien de deux composantes avec une réduction inéluctable du budget de la défense est nécessaire et obligatoire.

Poursuivant ce dialogue, je lui ai indiqué comprendre sa posture, qui est celle que doit adopter un chef d'Etat. En effet, derrière cette notion de « Chef » se cache un sujet de fond, c'est la question transcendante du nucléaire. Nous sommes effectivement dans le domaine de Zeus, de la mystique du nucléaire, du symbole absolu de l'Etat et oser

aborder la question du nucléaire, pour le Président de la République, est une question extrêmement difficile, car cela vient toucher les fondements de sa puissance au sein de la Vème République.

Ce caractère mystique rend le sujet tabou ou encore le présente comme ne pouvant pas évoluer. Si je prends la question des Forces Aériennes Stratégiques (FAS), qui peut me dire aujourd'hui qu'elle est la situation dans le cadre d'une crise géostratégique majeure, dans laquelle nous considérons l'utilité des FAS pour la France ? Si on veut bien prendre en compte d'une part la miniaturisation des armes embarquées sur la composante sous-marine et si on veut bien accepter que la doctrine nucléaire repose sur des principes - l'incertitude de ce que sont nos intérêts vitaux, l'incertitude sur les moyens utilisés et l'incertitude sur les objectifs à atteindre ; la foudroyance, qui se traduit par la disponibilité permanente de l'arme nucléaire, par son invulnérabilité et par l'immédiateté de la mise en œuvre d'une telle opération - alors, sur la base de ces principes, qui peut considérer que nous avons vraiment besoin des FAS ?

Ma position sur ce sujet m'a valu des remarques virulentes de la part du Chef d'état-major de l'Armée de l'air, m'expliquant que je trahissais l'Armée de l'Air. Nous sommes ainsi tellement dans le domaine du mystique, comme l'a abordé Ward Wilson, que pour un président de la République, changer et faire évoluer le concept de la dissuasion est malheureusement extrêmement complexe.

Autre remarque sur cette absence de remise en cause des schémas du passé. La France est dotée du missile M51, porteur de la Tête Nucléaire Océanique, capable d'aller frapper la Chine continentale. Ce modèle correspond-il à un modèle de crise dans lequel nos intérêts vitaux seraient tellement menacés que nous serions dans le cas de figure où nos sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) devraient pouvoir atteindre ce territoire ? Il y a une volonté, une interdiction même je pourrais dire, de ne pas remettre en cause des concepts existants. Ainsi, toute discussion sur le sujet de la dissuasion est immédiatement refermée par les militaires et les nucléopathes, prônant auprès du Ministre comme du Président de la République l'obligation de conserver cette force.

Ma seconde observation porte sur notre discours, qui est proliférant. Oui, notre discours est un discours de prolifération, lorsque nous parlons de protection de nos intérêts vitaux, de notre assurance vie, lorsque nous indiquons que nous allons miniaturiser nos armes, traduisant ainsi l'idée d'une force d'emploi. Qu'adressons nous comme message à un monde qui est totalement nouveau, par exemple à l'Indonésie qui, d'ici 10 ans, aura un PIB supérieur à celui de la France ? Nous devons avoir à l'esprit que ces pays

“ Toute discussion sur le sujet de la dissuasion est immédiatement refermée par les militaires et les nucléopathes, prônant auprès du Ministre comme du Président de la République l'obligation de conserver cette force. ”

vont dans quelques années nous interpeler pour savoir pourquoi nous les privons d'un arsenal nucléaire en vertu d'un traité (le TNP) d'un autre temps ? Car il est certain que la construction de 1945 va changer et nous devons y prendre garde.

Nous avons besoin de construire une nouvelle gouvernance mondiale dont les Européens doivent être les inspirateurs, car nous avons construit un modèle de coopération entre les Etats et non pas un modèle

de confrontation entre les Etats.

Nous sommes donc nous-mêmes en train de favoriser la prolifération, en indiquant la nécessité de conserver cet armement « d'ultime avertissement » pour nous protéger. Quand nous aurons des Etats beaucoup plus riches que les Etats actuellement détenteurs de l'arme nucléaire, ils iront forcément vers la dotation de cet équipement ; et alors un jour, il y aura un fou qui utilisera cette arme, c'est une certitude.

La prolifération est un danger mortel à l'horizon de quelques décennies.

Ma troisième observation porte sur le doute que nous accordons à la dissuasion et l'Ukraine nous apporte cette preuve. Nous en doutons, car nous ne sommes pas certains



par exemple que la dissuasion empêcherait la Russie d'aller envahir la Pologne. Ainsi considérons-nous que la dissuasion serait la réponse à une invasion russe des pays baltes. Evidemment non, la dissuasion n'empêcherait pas un Poutine de pouvoir avancer comme il le souhaite, comme il l'a démontré en Ukraine. Un autre point qui prouve à quel point nous doutons de notre force de frappe, c'est la mise en place d'un programme antimissile balistique (ABM). J'ai toujours été profondément hostile à celui-ci – au désespoir de mes homologues américains - car c'est un programme qui inévitablement vient réduire la crédibilité de notre dissuasion. Nous doutons donc de par les décisions que nous prenons.

Enfin ma dernière observation, porte sur notre rôle, à nous les Européens. Il y a pour nous un espace d'action majeure, même si je considère que les Etats-Unis et la Russie doivent en premier faire les pas les plus importants en termes de désarmement. Mais quel plus bel élan pour l'espace politique européen que de porter l'idée de l'abolition des armes nucléaires ! Nous sommes les mieux placés pour en parler, nous qui avons connu tant de guerre civile, comme disait Victor Hugo. Les Européens sont les mieux placés pour dire la nécessité d'aller vers cette abolition des armes nucléaires, et pour partager ce message avec l'ensemble du monde. Quelle belle construction, quel beau message de politique étrangère porterions-nous alors !

Nous pouvons le dire, car nous avons construit cette organisation nouvelle des

Etats, qui est basée sur la coopération et non la confrontation, reposant sur un ordonnancement juridique qui s'impose aux Etats. C'est cela la construction européenne. C'est le modèle qui devrait inspirer le monde de demain. Le monde de demain est celui de la coopération entre les Etats au vu des problématiques auxquels le monde va être confronté : énergie, minerais, réchauffement climatique, montée des océans, question des pôles. Si l'on ne va pas vers la coopération entre les Etats, alors nous irons à la ruine de la planète Terre.

Nous Européens, nous pourrions alors reprendre le leadership, nous qui avons été le continent des guerres, nous pourrions dire qu'il y a un nouveau visage à porter et nous retrouverions de ce fait une parole en politique étrangère et une influence sur le monde qui nous ignore, car il nous considère comme le vieux continent. Il faut pour cela s'appuyer et prendre en compte le fait que de grands responsables politiques européens et français tel Michel Rocard, Alain Juppé comme des militaires de haut rang, qu'ils soient américains ou russes, portent l'idée d'un monde sans armes nucléaires.

Le leadership, s'il doit y en avoir un, doit être européen. L'idée que le monde reste le monde, que le monde est immuable et que rien ne bouge est désespérant. Renoncer à cette abolition des armes nucléaires, car il faudrait déjà obtenir la confiance de tous du fait d'avoir réglé les conflits régionaux et les problèmes de la planète avant de s'attaquer à celui du désarmement, n'est pas possible.

Or, en politique, renoncer c'est disparaître. Je vous invite, mesdames et messieurs, à ce que nous ne renoncions pas, pour que jamais la Terre ne connaisse un hiver nucléaire

■ Voir la vidéo de cette intervention :

<https://www.youtube.com/watch?v=WVQeokyxAfQ>



Hervé Morin a été ministre de la Défense entre 2007 et 2010. Député de la 3ème circonscription de l'Eure en 1998, il est élu Président du groupe de l'Union pour la Démocratie Française (UDF) à l'Assemblée nationale, jusqu'en 2007. Cette année-là, il obtient un troisième mandat de député de l'Eure. Par ailleurs, il est actuellement Maire de la commune d'Epaignes dans la région Haute-Normandie. Il est également Président du Nouveau Centre et co-fondateur de l'Union des démocrates indépendants (UDI). Il est Président du Conseil national de l'UDI.

[http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches\\_id/2236.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches_id/2236.asp)

## Jean-Pierre MAULNY

Directeur adjoint de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques - IRIS



Où en est le processus de désarmement nucléaire en général, et comment se situe la France sur ce sujet ?

Les Etats en général, et notamment la France, n'ont pas de positionnement spécifique pour ou contre le désarmement. C'est le contexte international géo stratégique qui détermine leur position vers une politique de désarmement ou au contraire vers une politique de production d'armement.

Depuis 1945, différentes périodes se sont succédé. La période de 1945 à la fin des années soixante a été marquée par une course à l'armement nucléaire. Puis est intervenue une période d'« arms control », c'est-à-dire de maîtrise des armements, qui va de la fin des années soixante au milieu des années 80. Le principe est de ne pas désarmer, mais d'essayer de limiter la course aux armements ; ce furent les premières négociations américano soviétiques, dans un contexte où les possibilités de désarmement étaient freinées par le refus des Soviétiques de ratifier les accords de vérification. Puis est intervenue une période de dix années de désarmement nucléaire véritable, et pas uniquement nucléaire. Plusieurs négociations sur le désarmement ont été ouvertes : traités sur les forces intermédiaires de 1996 (les traités « START »), traité sur les forces conventionnelles en Europe de 1990 (le traité de 1993, qui interdit les armes chimiques). Il s'agit alors de désarmement stratégique et pas de désarmement humanitaire.

A partir du milieu des années 90, on est entré dans une période où tous les processus de

désarmement sur les armes stratégiques se sont arrêtés, correspondant à la période où les Etats-Unis sont devenus la seule super puissance, et où fut découvert en 1990 le nucléaire irakien. Les Américains pensent alors que le désarmement ne sert à rien pour leur sécurité. Ils se retirent donc d'un certain nombre de négociations sur le désarmement, dont le traité ABM notamment sur les défenses anti missiles en 2001, et ils refusent de ratifier le traité d'interdiction des essais nucléaires. La quasi-totalité des négociations de désarmement s'arrêtent à ce moment-là.

Le discours d'Obama à Prague en 2009 sur le désarmement nucléaire sembla engager une reprise des négociations, mais en réalité elles n'aboutirent pas.

Ces questions de désarmement sont liées aux questions de sécurité : selon les périodes, on va vers le désarmement ou la course aux armements reprend.

En ce qui concerne la France, elle proposa des traités de désarmement au début des années 90, comme celui de juin 1991 (après la première guerre du Golfe) qui concerne tous les types d'armes. Puis on est entré dans une période de timidité de la France en matière de désarmement, et notamment sur le désarmement nucléaire.

Le désarmement stratégique s'est arrêté vers les années 95, alors qu'intervenait plusieurs accords de désarmement d'autres armes, et qui correspondaient à des préoccupations d'ordre humanitaire. C'est la convention sur



les mines anti personnel et le traité sur les armes à sous munitions. Ce désarmement est soutenu par les ONG, et non par les Etats. La France y est raisonnablement favorable, c'est-à-dire qu'en général elle n'en est pas à l'initiative, mais qu'elle finit toujours par s'y rallier. Elle a joué un rôle un peu plus actif lors de la négociation sur le traité sur les armes conventionnelles (TCA) qui vient d'être adopté l'an dernier à New York, mais qui est plus un accord de régulation qu'un traité de désarmement.

La France a une position spécifique sur l'arme nucléaire, car elle lui offre un surcroît de puissance sur la scène internationale. Plus un Etat est petit, plus l'arme nucléaire présente un intérêt à ses yeux. C'est le fameux pouvoir égalisateur de l'atome. La France a essayé de maximiser cet intérêt de l'arme nucléaire, en ayant une politique de dissuasion indépendante, qui lui a permis de sortir du commandement militaire intégré de l'OTAN en 1966.

Quel est le positionnement de la France aujourd'hui vis-à-vis de l'arme nucléaire, et quelles sont les questions qu'elle doit se poser ?

La tendance générale de la France et de ses dirigeants est de considérer cette arme nucléaire comme l'instrument de sa puissance. Il faut donc la conserver. C'est ce qui explique

la réaction en retrait vis-à-vis du discours d'Obama en 2009 sur la suppression des armes nucléaires. La position française aurait pu évoluer après les élections de 2012, mais ce ne fut pas le cas. Cette position est parfaitement justifiable à court terme. Il faut cependant se projeter dans l'avenir, et se demander si on restera perpétuellement dans un monde avec des armes nucléaires. La France doit se poser cette question, et imaginer comment elle pourrait se repositionner en tant que puissance dans un monde sans armes nucléaires.

Trois questions peuvent se poser à elle aujourd'hui.

La première c'est le coût total de la dissuasion rapporté au coût total de la défense.

Depuis la construction de la force de dissuasion en France dans les années soixante et jusqu'à aujourd'hui, la priorité de cette force de dissuasion n'a jamais été mise en cause, parce que cela correspondait au souci d'indépendance de la France. C'est un choix politique, plus que militaire. Aujourd'hui, il faut se reposer cette question par rapport aux capacités financières de la France. Du fait de la diminution du budget militaire, le poids du nucléaire prend de plus en plus d'importance. Cette question va se poser nécessairement dans les 5 à 10 années à venir, puisqu'on est en face du renouvellement de la force de dissuasion (Il s'agit bien de renouvellement et non pas de modernisation).

La seconde question concerne les scénarios futurs. Nous ne sommes pas dans une phase de désarmement, il existe même un risque de prolifération accélérée, qui vient du fait que le système de sécurité internationale ne fonctionne pas. Les Etats-Unis ne veulent plus jouer le rôle de gendarmes du monde, ce qui crée un sentiment d'inquiétude chez tous ceux qui considéraient l'arme américaine comme un élément de sécurité. Certains pays d'Asie s'interrogent, malgré la politique du pivot, sur la garantie de sécurité américaine.

La question iranienne va être déterminante dans les mois ou les semaines qui viennent. La négociation sur le programme iranien va consister à faire un arbitrage entre d'un côté l'autorisation à donner à l'Iran concernant l'enrichissement civil, avec la garantie qu'il n'y ait pas de programme nucléaire derrière, et d'un autre côté le rôle de l'Iran au Proche-Orient comme acteur de la sécurité régionale. Avec ce qui se passe actuellement en Irak, la place de l'Iran sur la place internationale devient encore plus importante. Il est évident que les Etats-Unis souhaiteront avoir un accord avec l'Iran sur le nucléaire, de manière à réintroduire l'Iran comme facteur de sécurité par rapport à ce qui se passe en Irak. La France, pour qui la crainte principale est la prolifération, se trouvera sans doute en retrait par rapport aux Américains sur ce sujet.

On est à un moment clé, car si le système international de sécurité ne fonctionne pas, si

les Etats-Unis ne veulent plus jouer le rôle de gendarme du monde, on peut avoir une véritable crise de prolifération. Le risque de cette prolifération pourrait être tellement fort que, par contre coup, il pourrait susciter l'idée de la nécessité d'un désarmement nucléaire. Et ce jour-là, c'est les Américains qui pousseront à ce désarmement nucléaire, parce qu'ils ont la supériorité stratégique opérationnelle et qu'ils y ont intérêt. Le discours d'Obama de 2009 préparait cette position.

La France ne pourra pas éternellement mettre le pied sur la pédale de frein. Il faudra qu'elle envisage comment se situer dans un monde sans arme nucléaire.

Le troisième point est que la France doit se demander si son influence ne risque pas de pâtir de paraître hostile au désarmement, alors que la majeure partie des pays veulent l'application de l'article 6 du TNP, puisque le système actuel ne leur assure pas de sécurité.

Actuellement le maintien de l'arme nucléaire est quand même le meilleur choix pour la France. La question se pose de savoir ce qui va se passer demain et comment elle pourra se repositionner dans un monde sans armes nucléaires.

La question n'est pas d'être pour ou contre l'arme nucléaire, Ce débat n'existe pas parce que la question

“ La France a une position spécifique sur l'arme nucléaire, car elle lui offre un surcroît de puissance sur la scène internationale. ”

“ La France ne pourra pas éternellement mettre le pied sur la pédale de frein. Il faudra qu'elle envisage comment se situer dans un monde sans arme nucléaire. ”

ne se pose pas dans le court terme, et que par ailleurs il ne peut pas se tenir sur la place publique.

■ Voir la vidéo de cette intervention :  
<https://www.youtube.com/watch?v=BTz2GaisA5o>



Jean-Pierre Maulny est Directeur adjoint de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). Auditeur de la 31<sup>ème</sup> session du CHEAR, il a été chargé de mission auprès du président de la commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale de 1997 à 2002. A l'IRIS il est directeur du pôle recherche, responsable des études liées à la politique de défense, à la PESD et à l'OTAN, à l'industrie d'armement. Il est membre du comité éditorial de la Revue Internationale et Stratégique et dispense des cours à l'IRIS Sup et un cours « armement et désarmement » à Sciences Po Bordeaux.

## 4 VERS UN MONDE SANS ARMES NUCLEAIRES



## Paolo COTTA-RAMUSINO

Secrétaire général de Pugwash  
Conferences on Science and World  
Affairs- Italie



Il faut réfléchir à la voie à prendre pour parvenir à l'élimination de toutes les armes nucléaires. Je vais émettre certaines idées et faire des propositions.

Il faut d'abord comprendre que l'intérêt croissant porté aux armes nucléaires est une erreur. Celles-ci ont deux rôles, l'un politique, l'autre militaire, qu'il faut remettre en question.

Je ne suis pas d'accord avec mon prédécesseur pour dire que la situation de la France est liée à la possession de l'arme nucléaire, pas plus qu'elle n'est liée au camembert ! Il n'y a pas de mérite à avoir l'arme nucléaire. Ce qui compte est ce qu'on en fait. L'arme nucléaire n'apporte aucun avantage aux cinq Etats qui la possèdent ; au contraire cela ne peut qu'encourager d'autres Etats à la posséder. D'autre part, il n'existe aucune raison sensée pour utiliser cet armement. Même pendant la Guerre froide, période de tensions, elle n'a pas été utilisée.

Certains voient dans l'arme nucléaire un système en dernier recours pour un pays qui devrait répondre à une attaque nucléaire.

Dans ce cas, pourquoi ne pas proposer que les armes nucléaires ne puissent être utilisées qu'en réponse à une attaque ? L'idée de non utilisation en premier est ancienne, mais pourquoi ne pas la ressusciter ? Hier, Shlomo Ben Ami nous a dit que cela pourrait être une bonne approche.

Il faut contester la réalité du rôle politique et militaire des armes nucléaires défendu par des experts en stratégie et des politiciens.

Au-delà du principe de non utilisation en premier, on pourrait proposer de convenir d'un délai minimum de réaction entre l'attaque et la riposte. Car la réaction immédiate ouvre la porte à l'erreur d'interprétation, au malentendu ou à l'erreur technique. Nous savons aujourd'hui que de nombreuses erreurs d'interprétation ou de lacunes d'informations ont entraîné des crises qui auraient pu aboutir au déclenchement d'une frappe nucléaire.

Pour faire baisser ce seuil d'utilisation de l'arme nucléaire, il faut contester son utilité politique, expliquer qu'il ne s'agit pas d'un outil militaire, et il faut déconnecter l'arme nucléaire de toute autre circonstance qu'une attaque subie à l'arme nucléaire.

Aux Etats-Unis, la Nuclear Posture Review a lancé l'idée que les Etats-Unis pourraient ne pas utiliser l'arme nucléaire contre les pays membres du TNP, s'ils respectent leurs obligations internationales. Cette formule est positive, mais soulève une question importante à l'égard de l'Iran, qui actuellement est en conflit diplomatique ouvert avec les Etats-Unis et d'autres puissances nucléaires sur le respect justement de ces obligations internationales.

En 1945, personne ne pensait que deux pays, les Etats-Unis et la Russie, allaient acquérir des milliers d'armes nucléaires. Le TNP est un cadre important et essentiel, même si ce traité est loin d'être parfait. Inégal, il introduit une forte discrimination entre les Etats dotés et non dotés, mais heureusement le nombre de puissances nucléaires est faible, même si cela représente la moitié de la population mon-



diale. Ce traité se concentre sur trois piliers : le désarmement, l'usage pacifique de l'énergie nucléaire, et la non-prolifération.

Mais aujourd'hui, le TNP, alors que nous sommes à moins d'une année de la neuvième Conférence d'Examen du TNP (mai 2015), est en crise, et une pression forte va s'exercer sur sa crédibilité, si aucune des décisions prises précédemment n'est exécutée.

Ainsi, en 1995 alors que le TNP était prorogé de manière indéfinie, on évoqua la possibilité de créer une zone sans arme nucléaire au Moyen-Orient. Mais cela ne s'est pas fait, tout comme en 2000 et en 2005. En 2010, on a reparlé de la mise en œuvre d'une conférence pour créer une zone sans arme nucléaire dans cette partie du monde. Le résultat fut malheureusement identique que par le passé, puisque cette conférence, qui aurait dû avoir lieu en Finlande avant la fin de l'année 2012, a été annulée une fois encore. Nous restons donc uniquement dans des actions théoriques, et

“ Pour faire baisser ce seuil d'utilisation de l'arme nucléaire, il faut contester son utilité politique, expliquer qu'il ne s'agit pas d'un outil militaire, et il faut déconnecter l'arme nucléaire de toute autre circonstance qu'une attaque subie à l'arme nucléaire. ”

c'est une voie dangereuse car des pays pourraient bien se détourner du TNP si aucune action concrète sur le Moyen-Orient n'est pas enfin réalisée.

Enfin, il y a le problème de l'Iran. Il faut réintégrer ce pays dans le TNP, et il faut lui reconnaître son droit à produire de l'énergie nucléaire civile et séparer ce sujet de la possession d'armes nucléaires, faute de quoi la situation va devenir explosive. Si l'Iran a le droit de

disposer de cette énergie nucléaire, alors nous devons discuter avec cet Etat du type de technologie dont il peut disposer, avec l'objectif d'éviter tout risque de prolifération.

Dans une situation internationale où les crises se multiplient au Moyen-Orient et en Ukraine, où le désarmement est faible et l'insécurité grandit, il faut cesser de souligner l'importance de la possession de l'arme nucléaire. Il faut travailler à démontrer la non-pertinence de cette arme, car, dans le cas contraire, le TNP va très vite montrer ses limites.

■ Voir la vidéo de cette intervention : <https://www.youtube.com/watch?v=BTz2GaisA5o>



## Yasuyoshi KOMIZO

Sécretaire Général de Mayors for Peace, Directeur de l'Hiroshima Peace Culture Foundation, ancien ambassadeur du Japon



Paolo Cotta-Ramusino est Secrétaire général de Pugwash Conference on Science and World Affairs depuis 2002. Il est aussi Professeur de Physique mathématique de Milan et chercheur en chef à l'Institut national italien de la Physique Nucléaire. Par ailleurs, il est reconnu comme un expert sur les sujets tels que le contrôle des armes, la résolution des conflits et le désarmement. A cet égard, il est le co-fondateur de l'Union italienne des scientifiques pour le désarmement (USPID). Il est aussi membre de l'International Institute for Strategic Studies et de la World Academy of Art and science.

<http://pugwash.org/>



Avant toute chose, je veux féliciter et remercier les organisateurs de cette conférence en faveur d'un monde libre d'armes nucléaires. Mon organisation « Mayors For Peace - Les Maires pour la paix » est reconnaissante d'être présente à ce grand évènement

Je veux également remercier l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCDRP), créée en 1985 et notamment Madame le Maire Catherine Margate de la ville de Malakoff. Avec le leadership de la ville de Malakoff, nous avons pu mettre en place de nombreuses actions. Je souhaite également remercier le maire d'Aubagne, Monsieur Daniel Fontaine, ancien Président de l'AFCDRP, Monsieur Michel Cibot, Secrétaire général de l'AFCDRP et Philippe Rio qui est le nouveau président et Maire de Grigny. Je tiens à souligner que Paul Quilès, Maire de Cordes sur Ciel, est membre de notre organisation. Sans leurs efforts, cette branche française de Mayors for Peace n'aurait pas pu se développer.

Je vais débiter ma présentation en vous lisant cette Lettre qui vient d'Hiroshima :

« Le dôme de la bombe se tient seul et te raconte l'histoire, sans prononcer un mot. 1945, le 6 août à 8h15 du matin, un bombardier B29, l'Enola Gay, lâche une bombe à 9600 m d'altitude qui contient 50 Kg d'uranium enrichi, divisé en deux parties.

Cette bombe est lâchée sur une population humaine, puis le bombardier poursuit son vol. Quarante-trois secondes plus tard à 600

m d'altitude, la masse critique de la bombe est atteinte et explose en moins d'un millionième de seconde. Seize Kilotonnes de puissance destructrice ont été dégagées, des radiations mortelles se déplaçant à la vitesse de la lumière se sont abattues sur la ville. La bombe qui a créé une énergie et une chaleur extrême a explosé. La bombe a formé une énorme boule de feu, dégageant une onde de choc énorme, détruisant les structures et les habitants sans aucune pitié. Les températures à la surface du sol à l'hypocentre ont pu atteindre jusqu'à 4000 degrés. Le nuage du champignon s'est formé moins de trois minutes après son explosion. Vingt minutes plus tard, la pluie noire tombe, les incendies se déclarent partout et les habitants sont brûlés vifs. Hiroshima tombe en ruine.

La vie des Hibakusha a été transformée de manière irrévocable. Ils ont vécu des instants horribles, ont versé d'innombrables larmes torturés par les cauchemars et les discriminations sociales. Les Hibakusha ont traversé des moments de chagrin et de peine atroce. Ils en sont arrivés à la conclusion que personne ne devrait souffrir autant qu'ils ont souffert. Ils appellent ainsi de leurs vœux à la mise en œuvre d'un monde sans armes nucléaires.

Cher amis, précieux artisans de la paix, inscrivez au fond de votre cœur cet appel d'Hiroshima et faites en sorte de bâtir un monde pacifique pour que les générations futures puissent vivre dans un monde en paix. »

C'est sur la base de cette conviction que les Hibakusha, les survivants d'Hiroshima et

de Nagasaki, avec une moyenne d'âge qui dépasse les 78 ans, ont lancé un appel fervent pour la mise en œuvre d'un monde sans armes nucléaires. Cette action est remarquable, car ce n'est pas un message de vengeance, mais un appel unificateur. Ce message puissant doit être partagé par tous à travers notre monde ; un monde qui est doté de 16 000 armes nucléaires. Je pense que cela doit être une source d'inspiration pour la jeunesse, qui sera l'architecte du monde de demain.

Monsieur le Président, l'inhumanité des armes atomiques et cet appel fervent des Hibakusha en faveur de la paix ont été la boussole de notre organisation. C'est en effet dans cet esprit, que les maires d'Hiroshima et de Nagasaki ont décidé en 1982 de fonder l'organisation non-partisane Mayors for Peace (Maires pour la paix).

Le nombre de membres actuels est de plus de 6000 villes, représentant plus d'un milliard de citoyens dans 158 pays et régions. Par ailleurs, Mayors for Peace bénéficie d'un statut consultatif auprès de l'ECOSOC, le Conseil économique et social des Nations Unies.

Mayors for Peace a fixé l'année 2020 comme un objectif pour sa campagne « Vision 2020 », qui vise d'ici cette date à éliminer toutes les armes nucléaires. La ville d'Ypres, en Belgique sert de secrétariat pour cette campagne. Lors de notre conférence annuelle

en août 2013, nous avons adopté deux documents ("L'appel d'Hiroshima" et "Le plan d'action") qui expliquent nos idées fondamentales de notre campagne : l'élimination des armes nucléaires et la création de bases solides pour la paix dans le monde. Evidemment, l'appel des Hibakusha est à chaque fois au cœur de nos activités sur ces deux sujets.

Pour l'élimination des armes nucléaires, notre principal axe de campagne est la Convention sur les

armes nucléaires, mais nous reconnaissons les différentes approches lancées par d'autres organisations. D'ailleurs, nous nous associons à elles, car ce sont les accumulations de ce type d'efforts qui permettra de parvenir à la mise en œuvre de notre objectif final. Le dialogue

“ Il est nécessaire également de jeter les bases d'une paix mondiale. Pour réussir à éliminer ces armes nucléaires, nous devons créer un système de sécurité fiable qui puisse remplacer le régime actuel de sécurité internationale qui est basé sur la dissuasion nucléaire. La dissuasion repose en effet sur une notion de défiance mutuelle, qui vise à une extermination de masse et ceci n'est pas acceptable. Un cadre de sécurité fondé sur le sens de la communauté, à l'échelle mondiale et qui s'appuie sur une confiance entre les êtres humains pourrait à notre sens donner une base beaucoup plus durable de sécurité internationale. ”



et la complémentarité sont des caractéristiques importantes de notre campagne.

Il est nécessaire également de jeter les bases d'une paix mondiale. Pour réussir à éliminer ces armes nucléaires, nous devons créer un système de sécurité fiable qui puisse remplacer le régime actuel de sécurité internationale qui est basé sur la dissuasion nucléaire. La dissuasion repose en effet sur une notion de défiance mutuelle, qui vise à une extermination de masse et ceci n'est pas acceptable. Un cadre de sécurité fondé sur le sens de la communauté, à l'échelle mondiale et qui s'appuie sur une confiance entre les êtres humains pourrait à notre sens donner une base beaucoup plus durable de sécurité internationale.

Pour assurer une paix mondiale pérenne, il faut cultiver un sens commun d'appartenance à une seule et même communauté humaine. Pour faire évoluer la situation, il nous faut établir une société où la méfiance mutuelle soit remplacée par une prise de conscience que nous vivons tous dans une même société humaine. Dans une telle société, la diversité sera mise en avant et les différends résolus par des moyens pacifiques, donnant la possibilité aux leaders du monde entier de prendre des mesures audacieuses en faveur de la paix.

La voie vers cet objectif peut-être longue et difficile, mais elle est réalisable et c'est dans cette optique qu'il faut communiquer avec le plus grand nombre de membres de la société civile. Grâce à son action, Mayors for Peace dispose des moyens pour renforcer cette communication.

Nous nous félicitons de voir que la communauté mondiale se préoccupe enfin des conséquences humanitaires des armes nucléaires. Traditionnellement, elle discutait principalement de la stratégie et de la technologie, des aspects importants, mais il fallait se poser cette question : quel est le but de cette sécurité avec cette arme ? Je pense que le point de vue de la sécurité humaine a principalement cruellement fait défaut jusqu'à présent. Si nous ne fondons pas l'argument de la sécurité sur le souhait des peuples en faveur de la paix, tout le débat sera hors cadre. La sécurité doit servir la protection des personnes et la promotion des valeurs humaines.

Ce retour sur l'inhumanité des armes nucléaires est significatif. Cette évolution deviendra peut-être un moteur de l'élimination des armes nucléaires. Pour renforcer cette dynamique nous vous invitons à vous rendre sur les lieux d'Hiroshima et de Nagasaki, pour juger par vous-même des conséquences inhumaines des bombes nucléaires. J'espère que les décideurs politiques à travers le monde comprendront à quel point ces armes sont inhumaines.

Mayors for Peace est une caisse de résonance pour les voix des citoyens. Permettez-moi de vous citer certaines de nos activités que nous réalisons à travers le monde. Fort de 6084 membres et avec l'objectif que de plus en plus de villes deviennent membres, nous venons de créer le concept de "Villes leaders" à travers les continents. Ces villes seront les moteurs de nos actions à travers le monde. Nous rencontrons actuellement les maires

(comme Malakoff pour la France) qui ont accepté de prendre ce leadership, prenant pour certaines des mesures, telle, aux Etats-Unis, la ville d'Akron qui a fait adopter une résolution sur le désarmement nucléaire, ou les villes de Malakoff (France) et Granollers (Espagne) qui ont organisé en septembre 2013 une conférence des villes de la Méditerranée. Par ailleurs, nous menons des actions concrètes visant à sensibiliser l'opinion publique internationale à travers la réalisation d'expositions sur les armes atomiques, via des sessions de formation sur les effets d'Hiroshima ou encore lors de nos interventions comme lors de la conférence de préparation du Traité de Non-Prolifération nucléaire en avril 2014. Dans le cadre des commémorations du centenaire de la première Guerre mondiale, je suis invité à Sarajevo, pour expliquer nos actions et planter de jeunes arbres Ginkgo Biloba,

comme symboles de paix. Enfin, le 28 août, je représenterai également Mayors for Peace sur le site d'essais du Kazakhstan lors de la journée mondiale de commémoration des essais nucléaires.

Mayors for Peace est donc engagé à travers le monde et ouvert pour travailler avec tous les citoyens de la planète.

---

■ Voir la vidéo de cette intervention :  
<https://www.youtube.com/watch?v=ig5sE5TtTGM>



Yasuyoshi Komizo, diplômé de la faculté de droit de l'Université Hosei, entre en 1970 au ministère des Affaires Étrangères japonais en 1970. Sa carrière l'amènera à occuper plusieurs postes au sein de l'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique) entre 1987 et 2002, puis au sein de différents organismes gouvernementaux japonais où il développera une expertise dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération nucléaire. De 2010 à 2012, il est ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à l'ambassade du Japon au Koweït. En avril 2013, il devient Directeur de la Hiroshima Peace Culture Foundation et, à ce titre, Secrétaire général de Maires pour la Paix depuis août 2013.

<http://www.mayorsforpeace.org/>  
<http://www.pcf.city.hiroshima.jp/hpcf/english/index.html>

## Jennifer Allen Simons

Présidente de The Simons  
Foundation- Canada



Discuter de désarmement nucléaire au sein de l'Assemblée Nationale française est un évènement historique, sans doute égal à la Révolution Française, car avec tout le respect que j'ai pour votre Etat, la France est un des Etats les plus inflexibles sur le maintien de son arsenal nucléaire détenant un stock de 300 ogives, dont près de 290 sont déployés. La France poursuit une politique de modernisation de son arsenal nucléaire pour conserver une capacité de dissuasion au-delà de 2050. Ceci est en parfaite contradiction avec le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Un traité qui enjoint à ses membres d'éliminer leurs armes nucléaires et de ne pas réaliser d'action de prolifération, qu'elle soit verticale ou horizontale.

J'ai été invité pour aborder le sujet de l'avenir du Traité de non-prolifération (TNP) des armes nucléaires, et je tiens à dire d'emblée qu'un traité a de la force tant que ses signataires en respectent le sens. C'est pour cette raison, que le Traité de non-prolifération nucléaire est menacé. Le TNP a d'importantes faiblesses, comme le montre l'exemple de la Corée du Nord.

Ce pays a obtenu de la technologie nucléaire à des fins civiles ; elle est parvenue à la transformer et à l'utiliser pour produire des armes nucléaires et à se retirer en toute impunité de ce Traité. Ceci est une grave faiblesse qui présage pour le TNP un sombre avenir, car il y a près de 30 Etats qui ont une capacité nucléaire civile. Certains pourraient être tentés de suivre le chemin nord-coréen, surtout si l'engagement de créer une Zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient n'est

pas respecté et si les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Chine et la Russie - c'est-à-dire le P5 - continuent de nier de façon flagrante leur engagement d'éliminer leurs arsenaux nucléaires.

Il existe d'autres faiblesses :

- L'absence d'un secrétariat au sein du TNP, comme il en existe un pour suivre les progrès réalisés au sein du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et de la Convention sur les armes chimiques.
- Le sous-financement de l'AIEA et son absence de véritable mandat de vérification et de surveillance des installations militaires nucléaires.
- Son manque d'universalité. Bien que le traité soit le plus universel de tous les traités des Nations Unies, seuls quatre Etats membres de l'ONU ne l'ont pas ratifié et ce sont quatre Etats qui possèdent des armes nucléaires.

Le Traité de non-prolifération nucléaire est un document clé, qui a su principalement aider à conserver le monde à l'abri de l'anéantissement nucléaire, car la grande majorité des États non dotés d'armes nucléaires ont honoré leur engagement. Sur les 186 Etats membres, seule la Corée du Nord a quitté ce traité et la Syrie, l'Irak, la Libye, et l'Iran ont tenté de transgresser leur engagement. C'est un excellent traité, car il contient tous les éléments qui pourraient permettre de parvenir à un monde sans armes nucléaires :



- Il a été prorogé de façon indéfinie en 1995, et engage à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient.
- En 2000, il a été inscrit la réalisation de 13 mesures pratiques.
- En 2010, l'instauration d'un plan d'Action figure dans le Document final.
- Il y a une référence à l'avis consultatif de la Cour Internationale de Justice.
- L'inscription, en 2010, du terme « les conséquences humanitaires catastrophiques de la détonation d'une arme nucléaire » dans le Document final.

Si ce qui est inscrit dans ce dernier document était pleinement réalisé par ses membres, alors cela permettrait d'avancer

vers un monde sans armes nucléaires, dans un délai raisonnable, soit d'ici 2030 comme le mentionne le plan d'action de Global Zero.

Toutefois, le TNP ne va pas nous emmener vers ce monde exempt d'armes nucléaires tant que les armes nucléaires resteront une partie intégrante des doctrines militaires, des postures et des politiques du P5. Sauf si les pays du P5 cessent de moderniser leurs arsenaux

nucléaires, de créer de nouvelles capacités pour leurs armes, de planifier, de budgétiser les programmes d'armes militaires, et de moderniser pour les années à venir les vecteurs et les infrastructures nécessaires à leur entretien.

Les gouvernements de la plupart des Etats non dotés d'armes nucléaires, les organisations non gouvernementales et la société civile ont atteint la limite de leur tolérance devant cette situation où les arsenaux sont donc sans cesse renouvelés.

La non-tenu en 2012 de la Conférence sur une Zone exempte d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive au Moyen orient, dans le délai prescrit par le document final de 2010, repoussée unilatéralement par les Etats-Unis, appuyant ainsi la réticence d'Israël à y participer, a été vécue par l'Egypte comme une violation flagrante du plan d'action 2010.

En réponse, la délégation égyptienne quitta en 2013 la troisième conférence préparatoire du TNP. Son Excellence l'Ambassadeur Hisham Badr, parlant au nom de l'Egypte, indiquait une profonde insatisfaction croissante et une colère nourrie par de nombreux Etats non dotés d'armes nucléaires devant l'absence de résultats des Etats dotés : « Nous ne pouvons pas continuer à assister aux réunions et entendre que les résultats ne sont pas mis en œuvre, attendre, et respecter les concessions que nous avons données »<sup>1</sup>.

Pour la plupart, ce mécontentement se

concentre sur l'augmentation de la résistance des États nucléaires à éliminer leurs armes et sur leur volonté du maintien sur le long terme de ces arsenaux. Bien que le nombre d'armes ait considérablement baissé depuis la fin de la Guerre froide, les 16 300 armes qui restent, sont encore en nombre bien assez important pour détruire la vie humaine, et soumettre l'environnement et tous ceux qui y survivraient à des conséquences catastrophiques.

La préoccupation sur les conséquences humanitaires de l'utilisation d'une arme nucléaire est un sujet légitime pour atteindre les objectifs du TNP. Un sujet qui fait partie désormais du langage du document final de la conférence d'examen du TNP 2010.

Les Etats dotés d'armes nucléaires – ceux du P5 - ont boycotté les deux premières conférences sur l'impact humanitaire des armes nucléaires. Leur vote négatif –la Chine s'abstenant- lors de l'Assemblée Générale de l'ONU, sur une résolution portant sur la dimension humanitaire du désarmement nucléaire, montre de leur part une forte résistance. Ce P5, défini par le britannique Des Brown, qui proposait en 2008 “des mesures de renforcement de confiance mutuelle”, mesures destinées à résoudre la question de la vérification et de transparence, comme une sorte de bloc opaque où règne le statu quo.<sup>2</sup>

Le Royaume-Uni et la France ont renforcé leurs relations par un traité portant sur un programme commun de recherche sur la

Simulation des essais nucléaires. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni sont en train actuellement de renouveler leur accord de défense mutuelle (signé en 1958) pour de nouvelles mesures de coopération sur la conception d'ogives nucléaires. Ces deux accords sont en contradiction non pas avec la lettre, mais bien avec l'esprit du TNP.

La première conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires fut organisée par la Norvège, avec la présence de 127 Etats. Le Royaume-Uni critiqua cette conférence, la qualifiant de diversion, comme “un processus alternatif” et enfin comme une division du TNP. Il est certain que ce processus a entraîné une division, mais seulement à cause du refus britannique et des autres membres du P5 de participer à cette conférence.

Lors de la conférence du TNP de 2013, le P5 et certains Etats sous parapluie nucléaire américain ont rejeté une déclaration indiquant les vives préoccupations concernant les conséquences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires : une déclaration faite par l'Afrique du sud au nom de 80 Etats membres. Étonnamment, le Japon - dont les citoyens continuent à souffrir des bombardements américains d'Hiroshima et de Nagasaki - refusa d'endosser cette déclaration<sup>3</sup>.

Les seuls Etats qui votèrent contre la résolution 67/56 lors de l'Assemblée générale de l'ONU furent quatre des cinq puissances nucléaires (la Chine s'abstenant). Cette résolution créait l'OEWG, « Groupe de travail

<sup>1</sup> www.reachingcriticalwill.org/disarmament-for-npt 2013/statements: Egypt, April 24 and 29/2013

<sup>2</sup> Desmond Browne, “Laying the Foundations for Multilateral Disarmament”, speech to UN Geneva Conference on Disarmament, 5 February 2008

<sup>3</sup> Because the documents “stated that nuclear weapons should not be used under any circumstances. Ray Acheson, A strategy for nuclear disarmament, www.reachingcriticalwill.org/disarmament-for a/npt/2013



à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires ».

La France désigna chacune des actions précédentes comme « un processus parallèle », indiquant que cela « écartait des mesures concrètes » et que cela venait affaiblir le « Plan d'action et le processus d'examen du TNP »<sup>4</sup>. Avec tout le respect dû à notre pays d'accueil, ces déclarations sont malhonnêtes ! Ce n'est ni une diversion, ni un processus parallèle, mais plutôt une action de soutien à l'action 3 du Plan d'action du TNP de 2010.

Ces activités sur les conséquences humanitaires et l'OEWG sont « entièrement compatibles avec le TNP et l'objectif de parvenir à un monde sans armes nucléaires ». Sans vouloir créer une polémique contre le P5, je crains que leur intransigeance ne conduise à affaiblir davantage la communauté internationale du désarmement nucléaire, les gouvernements, les ONG et la société civile, qui souhaitent un traité d'interdiction des armes nucléaires, similaire aux conventions qui existent sur les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions.

Ces armes, dites non-discriminantes, ont été interdites, comme leur production, leur vente et leur utilisation. Les non

signataires sont par exemple la Birmanie et la Syrie, qui utilisent activement ces armes. Les armes nucléaires n'appartiennent pas à cette même catégorie. Elles sont au centre des politiques de défense du P5, et pour les Etats non dotés d'armes nucléaires, les interdire ne fera qu'augmenter leur engagement à renoncer à les acquérir. Quant aux Etats dotés d'armes nucléaires, même s'ils restent non signataires, ils ne pourront pas ignorer cette interdiction.

Je propose que ces conférences mettent en avant le plan en cinq points du secrétaire général de l'ONU. Le premier de ces points porte sur la mise en œuvre d'une Convention ou d'un cadre global d'accords négociés (le plan de Global Zero pourrait en être le point de départ) et par la suite cette conférence pourrait soutenir la viabilité du TNP.

La France a justifié dans son livre Blanc sur la défense et la sécurité en avril 2013, son arsenal nucléaire et sa politique de dissuasion nucléaire. Ce document stratégique stipule que « l'emploi des armes nucléaires ... ne serait concevable que dans des circonstances extrêmes de légitime défense ».

Ce langage est étroitement lié à celui d'un paragraphe issu de l'avis consultatif de la

“ La France n'a pas actuellement l'intention d'éliminer ses armes nucléaires et elle n'est pas prête à entamer des négociations multilatérales pour une réduction et une élimination de son arsenal. ”

Cour internationale de Justice (1996) portant sur la licéité des armes nucléaires : « la Cour ne peut cependant conclure de façon définitive que la menace ou l'emploi d'armes nucléaires serait licite ou illicite dans une circonstance extrême de légitime défense dans laquelle la survie même d'un État serait en cause. » Néanmoins, la France et les autres Etats nucléaires utilisent cette phrase comme le moyen de justifier leur armement nucléaire et pour montrer qu'ils sont en conformité avec le droit international.

L'affirmation de la France de respecter le droit international a été remise en question par la République des îles Marshall qui, le 24 Avril dernier, a déposé contre la France et les huit autres puissances nucléaires, neuf requêtes auprès de la Cour internationale de Justice. Ces requêtes indiquent que la France est en violation du droit international et en violation de l'article VI du TNP (« poursuivre de bonne foi et mener à terme des négociations conduisant au désarmement nucléaire dans tous ses aspects, sous un contrôle international strict et efficace »), comme la Cour internationale de justice de La Haye l'avait indiqué dans son avis consultatif du 8 Juillet 1996.<sup>5</sup>

Je comprends que la France n'ait pas l'intention d'utiliser ses armes nucléaires, son objectif depuis le début étant de gagner un statut d'égalité vis-à-vis des autres membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cet armement nucléaire pour la France est donc plus une arme politique qu'une arme pour les militaires. Je com-

prends également que la France n'a pas actuellement l'intention d'éliminer ses armes nucléaires et qu'elle n'est pas prête à entamer des négociations multilatérales pour une réduction et une élimination de son arsenal.

Cependant, la France doit être félicitée pour sa ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, le démantèlement de ses installations de production de matières fissiles, l'élimination de sa composante terrestre, et pour ses actions de réduction unilatérale passant de 500 ogives à moins de 300. Néanmoins, la possession d'un arsenal nucléaire pose de graves dangers pour l'humanité. Les risques d'accidents nucléaires sont élevés, à partir d'un lancement accidentel, d'un acte de malveillance ou erroné, ou encore d'une possible attaque informatique

Il semble que la France exerce une sorte de force positive dans les relations internationales, par exemple, en prenant l'initiative d'un appel téléphonique avec le Président russe M. Poutine et en accueillant la première réunion après l'annexion de la Crimée de M. Poutine avec un dirigeant occidental. Dans le même temps, le Président Hollande a invité le Président Ukrainien M. Porochenko avec M. Poutine pour engager des négociations de paix. En outre, il a été une figure de proue dans l'indignation qui s'est manifestée à propos de l'utilisation d'armes chimiques en Syrie. La France a également présenté un projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations Unies se référant à la situation en Syrie à la Cour pénale internationale.

<sup>4</sup> www.reachingcriticalwill.org M. Jean-Hugues Simon-Michel, Ambassador, Head of the French Delegation, Statement, Third Session of the Preparatory Committee General Debate, April 28th, 2013, Cluster 1. May 2nd, 2013

<sup>5</sup> International Court of Justice, Application instituting Proceedings Against The French Republic submitted on 24 April 2014 by The Republic of the Marshall Islands to The International Court of Justice

Etant donné notre connaissance d'Hiroshima, de Nagasaki et des essais nucléaires sur les îles Marshall, les conséquences potentielles d'une explosion nucléaire serait une catastrophe de plus grande ampleur que la crise, certes horrible, en Syrie. Alors, je pose la question: que peut donc faire la France ? Quelles mesures peut-elle prendre pour protéger et assurer la viabilité du TNP ? Comment peut-elle manifester son statut de leader mondial dans la promotion de l'élimination complète de toutes les armes de destruction massive - chimiques, biologiques et nucléaires.

La France a confirmé sa signature du Protocole au Traité de Semipalatinsk sur la zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale, signé deux déclarations parallèles avec la Mongolie sur son statut d'État exempt d'armes nucléaires et a exprimé sa volonté de signer le Protocole au Traité de Bangkok sur la zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est. La France souhaite également que se tienne le plus rapidement possible une conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient. La France est donc une championne des zones exemptes d'armes nucléaires.

Elle pourrait envisager de prendre le leadership en Europe - en s'appuyant sur son partenariat nucléaire avec le Royaume-Uni - et en appelant à l'ouverture d'une conférence sur une zone européenne libre d'armes nucléaires. Le moment approprié pour un appel d'une telle conférence devrait se

faire, quand il y aura une certaine assurance d'un succès de la Conférence sur une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient. La France pourrait s'engager plus activement dans ce processus à travers :

- Des réunions bilatérales.
- En encourageant l'Égypte à signer et à ratifier la Convention d'interdiction des armes chimiques.
- En encourageant Israël, l'Égypte, la Syrie, les Emirats Arabes Unis à ratifier la Convention sur les armes biologiques.
- En apportant un soutien et un encouragement à Israël pour adhérer au TNP en tant qu'État non doté d'armes nucléaires et en éliminant son arsenal nucléaire.

De plus la France, puissance nucléaire - mais non membre du Groupe des plans nucléaires de l'OTAN - pourrait mettre fin à son opposition de voir éliminer les armes nucléaires tactiques de l'OTAN pré-positionnées en Europe. La France pourrait soutenir le Plan Global Zero pour rapatrier toutes ces armes sur le territoire américain.

Bien entendu, en raison de l'affaire de la Crimée et de la situation en Ukraine, ce plaidoyer a, sans aucun doute, du mal à être entendu aujourd'hui. Mais ce serait une erreur d'y renoncer, car même si les aspects positifs sont faibles, les laisser de côté serait une erreur. La France, en tant que puissance nucléaire indépendante, pourrait prendre un leadership pour réduire la brèche entre la Russie et l'OTAN.

Enfin, le droit de veto du P5 au sein du Conseil de sécurité de l'ONU semble avoir été transposé au sein du TNP, et il est désormais brandi comme un instrument de pouvoir qui entrave tout mouvement, même unilatéral, vers le zéro arme nucléaire.

Un échec de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Russie et de la Chine à ne pas remplir leurs engagements et à ne pas

réaliser de nouvelles mesures de réductions de leurs arsenaux nucléaires, est de mauvais augure pour le TNP.

■ Voir la vidéo de cette intervention : <https://www.youtube.com/watch?v=WljesjBhocQ>



Jennifer Allen Simons est la fondatrice et la présidente de The Simons Foundation (Vancouver, Canada). Elle soutient des initiatives internationales majeures, en leur fournissant un soutien financier essentiel, en faisant entrer en dialogue des dirigeants internationaux et en stimulant la recherche universitaire. Ses partenariats avec d'autres organisations non gouvernementales, des institutions académiques, le gouvernement canadien, des institutions internationales et les Nations Unies ont fait d'elle une actrice majeure et efficace du combat pour la paix et le désarmement. Elle est également l'un des partenaires fondateurs et la présidente pour le Canada de Global Zero. Elle a reçu le prix Vancouver Citizens Peace en 2006.

<http://www.thesimonsfoundation.ca>



## Alyn WARE

Directeur international  
du PNND- Nouvelle-  
Zélande



De nombreux facteurs rendent obligatoire l'évolution vers un processus de désarmement nucléaire :

- Les risques consécutifs à l'utilisation intentionnelle, accidentelle ou due à une erreur de calcul de l'arme nucléaire ;
- les conséquences humanitaires de toute utilisation de cette arme ;
- la poursuite de la prolifération nucléaire : la possession de cette arme par certains Etats incite les autres à la posséder ;
- la mise en application du droit international notamment du droit international humanitaire.

Mais, face à cet impératif, il se dresse un certain nombre d'obstacles :

- Les divergences de point de vue entre les partisans d'une action de désarmement nucléaire globale et rapide, et ceux (principalement les puissances nucléaires et leurs alliés) qui préconisent un processus plus long, « étape par étape » ;
- les Etats qui continuent à adhérer fortement aux doctrines nucléaires, et qui consacrent des budgets importants à cette arme ;
- le statut politique donné aux puissances nucléaires renforce cet enjeu de puissance ;
- les intérêts des industriels de l'armement.

Devant la difficulté de mettre en œuvre un véritable processus de désarmement nucléaire, l'Assemblée Générale de l'ONU décida en octobre 2012 de créer un nouveau Forum - un Groupe de travail à composition non limi-

tée - pour discuter et développer différentes propositions afin d'engager des négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire.

Trois sessions ont été réalisées au cours de l'année 2013, impliquant la société civile, les Etats, des experts internationaux et des parlementaires. Il est très positif que ces séances aient été organisées à partir des experts, et non pas comme d'habitude en fonction des représentants de gouvernements.

Les discussions ont permis de faire avancer de nouvelles approches, que l'on regroupe sous le terme de « building block » ou briques. Parmi celles-ci on peut citer la mise en œuvre d'une interdiction d'utilisation suivie d'une action d'élimination des armes nucléaires. L'idée d'une Convention sur les armes nucléaires a été évoquée explicitement. Mais il a été reconnu que la négociation en une seule fois de cette Convention serait compliquée, et qu'il serait plutôt souhaitable de la négocier progressivement. Enfin, nous avons réfléchi au rôle des Zones exemptes d'armes nucléaires. Dans la plupart des ZEAN, des Etats avaient en effet mis en place des programmes d'armements nucléaires. Or, aujourd'hui, toutes ces ZEAN montrent bien qu'elles ont pu résoudre leurs problèmes de sécurité, sans avoir recours aux armes nucléaires, affirmant ainsi qu'il est possible d'évoluer vers un monde sans armes nucléaires.

Ce groupe de travail, basé sur une volonté d'écoute et de réflexion, a démontré, avec le soutien de pays alliés de l'OTAN, que des étapes du désarmement pourraient être me-



nées simultanément. Sur proposition de la Nouvelle-Zélande et des Pays Bas, le rôle sécuritaire spécifique que l'on attribue aux armes nucléaires a été examiné dans le but de chercher des alternatives à ces armes. Les cinq Etats dotés d'armes nucléaires (EDAN) n'ont pas voulu participer à ce groupe de travail. Mais nous savons que ceux-ci suivaient étroitement les travaux, grâce à des Etats (Biélorussie et la Russie par exemple) qui les informaient des avancées.

L'OEWG a adopté des conclusions qui ont été présentées à l'Assemblée Générale des Nations Unies et à la Conférence sur le Désarmement. L'AGNU doit les examiner pour voir comment elles peuvent avoir un écho au sein de l'ONU et pour reprendre les réunions de ce groupe de travail. Il est fort probable que ce sera à la suite de la conférence d'Examen de 2015 qu'il sera décidé ou non une poursuite du travail de l'OEWG. Il serait véritablement salutaire de voir les EDAN rejoindre l'activité de ce groupe.

L'affaire des Îles Marshall pourrait d'ailleurs bien inciter les EDAN à rejoindre l'OEWG. En effet, la République des Îles Marshall (RMI) a soumis un différend devant la Cour internationale de justice contre neuf Etats dotés de l'arme nucléaire. La RMI affirme que

“ Le rôle sécuritaire spécifique que l'on attribue aux armes nucléaires a été examiné dans le but de chercher des alternatives à ces armes. Les cinq Etats dotés d'armes nucléaires (EDAN) n'ont pas voulu participer à ce groupe de travail. ”

les Etats dotés de l'arme nucléaire n'ont pas respecté leurs obligations concernant la poursuite et la réalisation du désarmement nucléaire, affirmant que leur non-participation à ce groupe de travail en serait une nouvelle preuve.

Le réseau des Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND) – dont je suis le coordinateur mondial - comprend 800 parlementaires dans

plus de 80 pays, comprenant des Etats dotés de l'arme nucléaire, des Etats alliés et des Etats non dotés de l'arme nucléaire. Les membres du PNND comprennent des chefs de gouvernements, des ministres, des responsables de comités importants, des délégués des organisations interparlementaires. Le travail des parlementaires est essentiel pour faire avancer le désarmement nucléaire.

Ce travail est notamment réalisé au sein de l'Union Interparlementaire qui a voté différentes résolutions ces dernières années, et qui argumente en faveur d'une diminution du rôle des armes nucléaires dans les doctrines des puissances nucléaires.

D'autres assemblées parlementaires comme celles de l'OTAN ont réalisé des actions surprenantes par exemple en adressant une lettre au Président Obama pour demander

une baisse des arsenaux nucléaires américains en Europe et plus généralement au sein de l'OTAN. Certains parlements nationaux agissent aussi directement, tel le Parlement japonais qui envoya une lettre de protestation au président Obama, concernant la Nuclear Posture Review ou encore en auditionnant des experts. Le rapprochement entre parlementaires est extrêmement important et positif pour la diplomatie internationale. Ainsi, les parlementaires japonais et sud-coréens ont fait une déclaration commune en 2011 sur la dénucléarisation de l'Asie du Nord-Est, montrant une volonté d'action commune, malgré le poids de l'histoire entre ces deux pays.

Les parlementaires sont essentiels puisqu'ils votent les lois. Par exemple, celle du sénateur Ed Makey doit permettre une plus grande transparence sur les budgets nucléaires. Ou bien en Norvège une loi sur le « Désinvestissement Financier » a aussi été votée pour que les fonds de pension n'investissent plus dans la production d'armes nucléaires. Les parlementaires représentent ainsi la société civile et il est donc fondamental que cette société puisse dialoguer avec ces représentants.

■ Voir la vidéo de cette intervention : <https://www.youtube.com/watch?v=ffXfRG945wU>



Alyn Ware, est politologue, expert en désarmement nucléaire, éducateur à la paix et militant pour l'abolition du nucléaire. Il est le co-fondateur de nombreuses organisations et initiatives, telles que Abolition 2000 Global Network to Eliminate Nuclear Weapons. Il est également le Directeur international de l'organisation Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND) et le Directeur du Basel Peace Office. Alyn Ware a également travaillé pour le Comité consultatif public sur le désarmement et le contrôle des armes de Nouvelle-Zélande et comme consultant pour l'International Association of Lawyers Against Nuclear Arms.

<http://www.baselpeaceoffice.org/>  
<http://www.pnnd.org/>

## Ursula PLASSNIK

Ambassadeur d'Autriche en France, ancienne ministre des Affaires étrangères, Autriche



Une tradition autrichienne engage les membres du gouvernement à rencontrer le plus souvent possible les jeunes dans les écoles, âgés d'environ 14 à 18 ans. Ce qui m'a frappé, dans les contacts personnels que j'ai eus dans la période où j'exerçais la responsabilité de ministre des Affaires Etrangères de l'Autriche, c'est que, dans toutes les discussions, le sujet de l'armement nucléaire et les questions inhérentes à ces armes, comme une bonne partie des questions qui ont été mentionnées ce matin, étaient soulevées par cette jeunesse. Je me souviens combien il était parfois difficile de donner des réponses, qui ne devaient pas être seulement des réponses non superficielles, mais qui devaient aussi camoufler le cynisme et l'hypocrisie qui existent sur ce sujet.

L'Autriche est un pays particulier au regard de son attitude vis-à-vis du nucléaire et nos amis français le savent bien ! C'est une des grandes différences de fond que nous avons entre nos deux pays. Nous sommes un pays résolument « non nucléaire », expression que j'emploie sciemment pour éviter l'expression « anti-nucléaire ». Nous avons dans notre Constitution, depuis 1999, une loi qui fut acceptée à l'unanimité par le Parlement autrichien. Cette loi met en place une interdiction totale de production, de stockage, de transport, d'essais et d'utilisation d'armes nucléaires comme d'utilisation d'installations nucléaires à des fins civiles. Nous voyons donc là une liaison assez étroite entre le volet civil et militaire de l'utilisation de l'énergie nucléaire. Nous savons tous, dans les négociations et discussions sur le dossier iranien, combien il

est compliqué d'établir une ligne de démarcation, entre l'utilisation de cette énergie à des fins civiles et à des fins militaires.

L'Autriche conduit une politique étrangère qui est basée sur le principe de la sécurité humaine. Nous mettons au centre de cette politique, l'être humain, les hommes, les femmes, les enfants et les conséquences qu'elle peut avoir sur eux. C'est à partir de cette approche, que nous tirons une partie de nos convictions pour organiser au mois de décembre 2014 la prochaine conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires. En

dehors de cette approche humanitaire et des politiques de sécurité humanitaire, il faut bien comprendre que cette politique s'inscrit aussi dans une démarche plus large en termes de régulation d'armes et de désarmement. Nous avons ainsi fait des contributions remarquées par la communauté internationale sur ce qui concerne les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions.

C'est pour toutes ces raisons et au vu des défis actuels que nous avons décidé de participer dès le début, en 2013, à ce processus sur la

“L'Autriche conduit une politique étrangère qui est basée sur le principe de la sécurité humaine. Nous mettons au centre de cette politique, l'être humain, les hommes, les femmes, les enfants et les conséquences qu'elle peut avoir sur eux.”



dimension humanitaire du désarmement nucléaire ; processus entamé par la conférence d'Oslo et qui s'est poursuivi cette année au Mexique. Dans cette perspective, nous vous proposons de venir à cette troisième Conférence de Vienne, des 8 et 9 décembre. Vienne est aussi le siège de plusieurs institutions internationales, qui sont importantes dans le contexte de la sécurité coopérative globale, telle l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, le secrétariat du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, mais c'est aussi, le siège de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous avons bien vu ces derniers temps, avec la situation ukrainienne, toute l'importance de rendre encore plus fort le système de non-prolifération et le rôle de ces agences.

Par ailleurs, nous abordons toutes ces questions avec la volonté de travailler dans un partenariat étroit entre la société civile, le parlement et le gouvernement. J'observe d'ailleurs aujourd'hui la participation d'un membre de la société civile autrichienne à cette conférence. Je dois avouer qu'il y a eu des hésitations au départ sur cette collaboration ; moi-

même je n'y étais pas pleinement favorable, mais je l'ai apprise et comprise à travers le processus d'Helsinki de l'OSCE. Nous trouvons que cette voie est intéressante. Certes, elle n'est pas sans difficulté mais elle permet d'avancer. C'est ainsi que je souhaite remercier M. Quilès, M. Collin et M. Norlain, d'avoir organisé cette conférence au sein de l'Assemblée Nationale. Cela montre qu'il est possible de mener de tel débat au sein de la France, dans une institution avec la société civile ; ce qui marque un progrès visible pour pouvoir élargir les opinions de chacun.

Enfin, c'est dans cet esprit une nouvelle fois que je vous renouvelle mon invitation pour venir à Vienne en décembre 2014; une conférence qui ne produira pas de nouveaux clivages, car nous sommes conscients qu'il existe des différences d'approches fortes, mais nous sommes aussi prêts à avoir cette patience de discussion et de réflexion, tout en donnant à ce dossier un caractère prioritaire.

■ Voir la vidéo de cette intervention :  
<https://www.youtube.com/watch?v=-xi9FsBRat4>



## Des BROWNE

Ancien Secrétaire  
d'Etat au ministère de la  
Défense, Royaume- Uni



Ursula Plassnik est ambassadeur d'Autriche en France depuis 2011. Diplomate de carrière, elle dispose d'une vaste expérience des affaires bilatérales et multilatérales. De 1997 à 2004, elle est la Directrice de cabinet de Wolfgang Schüssel, alors ministre fédéral des Affaires étrangères et Vice-chancelier, puis Chancelier fédéral. En 2004, elle entre en politique en tant que ministre des Affaires européennes et internationales de l'Autriche et occupe ce poste jusqu'en 2008. De 2008 à 2011 elle siège au parlement autrichien en tant que députée du parti ÖVP (parti populaire autrichien). En parallèle, elle lutte pour les droits des femmes en tant que chargée de mission spéciale du ministère des affaires européennes et internationales autrichien.

<http://www.bmeia.gv.at/fr/ambassade/paris.html>

Un nombre croissant d'entre nous sont d'anciens ministres de la défense qui travaillent sur ce sujet. Si on examine le nombre de membres du réseau European Leadership Network, que j'ai fondé il y a 4 ans, vous verrez qu'il y a un groupe significatif de personnes qui ont décidé d'agir politiquement. Oui, la politique peut-être une force pour faire le bien, mais elle peut aussi aboutir à des décisions malheureuses.

Ma propre expérience comme ministre m'a montré que des avancées positives ont été réalisées lorsque des leaders mondiaux se sont réunis et ont eu la force de prendre des décisions communes. Et nous savons que c'est ce leadership qui a permis d'établir cette paix pendant plus de 50 ans sur ce continent européen. Il faut construire un leadership avec les personnalités politiques et les citoyens qui joueront des rôles importants dans le futur.

Je pense que le désarmement peut contribuer à accroître stratégiquement la sécurité. Les observations que j'ai menées sur l'approche française me montrent que la France conserve, elle, une approche très pragmatique, mais qui ne donne pas lieu à des décisions stratégiques. Cette position se fonde sur le constat que nous ne sommes pas plus en sécurité aujourd'hui que durant la Guerre froide. Pourtant, nous sommes dans un monde où il y a moins d'armes nucléaires, moins ou presque plus d'armes chimiques, moins d'armes à sous munitions, plus de mine antipersonnel, où les armes biologiques ont été interdites, et où enfin un

traité interdit le commerce des armes. Le désarmement se manifeste donc de différentes façons, mais qu'il a bien des effets positifs sur la sécurité.

Il nous faut nous éloigner de cette perception stérile du désarmement unilatéral et multilatéral. Tous les pays qui ont désarmé ont été des pays qui ont réalisé des réductions unilatérales. Mais si les décisions ont bien été prises unilatéralement, celles-ci ont eu forcément des conséquences sur le plan multilatéral. Au Royaume-Uni, c'est ce que nous avons fait, tout comme la France. Ces décisions ont été critiquées, alors qu'elles avaient un écho sur le plan multilatéral, et qu'elles renforçaient donc notre sécurité à tous.

Nous devons faire valoir que le désarmement nucléaire nous permettra de vivre dans un monde plus sûr, et qu'il s'agit donc bien d'augmenter notre sécurité.

Nous savons que nous n'allons pas abandonner ces armes du jour au lendemain. Ainsi, si l'on veut construire un monde exempt d'armes nucléaires – et la France a un rôle important à jouer – la seule façon d'y parvenir est de suivre la voie ouverte par Obama lors de son discours de Prague en avril 2009, en adoptant la parole de Kissinger, c'est-à-dire de renoncer aux arsenaux nucléaires pour assurer notre propre sécurité.

Un travail majeur a été accompli pour renforcer les initiatives mondiales de désarmement, comme l'initiative sur l'impact humanitaire

des armes nucléaires. Certes cela a créé des divisions notamment entre le P5 (Etats-Unis, Russie, France, Chine, Royaume-Uni) et globalement avec l'ensemble des autres Etats de la planète. Les deux premières conférences qui ont été réalisées ont montré qu'il existe un intérêt mondial pour le désarmement. Pour cette troisième conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires en décembre prochain à Vienne, nous devons nous assurer que les Etats-Unis soient présents. Car si Washington indique sa présence, alors Londres

suivra tout comme Moscou et enfin Paris. Pour autant il faut bien voir que la future révision du Traité de Non-Prolifération nucléaire ne laisse espérer qu'une avancée fragile vers le désarmement nucléaire. L'approche étape par étape du désarmement nucléaire exige que les Etats du P5 s'engagent ; mais cette approche est tellement lente qu'il s'agit d'un non événement. Nous allons rentrer dans un processus au sein duquel ce qui va prévaloir, c'est la crise du TNP. Certes, ce traité n'est pas parfait, mais nous l'avons, et c'est lui qui a permis d'endiguer

“ Nous devons aborder la question de la sécurité dans l'espace euro-atlantique. Nous devons construire une sécurité qui reflète les défis du 21<sup>e</sup> siècle, et non continuer de dépenser de l'argent sur des programmes d'armements qui ne correspondent plus à la réalité. La sécurité ne dépend pas de ces systèmes d'armes nucléaires. Il est essentiel que nous sachions nous adapter aux menaces actuelles. ”

souhaitent défendre le désarmement. Mais depuis, les divisions se sont accélérées et les perspectives de négociations supplémentaires sont en régression complète. Nous avons reculé, et étant donné la situation aux Etats-Unis le Président Obama n'a rien pu faire. Le problème, c'est que nous risquons d'entrer dans un immobilisme. Les Etats qui veulent aller rapidement vers le désarmement pourront regretter une nouvelle fois l'absence de volonté de la Russie d'aller vers un tel processus.

la prolifération, même si nous avons des problèmes avec certains Etats. Nous devons nous souvenir que nous parlions au milieu des années 1970 de plus de quarante Etats susceptibles de se doter de l'arme atomique. Nous allons arriver en mai prochain à une Conférence d'examen de ce traité qui sera véritablement crucial.

Lorsque j'ai pris la parole aux Nations Unies lors de la conférence de préparation du TNP en 2008, nous vivions alors avec ce traité qui abordait une nouvelle étape. J'annonçais alors une relation entre Etats dotés de l'arme nucléaire et Etats qui



Nous devons aborder la question de la sécurité dans l'espace euro-atlantique. Nous devons construire une sécurité qui reflète les défis du 21<sup>e</sup> siècle, et non continuer de dépenser de l'argent sur des programmes d'armements qui ne correspondent plus à la réalité. La sécurité ne dépend pas de ces systèmes d'armes nucléaires. Il est essentiel que nous sachions nous adapter aux menaces actuelles.

L'un des moyens pour avancer est de rendre le débat public. Il faut rompre en effet avec cette culture du silence. Le débat sur les armes nucléaires ne doit pas rester confidentiel. L'exemple de la collision de deux SNLE en 2009, l'un britannique et l'autre français, a bien montré à quel point il était nécessaire d'avoir des informations sur les risques et les dangers des armes nucléaires. Nous sommes tellement désireux d'affirmer une capacité nucléaire militaire que nous sommes prêts à

subir des catastrophes, délaissant par conséquent notre sécurité collective.

A la suite de cette collision, nous avons ainsi appris qu'au cours de la dernière décennie, il y a eu 14 accidents nucléaires majeurs au sein des forces nucléaires britanniques, dont une collision avec un iceberg, avec un yacht, plus encore 250 feux qui ont été répertoriés comme accidents. Ces systèmes, même en temps normal, c'est-à-dire en dehors de périodes de tensions, sont extrêmement dangereux.

Il faut ainsi poursuivre cette voie de la connaissance et de la divulgation des informations. J'engage la France à aller dans ce sens, ce qui permettra de parvenir à notre objectif final, disposer d'une plus grande sécurité.

■ Voir la vidéo de cette intervention :  
<https://www.youtube.com/watch?v=7SU5N4QbWjo>



Des Browne, membre du Parti travailliste britannique, a été député à la Chambre des Communes de 1997 à 2010, membre du cabinet présidentiel sous Tony Blair et Gordon Brown et Secrétaire d'Etat au ministère de la Défense et de l'Ecosse en 2008. En mars 2014, Des Browne a été élu Vice-Président de l'Initiative de réduction de la menace nucléaire (Nuclear Threat Initiative). Il est aussi fondateur et membre du Groupe des parlementaires pour le désarmement nucléaire et la non-prolifération au Royaume-Uni et Président du Conseil exécutif de European Leadership Network (ELN).

<http://www.europeanleadershipnetwork.org>

## « Arrêtez La Bombe » remercie pour leur soutien financier et matériel

Monsieur Jean-Pierre Bel Président du Sénat  
Monsieur Claude Bartolone Président de l'Assemblée Nationale  
Madame Jennifer Allen Simons

### PUGWASH

L'institut de Relations Internationales et Stratégiques  
Le Réseau international des Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND)

Les vidéos ont été réalisées par MilleCités





Le Mouvement Pugwash est le nom abrégé de Pugwash Conferences on Science and World Affairs, fondé en 1957 par J. Rotblat et B. Russell à Pugwash (Canada), à la suite de la parution du manifeste Russell-Einstein en 1955. Pugwash obtient le Prix Nobel de la paix en 1995 pour ses efforts sur le désarmement nucléaire. Son action se déroule par des missions de diplomatie informelle par laquelle ils établissent des dialogues et préviennent l'escalade des conflits.

Ces principaux travaux se concentrent sur les risques liés aux armes de destruction massive et la mise en œuvre de leurs éliminations.

Le travail de l'organisation consiste à la tenue de conférences, séminaires, mettre en place des groupes d'enquête, fournir des services de conseil, réaliser des projets.

L'association Française pour le Mouvement Pugwash organise des réunions régulières ; Annick Suzor-Weiner en est la présidente.

---

■ Plus d'informations :

Web : [www.pugwash.org](http://www.pugwash.org)  
ou [w.pugwash.fr](http://w.pugwash.fr)

Emails : [pugwash@iol.it](mailto:pugwash@iol.it) [contact@pugwash.fr](mailto:contact@pugwash.fr)

Le réseau des Parlementaires pour la non prolifération nucléaire et le désarmement (PNND) est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, Etats-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit plus de 800 parlementaires provenant de plus de 80 pays. Le PNND a été créé pour partager des perspectives et développer des initiatives de collaboration dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.

Le réseau du PNND apporte une expertise, travaille avec des organismes interparlementaires (UIP, AP-OSCE, ...) et donne les moyens aux parlementaires (via des forums) d'échanger et de collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales.



PARLIAMENTARIANS FOR  
NUCLEAR NON-PROLIFERATION  
AND DISARMAMENT

Le PNND France compte 20 parlementaires et a organisé de nombreuses conférences au Parlement ou à l'ONU. Ses membres très actifs ont permis de faire avancer de nombreux sujets dont celui de l'Impact humanitaire des armes nucléaires. Sa lettre d'information parlementaire Désarmement et non-prolifération nucléaire apporte un regard direct sur le travail législatif en France et dans le monde sur ces sujets.

---

■ Plus d'informations sur : Web : [www.pnnd.org](http://www.pnnd.org) ou [www.baselpeaceoffice.org](http://www.baselpeaceoffice.org)  
Emails : Alyn Ware, Directeur international, [alyn@pnnd.org](mailto:alyn@pnnd.org) Jean-Marie Collin, Directeur France, [jeanmarie@pnnd.org](mailto:jeanmarie@pnnd.org)  
Tweeter : [@pnndglobal](https://twitter.com/pnndglobal)



L'organisation Mayors for Peace, créée en 1982 par les Maires d'Hiroshima et de Nagasaki, a pour objectif la réalisation d'une paix durable mondiale à travers une coopération entre les villes du monde entier pour sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité d'abolir les armes nucléaires. Disposant du statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) depuis 1991, Mayors for Peace bénéficie d'une reconnaissance internationale. Aujourd'hui, elle compte 6 084 villes provenant de plus 151 pays (France : 147 membres).

Son objectif est de faire connaître la réalité concrète des bombardements atomiques en considérant que les armes nucléaires menacent aujourd'hui l'ensemble des villes du monde. AFCDRP/Maires pour la Paix France est la section française de Mayors for Peace, propose aux collectivités locales de s'investir activement via des manifestations (Journée de la paix), expositions (La bombe A et Humanité) ou des formations pour les élus locaux intitulées « Culture de la Paix et politiques publiques ».

---

■ Plus d'informations sur : Web : [www.mayorsforpeace.org](http://www.mayorsforpeace.org) ou [www.afcdrp.com](http://www.afcdrp.com)  
Emails : Secrétariat Mayors For Peace [mayorcon@pcf.city.hiroshima.jp](mailto:mayorcon@pcf.city.hiroshima.jp)  
Maires pour la Paix/AFCDRP [secretariat@afcdrp.com](mailto:secretariat@afcdrp.com)  
Twitter : [@AFCDRP](https://twitter.com/AFCDRP)



The Simons Foundation est une fondation privée engagée à faire progresser un changement positif à travers l'éducation à la paix, le désarmement, le droit international et la sécurité humaine.

Créée en 1985 par Jennifer Allen Simons, la Fondation initie et participe à des projets de paix à travers le monde, réunit des personnalités internationales pour des débats stratégiques, finance la recherche universitaire grâce à des bourses.

Jennifer Allen Simons est experte en matière de désarmement nucléaire, leader d'opinion, éducatrice et conseiller politique.

- 
- Plus d'informations sur : Web : [www.thesimonsfoundation.ca](http://www.thesimonsfoundation.ca)  
Email : [info@thesimonsfoundation.ca](mailto:info@thesimonsfoundation.ca)



## Les objectifs de l'association

Dans son discours prononcé à Berlin, Barack Obama a fait part de sa volonté de tourner définitivement la page de la Guerre froide, pour que le monde ne vive plus dans la peur de l'anéantissement global. Il a appelé la Russie à poursuivre les efforts prévus par les traités pour réduire les arsenaux nucléaires stratégiques et à engager un mouvement de réduction des armes nucléaires tactiques avec ses alliés de l'OTAN.

Face à cette annonce forte, on ne peut se contenter de reporter le poids de la responsabilité mondiale du désarmement nucléaire uniquement sur la Russie et les Etats-Unis. C'est ce que fait traditionnellement la France, qui continue à moderniser son arsenal nucléaire.

Dans ce contexte, Paul Quilès, Bernard Norlain et Jean-Marie Collin ont décidé de créer l'association « Arrêtez la Bombe » (ALB), du nom de leur dernier ouvrage (Edition Le Cherche-Midi), avec pour objectifs de :

- démontrer que l'arme nucléaire et le concept de dissuasion n'ont plus la même pertinence face aux défis du monde actuel;
- dénoncer la désinformation qui entoure ce sujet et favoriser l'ouverture d'un débat;
- agir pour le désarmement nucléaire.

L'association mène ses actions à travers l'organisation de débats, la diffusion d'information et de publications sur les thèmes du désarmement et de la non-prolifération nucléaires en France et dans le monde.

- 
- Arrêtez La Bombe est une association à but non-lucratif de la loi de 1901, enregistrée à la Préfecture de Paris sous le numéro W75122003.  
Son siège social est au 23 rue d'Alleray 75015 PARIS  
Adresse courriel : [arretez.la.bombe2013@orange.fr](mailto:arretez.la.bombe2013@orange.fr)  
Site : <http://www.arretezlabombe.fr/>